PROJET M- LEARN

MATERIEL DE COURS SUR LES DONNÉES EN MATIÈRE DE MIGRATION INTERNATIONALE

OIM
ONU MIGRATION

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Cette publication a été possible grâce au soutien financier des Fonds de l'OIM pour le développement. Les opinions exprimées ici sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement l'opinion du bailleur du projet « Migration Literacy Enhancement to Advance Reconciliation and Non-Discrimination – M-Learn ».

Publié par : 11, rue Aït Ourir, « Pinède », Souissi, Rabat – Maroc

Tél. : +212 (0)5 37 65 28 81

Fax : +212 (0)5 37 75 85 40

Courriel : iomrabat@iom.int

Site web: https://morocco.iom.int/fr

Cette publication a été publiée sans avoir fait l'objet d'une édition officielle par l'OIM.

Cette publication n'a pas été approuvée par l'Unité des Publications de l'OIM (PUB).

Cette publication n'a pas été traduite par le Service de traduction de l'OIM.

Pour plus de détails, voir la section Droit d'auteur et conditions d'utilisation.

Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Autorisations : Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à iomrabat@iom.int.

PROJET M- LEARN

MATERIEL DE COURS SUR LES DONNÉES EN MATIÈRE DE MIGRATION INTERNATIONALE

SOMMAIRE

ACRONYMES 8

CONTENU ET OBJECTIF 10

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE, CONCEPTS CLÉS, DEFINITIONS ET SOURCES DES DONNEES 12

CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL 13

1.1. Cadre théorique : Approches pluridisciplinaires sur la migration 13

1.2. Les concepts de la migration 14

1.2.1. Migrant et migration 14

1.2.2. Migration interne versus migration internationale 14

1.2.3. Migrant international 14

1.2.4. Emigration / Immigration 14

1.2.5. Stock versus flux de migrants 15

1.2.6. Migration nette 15

1.2.7. Féminisation de la migration 15

1.2.8. Migration de longue durée versus migration de courte durée, migration permanente versus temporaire, migration circulaire 15

1.2.9. Migration de retour 16

1.2.10. Travailleurs migrants, travailleurs migrants saisonniers, travailleurs frontaliers, travailleurs itinérants et autres 16

1.2.11. Migration régulière versus irrégulière 17

1.2.12. Migration forcée 17

1.2.13. Migrants en situation de vulnérabilité 18

1.3. Autres concepts connexes 18

1.3.1. Résidence 18

1.3.2. Lieu d'origine (ou de départ), lieu de destination (ou d'arrivée) 18

1.3.3. Déplacés internes 18

1.3.4. Trafic, traite des personnes 18

1.3.5. Demandeurs d'asile 19

1.3.6. Réfugiés 19

1.3.7. Personnes persécutées 19

1.3.8. Enfants non accompagnés, enfants séparés 19

1.3.9. Personnes en transit 19

1.3.10. Régularisation versus Intégration 19

1.3.11. Diaspora 20

1.3.12. Etudiants étrangers/ internationaux *20*
1.3.13. Réseaux migratoires *20*
1.4. Les définitions pratiques adoptées au Maroc **20**
1.4.1. Les recensements de la population et de l'habitat *20*
1.4.2. Les enquêtes sur la migration internationale *21*
1.4.3. Les autres enquêtes nationales *21*
QUESTIONS DE REFLEXION **21**
1.5. Analyse des statistiques migratoires **21**
1.5.1. Protocole scientifique de l'échantillonnage *21*
1.5.2. Les taux démographiques migratoires *23*
1.6. Evaluation formative **23**
CHAPITRE 2 : SOURCES DES STATISTIQUES SUR LA MIGRATION INTERNATIONALE **25**
2.1. Les méthodes de collecte des données sur la migration internationale **25**
2.1.1. Registres de population *25*
2.1.2. Statistiques administratives *25*
2.1.3. Utilisation des recensements pour l'analyse de la migration *25*
a. Mesure de la migration à partir du lieu de naissance *26*
b. Migration limitée à une période *26*
c. Dernière migration *26*
d. Migration totale au cours d'une période *26*
e. Méthode indirecte à partir des recensements *26*
2.*1.4. Utilisation des enquêtes par sondage pour l'analyse de la migration* *26*
f. Les enquêtes par sondage auprès des ménages *27*
g. Les enquêtes auprès des passagers aux frontières *27*
h. Les enquêtes rétrospectives classiques *27*
i. Les enquêtes à passages répétés *27*
2.2. Acteurs intervenant dans la production de données sur la migration internationale **27**
2.2.1. Au niveau International et régional *27*
j. *Portails* *27*
k. Bases de données *28*
l. Centres, Observatoires et groupes de recherche *29*
m. Publications *30*
2.2.2. Au niveau National *30*

n. Institutions *30*

2.3. Sources de données statistiques sur la migration internationale au Maroc **31**

2.3.1. Les recensements de population *31*

o. Recensements au Maroc de 2004 et 2014 ..... *31*

2.3.2. Les enquêtes statistiques au Maroc *31*

p. Enquêtes statistiques sur la migration internationale *31*

q. Enquêtes Nationales sur l'Emploi *34*

r. Autres enquêtes modulaires au Maroc *34*

2.3.3. Les statistiques administratives au Maroc *34*

s. *Les statistiques consulaires* *35*

t. Transferts de l'étranger *35*

u. Les statistiques des permis de séjour des étrangers *35*

v. Les statistiques sur les migrations irrégulières, les demandes de régularisation, les régularisations et les interceptions *35*

w. Les statistiques sur les permis de travail *35*

x. Les statistiques des réfugiés et demandeurs d'asile *35*

y. Les statistiques des placements à l'international *35*

2.4. Les indices de mesures directes de la migration **35**

2.4.1. Les entrants, les sortants et le solde migratoire *35*

2.4.2. Immigrants internationaux durée-de-vie *36*

2.4.3. La mesure du « stock » et du flux de migrants *37*

bb. La mesure du « stock » de migrants *37*

cc. La mesure du flux de migrants *37*

BIBLIOGRAPHIE **38**

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE QUANTITATIVE DES DONNÉES EN MATIERE DE MIGRATION INTERNATIONALE : ÉTUDE DE CAS **39**

CHAPITRE 3 : PROFIL SOCIODEMOGRAPHIQUE ET REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES MIGRANTS **40**

3.1. Données nécessaires pour analyser la répartition géographique et les profils socio-démographiques des migrants 40

3.2. Sources et données disponibles au Maroc 40

3.2.1 Sources et données disponibles au Maroc 40

d*d. Marocains résidant à l'étranger (MRE)* 40

ee. Migrants de retour au Maroc 48

ff. Immigrés au Maroc 51

gg. Migration irrégulière au Maroc 54

hh. Réfugiés au Maroc 57

CHAPITRE 4 : FEMME ET MIGRATION 60

4.1. Étude de cas : Féminisation de la migration 60

4.1.1. Introduction 60

4.2. Cadre conceptuel 60

4.3. Cadre théorique 61

4.4. Les femmes et la migration internationale 63

4.4.1. Les femmes et la migration en Afrique 64

4.5. Les femmes et la migration au Maroc 65

4.5.1. Les femmes immigrantes au Maroc 65

BIBLIOGRAPHIE 69

ACRONYMES

AMERM :	Association Marocaine d'Études et Recherches
AMI :	Association Migration Internationale
ANAPEC :	Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences
BRIDGE :	Unité de recherche sur le genre et le développement de l'Institut pour le développement
CDEAO :	Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest
CERED :	Centre d'Études et de Recherches Démographiques
CDR :	Enregistrements détaillés des appels téléphoniques mobiles
CNSS :	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CTDC :	Counter-Trafficking Data Collaborative
DACS :	Direction des Affaires Consulaires et Sociales
DIOC-E :	Base de données sur les immigrants des pays non-membres de l'OCDE
DIOC :	Base données sur les immigrants des pays de l'OCDE
EIGE :	L'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes
ENDPR :	Enquête Nationale Démographique à Passage Répétés
ENE :	Enquête Nationale sur l'Emploi au Maroc
ETF :	Fondation Européenne pour la Formation
GMDAC :	Global Migration Data Analysis Centre
GMG :	Groupe mondial de migration
GTI :	Google Trends Index

HCP :	Haut-Commissariat au Plan
HCR :	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
IGM :	Indicateurs de gouvernance des migrations
INSEA :	Institut National de la Statistique et d'Economie Appliquée
IMI :	Institut des migrations internationales
IOM:	International Organisation for Migration
MED-HIMS:	Mediterranean Household International Migration Survey
MRE :	Marocains résidant à l'étranger
OCDE :	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD :	Objectifs de développement durable
OIM :	Organisation internationale pour les migrations
OIT :	Organisation internationale du Travail
OIM :	Organisation internationale pour les migrations
ONU :	Organisation des Nations unies
ONU-Femmes	Organisation des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
PMM :	Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
UNDESA :	Département des affaires économiques et sociales des Nations unies
UNGMD :	Base de données mondiale des Nations Unies sur les migrations
UNDESA-SD :	Division des statistiques du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies

CONTENU ET OBJECTIF

Ce cours porte sur la collecte, l'interprétation et l'analyse de données statistiques sociodémographiques sur la migration et ses composantes. L'objectif de ce cours est de fournir aux étudiants les outils nécessaires pour obtenir des données correctes et fiables et savoir où les trouver afin de combattre les stéréotypes et les mythes liés aux phénomènes migratoires. Le cours se compose de deux parties. La première partie vise à fournir les concepts clés, les définitions utilisées au niveau international et national (Maroc) et les principales sources de données sur la migration. Dans la deuxième partie, le cours fournit des études de cas, à savoir :

1) Les profils socio-démographiques et la répartition géographique des migrants.

2) Intégration de la dimension de genre dans les données sur la migration.

APPROCHES ET MÉTHODOLOGIES

L'approche méthodologique adoptée dans ce cours est de type exploratoire et analytique. La première étape comprend un travail de recherche et d'analyse documentaire qui consiste à recueillir, collecter et analyser tous les documents relatifs à l'identification, la collecte et l'analyse des données en relation avec le phénomène migratoire. Nous nous sommes servis dans cette phase des recherches, des études et des différents rapports disponibles traitant la question de la migration. Nous avons également consulté les rapports et les documents qui nous ont été fournis par les Organismes internationaux sur la question de la migration pour harmoniser les concepts et comprendre l'importance de disposer de données fiables sur la migration. Cette revue documentaire est de nature à établir une meilleure analyse conceptuelle, terminologique et statistique de la migration internationale. La deuxième étape consiste en un travail de collecte de données statistiques et administratives qui nous a permis de disposer de certaines données qui nous ont renseignés sur l'étendue du phénomène migratoire au Maroc et nous ont orientés vers les points clés sur lesquels nous devons axer ce cours ainsi que le choix des thématiques abordées dans les études de cas.

Le BLASON pédagogique du cours

Objectifs :

- Connaître les sources et les terminologies ;
- Savoir lire et interpréter les données ; Connaître leurs limites et savoir comparer les données, au sein desquelles les thématiques cruciales de la migration dont abordées de façon réflexive et associées à des exercices d'application et des évaluations par compétence ;
- Les sources de données sur la migration au Maroc sont revues et complétées en fonction de leur disponibilité et leur accessibilité ainsi que de la nature des données et de leur intérêt pour l'analyse et l'interprétation ;
- La bibliographie est enrichie de références académiques pertinentes en matière de théories de la migration comme de thématiques de recherche sur la migration.

Méthodes et techniques de formation à travers les Paradigmes de Leclercq et Denis	**Evaluation**
o Transmission / réception (Donnés migratoires) o Guidage/pratique (Application des règles statistiques migratoires) o Modélisation /imprégnation (Plan d'échantillonnage) o Approvisionnement/ Exploration (Documents/exercices)	- Evaluation diagnostique - Evaluation formative - Evaluation sommative

ÉVALUATION & DIAGNOSTIQUE DU COURS

Objectif de l'évaluation	Domaines d'apprentissage	Connaissances à tester	Outils pédagogiques
Tester le niveau des étudiants	Données migratoires	- Types de données migratoires - Sources de données migratoires - Niveau d'actualisation des données migratoires	Questionnaires
	Formules et règles démographiques migratoires	Le calcul des taux migratoires	Exercices
	Protocoles scientifiques d'échantillonnage migratoire	L'application du protocole scientifique lors de l'échantillonnage migratoire	

Impact des ODD sur les données migratoires

Les ODD, dont la migration est une question transversale, représentent une excellente occasion d'améliorer la capacité de collecte, de suivi, d'analyse et d'amélioration des données relatives à la migration. Les ODD ont révélé à quel point ces données sont imparfaites. Cependant des efforts sont déployés par les experts internationaux et les institutions nationales de statistique pour les améliorer.

- 10 des 17 ODD comportent des cibles et indicateurs pertinents pour la migration ou la mobilité. Il s'agit, par exemple, de l'émigration des professionnels de la santé, la mobilité des étudiants à l'étranger, la traite d'êtres humains et des transferts de fonds.
- Le principe fondamental de l'Agenda 2030 de « ne laisser personne de côté », incluant les migrants, exige la ventilation des données par statut migratoire, ce qui accroît considérablement les besoins en matière de données migratoires mais qui constitue également une opportunité d'améliorer ces dernières. 24 indicateurs sont pertinents pour la désagrégation par statut migratoire.

Le statut migratoire est défini par :

1. Pays de naissance ou de citoyenneté

• Pays de naissance : né à l'étranger versus né dans le pays ;

• Pays de nationalité : étranger versus citoyen.

2. Deuxième génération

• Pays de naissance/citoyenneté des parents.

3. Autres dimensions

• Date d'arrivée ;

• Raison (travail, études, famille, asile, etc.) ;

• Migration interne/international.

- En 2020, des propositions d'analyse approfondie ont été soumises lors de la 51ème session de la Commission de Statistique de l'Organisation des Nations unies (ONU). Ces propositions comprennent deux indicateurs clés liées aux données sur les migrations :

• Indicateur 10.7.3- Nombre de migrants tués en tentant de franchir les frontières maritimes, terrestres et aériennes ;

• Indicateur 10.7.4- Proportion de la population réfugiée, par pays d'origine.

PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE, CONCEPTS CLÉS, DÉFINITIONS ET SOURCES DES DONNÉES

Deux chapitres :

1 - Cadre théorique, concepts et définitions ;

2 - Sources des données statistiques.

1.1. Cadre théorique : Approches pluridisciplinaires sur la migration

La migration est l'un des sujets scientifiques qui ont retenu l'attention de toutes les sciences sociales, telles que l'économie, l'histoire, la sociologie, la psychologie…, et tous ces champs scientifiques ont tenté d'aborder la question de la migration sous un angle particulier qui confirme la multi-dimensionnalité de ce phénomène socialement, économiquement, culturellement, historiquement, psychologiquement..., par conséquent, l'approche de chaque domaine de la connaissance a été caractérisée par la formulation de plusieurs théories et le développement de plusieurs approches qui permettraient d'aborder le phénomène migratoire, cet aspect sera développé selon la spécialité de chaque Master.

Sciences humaines	Unité d'analyse	Approches et courants
Anthropologie de la migration	L'individu, les communautés, les sociétés, les cultures …	Structuralismes, culturalisme, diffusionnisme…[1]
Démographie migratoire	Population, natalité, mortalité…	L'approche de la Transition démographique, l'approche morphologique [2]
Economie migratoire	Situation économique, travail, revenu, vulnérabilité…	L'approche de LEWIS, l'approche de TORADO, l'approche du capital humain [3]
Géographie de la migration	Milieu naturel, l'homme, l'écosystème	Télédétection spatiale [4] , Cartographie [5]
Histoire migratoire	Evènements, faits, actes…	Approche biographique [6]
Psychologie de la migration	Comportement humain, personnalité…	L'approche bioécologique du développement humain [7] l'interactionnisme symbolique [8]
Sciences politiques et migration	Politiques migratoires, droit de l'homme…	L'approche pluridisciplinaire [9], approche systémique [10]
Sociologie de la migration	Phénomènes sociaux, action social, lien social…	Fonctionnalisme Théorie des réseaux, individualisme méthodologique [11]

1 Jean-Noël Ferrié et Gilles Boëtsch. L'immigration comme domaine de l'anthropologie. © Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans, 1992. p. 7-17

2 John Baude De Boeck Supérieur. Démographie et migrations des pays en développement vers les pays riches : les spécificités de l'Afrique Subsaharienne « Revue d'économie du développement » 2008/2 Vol. 16 p61 -95

3 Flore Gaubert. Pourquoi migrer ? le regard de la théorie La Découverte « Regards croisés sur l'économie » 2010/2 n° 8. Pages 96 à 105

4 Workshop International Télédétection et Systèmes d'Information Géographique «Information Spatiale et Développement Durable». 14 au 16 novembre 2005, Rabat, Maroc. Documents de l'Institut Scientifique, Rabat, n°20 2006

5 Lucie Bacon, Olivier Clochard, Thomas Honoré, Nicolas Lambert, Sarah Mekdjian et Philippe Rekacewicz. Cartographier les mouvements migratoires Revue européenne des migrations internationales vol. 32 - n°3 et 4 | 2016 p185_214

6 Beate Collet, Blandine Veith. Les faits migratoires au prisme de l'approche biographique Centre d'Information et d'Études sur les Migrations Internationales « Migrations Société » 2013/1 N° 145 | pages 37 à 48

7 Assumpta Ndengeyingoma. Représentations d'adolescents réfugiés de leur expérience migratoire et des éléments contribuant au développement de leur identité personnelle Université du Québec thèse présentée en psychologie à l'université du Québec à Trois-Rivières. Juin 2013.193p

8 David le breton. L'interactionnisme symbolique. 2012. PUF.256 p

9 Catherine Wihtol de Wenden. L'immigration en débat Trente ans de recherches sur l'immigration en science politique La revue pour l'histoire du CNRS 22 | 2008 La géopolitique mode d'emploi.

10 Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques. Une introduction à l'approche systémique .2007 .84P

11 Victor Piché. Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs. Population-F, 68 (1), 2012, 153-178

1.2. Les concepts de la migration

Dans un premier lieu, il est important de rappeler que certains concepts ont une définition établie par des conventions internationales tandis que d'autres non mais, ceux-ci peuvent faire l'objet d'une définition standardisée.

1.2.1. Migrant et migration

Migrant : Au niveau international, il n'existe pas de définition universellement acceptée du terme « migrant ». Ce terme s'applique habituellement lorsque la décision d'émigrer est prise librement par l'individu concerné, pour des raisons « de convenance personnelle » et sans intervention d'un facteur contraignant externe. Ce terme s'applique donc aux personnes se déplaçant vers un autre pays ou une autre région aux fins d'améliorer leurs conditions matérielles et sociales, leurs perspectives ou celles de leur famille [12].

Migration : Déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit entre pays, soit dans un pays entre deux lieux situés sur son territoire. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient leur cause, leur composition, leur durée, incluant ainsi notamment les mouvements des travailleurs, des réfugiés, des personnes déplacées ou déracinées[13]. Nous reviendrons sur tous ces concepts pour préciser les concepts de migrant notamment international, de migration et de résidence.

1.2.2. Migration interne versus migration internationale

La migration interne est le mouvement de personnes d'une région d'un pays à une autre afin d'y établir une nouvelle résidence. Cette migration peut être provisoire ou permanente. Les migrants internes se déplacent mais restent dans leur pays d'origine [14] .

Exemples

- *D'une région à une autre : migration régionale ;*
- *D'une ville à une autre : migration inter-villes ;*
- *de la campagne vers la ville : exode rural*
- *de la ville vers la campagne : exode urbain*

La migration externe ou internationale le Mouvement de personnes qui quittent leur pays d'origine ou de résidence habituelle pour s'établir de manière permanente ou temporaire dans un autre pays. Une frontière internationale est par conséquent franchie. Elle implique généralement un contrôle (douanes, police, services d'immigration, de santé…) avec la présentation de papiers d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) à la traversée des frontières.

Généralement, mais il y a des exceptions, notamment à l'intérieur des unions régionales. Deux exemples importants : l'Espace Schengen à l'intérieur de l'Union européenne et la Communauté des État de l'Afrique de l'Ouest (CDEAO) qui regroupent chacun plusieurs pays, avec une liberté de circulation et d'établissement à l'intérieur de l'union régionale..

1.2.3. Migrant international

C'est un concept clé dans l'étude des migrations internationales. La définition la plus simple et qui répond aux besoins statistiques est donnée par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unis (UNDESA) (Recommandations on Statistics of International Migration, Revision 1 (1998) para. 32) : le migrant international est « toute personne qui change son pays de résidence habituelle » (nous reviendrons sur la notion de résidence). Toutefois une définition plus complète est : « Le terme « migrant international » fait référence à toute personne se trouvant à l'extérieur de l'État dont elle possède la nationalité ou la citoyenneté ou, dans le cas des apatrides, de son pays de naissance ou de résidence habituelle. Le terme englobe les migrants qui ont l'intention de se déplacer définitivement ou temporairement, ceux qui se déplacent de manière régulière et en possédant les documents requis et ceux qui sont en situation irrégulière [15].

1.2.4. Émigration / Immigration

Émigration : Action de quitter son État de résidence pour s'installer dans un État étranger [16]. On parle d'émigrants et d'émigrés.

Émigrant : Une personne qui s'installe dans un pays autre que celui de sa résidence habituelle pour une période d'au moins un an (12 mois), de sorte que le pays de destination devient effectivement son

12 Glossaire de la Migration N° 9 OIM 2007.

13 Glossaire de la Migration N° 34. OIM.

14 Ibidem p. 52

15 Principes et directives recommandés sur les droits de l'homme aux frontières internationales, Haut-Commissariat aux droits de l'homme, HCDH 2014.

16 Glossaire de la Migration N° 34 OIM.

nouveau pays de résidence habituelle. Du point de vue du pays de départ, la personne sera un émigrant (émigration) de longue durée et du point de vue du pays d'arrivée, elle sera un immigrant (immigration) de longue durée [17] .

Immigration : Action de se rendre dans un État dont on ne possède pas la nationalité avec l'intention de s'y installer [18] . On parle d'immigrants et d'immigrés. Immigrant est celui qui arrive dans un pays ; immigré, celui qui y est installé, qui y réside.

La saisie statistique des deux mouvements n'est pas simple, car il faut pouvoir distinguer la mobilité des personnes de la migration. Cette dernière suppose un changement de résidence. Cependant, l'immigration est-elle moins difficile à saisir que l'émigration ?

1.2.5. Stock versus flux de migrants

« Stock » de migrants : nombre de migrants internationaux dans un pays à un moment donné [19] . Il s'agit généralement d'immigrés.

Remarque : le mot « stock » n'a pas une connotation positive, car il s'agit de personnes, d'êtres humains et non pas de marchandises. C'est le terme courant -par opposition à flux- et faute de mieux, qu'on utilise dans les statistiques. Certains préfèrent parler de population d'immigrés.

Flux de migrants : nombre de migrants arrivant (immigrants) dans un pays ou quittant (émigrants) un pays durant une période déterminée [20].

C'est un concept a priori simple. En réalité, il ne l'est pas en pratique car il s'agit de migrants et non de personnes et certaines personnes peuvent traverser les frontières internationales sans qu'ils soient des migrants (par exemple des touristes) ou le faire plusieurs fois pendant la période considérée [21] .

1.2.6. Migration nette

Migration nette : nombre d'émigrants moins le nombre d'immigrants dans un pays (ou l'inverse, selon le pays) pendant une période déterminée [22].

Par opposition, **la Migration brute**, c'est tout simplement le nombre d'émigrants ou le nombre d'immigrants dans un pays pendant une période déterminée.

1.2.7. Féminisation de la migration

La nature changeante de la migration des femmes, qui reflète le fait que davantage de femmes migrent de manière indépendante plutôt qu'en tant que membres d'une famille, et qu'elles participent activement à l'emploi [23].

1.2.8. Migration de longue durée versus migration de courte durée, migration permanente versus temporaire, migration circulaire

Migration de courte durée : migration de plus de trois mois et de moins de douze mois (Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, 1998). (Voir aussi ci-dessous travailleurs migrants saisonniers et travailleurs itinérants) [24].

Migration de longue durée : migration d'au moins douze mois ; aussi le nouveau pays d'immigration devient le nouveau pays de résidence habituelle [25].

Migration permanente : la migration de longue durée peut devenir permanente.

Migration temporaire : c'est une migration provisoire, généralement de courte durée.

Migration circulaire : c'est une migration temporaire, généralement de courte durée (dont la migration

17 La définition de l'émigrant fournie par la Division des statistiques du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA-SD) se lit comme suit : « Une personne qui se rend dans un pays autre que celui de sa résidence habituelle pour une période d'au moins un an (12 mois), de sorte que le pays de destination devienne effectivement son nouveau pays de résidence habituelle. Du point de vue du pays de départ, la personne sera un émigrant de longue durée et de celui du pays d'arrivée, la personne sera un immigrant de longue durée » (UNDESA, Recommendations on Statistics of International Migration, Revision 1 (1998) 18).

18 Glossaire de la Migration N° 34 OIM.

19 Glossaire de la Migration N° 34 OIM.

20 Glossaire de la Migration N° 34 OIM.

21 Glossaire de la Migration N° 34 OIM.

22 Glossaire de la migration N° 34 OIM p. 146 « Nombre net de migrants sur une période donnée, c'est-à-dire le nombre d'immigrants moins le nombre d'émigrants. » Source : Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Glossaire des termes démographiques, World Population Prospects : Perspectives de la population mondiale : la révision de 2015 (2015) https://esa.un.org/unpd/wpp/General/ GlossaryDemographicTerms.asp (dernier accès le 5 février 2018).

23 Glossaire de la migration N° 34 OIM p.73 « La nature changeante de la migration des femmes, reflétant le fait que davantage de femmes migrent de manière indépendante plutôt qu'en tant que membres d'un ménage, et sont activement impliquées dans l'emploi.

24 Glossaire de la Migration N° 9 OIM.

25 Glossaire de la Migration N° 9 OIM.

saisonnière) ; mais elle peut aussi être de longue durée. L'idée est que le migrant n'a pas l'intention de s'installer de façon permanente sinon définitive [26].

1.2.9. Migration de retour

Retour dans le pays d'origine de migrants qui ont quitté leur résidence habituelle à l'étranger.

Pour des besoins statistiques, les Nations Unies recommandent la définition suivante: « personnes retournant dans leur pays de citoyenneté, après avoir été des migrants internationaux (à court ou à long terme) dans un autre pays et qui ont l'intention d'y rester pour au moins un an » [27] .

1.2.10. Travailleurs migrants, travailleurs migrants saisonniers, travailleurs frontaliers, travailleurs itinérants et autres

Travailleurs migrants : selon l'article 11 de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, 1990 (ICRMW) (ONU 1990), « le terme travailleur migrant désigne une personne qui émigre ou a émigré d'un pays vers un autre pays en vue d'occuper un emploi autrement que pour son propre compte ; il inclut toute personne admise régulièrement en qualité de travailleur migrant ». (Cf. OIT et 20ème Conférence internationale des statisticiens du travail) [28].

L'expression **"travailleurs migrants"** regroupe diverses catégories : travailleurs saisonniers, travailleurs frontaliers, travailleurs itinérants et autres travailleurs migrants.

Les travailleurs saisonniers, qui ne sont pas des résidents habituels du pays où ils ont un emploi, et dont le travail, de par sa nature, dépend des conditions saisonnières et n'est effectué que durant une partie de l'année [29] (agriculture, tourisme …).

Remarque : à rapprocher de migration à court terme ou de migration temporaire.

Les travailleurs frontaliers qui ne sont pas des résidents habituels du pays de la mesure mais qui ont reçu l'autorisation d'être employés de façon continue dans ce pays à condition de sortir du pays à des intervalles brefs et réguliers (tous les jours ou toutes les semaines) [30].

Les travailleurs itinérants, qui ne sont pas des résidents habituels du pays de la mesure mais qui voyagent dans ce pays pendant de courtes périodes pour des raisons liées au travail ;

Autres travailleurs migrants :

- **Les gens de mer,** y compris les pêcheurs employés sur un navire enregistré dans le pays de la mesure, dont les travailleurs ne sont pas des ressortissants [31] ; **les travailleurs employés dans une installation en mer** relevant de la juridiction du pays de la mesure, dont les travailleurs ne sont pas des ressortissants [32]; **les travailleurs domestiques étrangers** engagés par des employeurs résidents[33] , **les étudiants étrangers** qui sont entrés dans le pays dans le but déclaré de poursuivre des études mais qui ensuite travaillent, cherchent du travail, ou combinent le travail et les

26 Ibidem p. 30 Une forme de migration dans laquelle les gens font des allers-retours répétés entre deux ou plusieurs pays.» Source : Adapté de Commission des Communautés européennes, Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et le Comité des régions sur la migration circulaire et les partenariats pour la mobilité entre l'Union européenne et les pays tiers (16 mai 2007) COM (2007) 248 final, p. 8. Remarque : La migration circulaire a été appliquée dans de nombreux contextes. Il a été utilisé pour décrire la migration qui se produit spontanément (par exemple dans les régions frontalières, au sein de processus d'intégration régionale tels que l'Union européenne, ou entre deux ou plusieurs pays dans lesquels une personne a le droit légal de résider dans plus d'un pays). Elle a également été promue par les États et les acteurs du développement à travers des programmes et dispositifs spécialement conçus pour aider les migrants à migrer à l'étranger, généralement temporairement, dans le but de prendre un emploi et de retourner dans leur pays d'origine. Il convient toutefois d'être particulièrement prudent lors de la conception de programmes de migration circulaire, car cette forme de migration n'est pas nécessairement la meilleure solution pour les secteurs du marché du travail confrontés à des pénuries structurelles à long terme où des formes plus permanentes d'entrée et d'intégration à long terme peuvent mieux répondre aux besoins des employeurs et des travailleurs migrants. La migration circulaire peut également être utilisée comme stratégie d'adaptation dans le contexte du changement climatique et de la dégradation de l'environnement. Les programmes de migration circulaire peuvent donc être un moyen efficace d'aider à compléter les revenus locaux et à renforcer la résilience des communautés affectées par le changement climatique.

27 UNDESA, Recommendations sur les Statistiques relatives à la Migration Internationale, Révision 1 (1998) 18 Glossaire de la Migration N°9,Migration de retour : Migration ramenant une personne à son lieu de départ – pays d'origine ou lieu de résidence habituelle – généralement après un séjour d'une année au moins à l'étranger. La migration de retour peut être volontaire ou forcée. Elle inclut le rapatriement librement consenti.

28 https://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/meetings-and-events/international-conference-of-labour-statisticians/20/WCMS_651214/lang--fr/index.htm

29 Directives concernant les statistiques des migrations internationales de main d'œuvre CIST/20/2018/Directives 2018 Bureau International du Travail (OIT) p.7

30 Ibidem

31 Directives concernant les statistiques des migrations internationales de main d'œuvre CIST/20/2018/Directives 2018 Bureau International du Travail (OIT) p.7

32 Ibidem

33 Ibidem

études[34] , **les voyageurs internationaux en voyage touristique** en voyage touristique dont l'objectif principal est d'être employé dans le pays qu'ils visitent et de recevoir une rémunération en vue de travailler fourni [35], **les réfugiés et les demandeurs d'asile** qui travaillent ou qui cherchent du travail, qu'ils disposent ou non d'une autorisation de travail durant la procédure pour obtenir le statut de réfugié ou la demande d'asile [36] .

- **Les personnes déplacées de force au-delà des frontières** du fait de catastrophes d'origine naturelle ou humaine, qui travaillent ou cherchent du travail dans le pays où ils se trouvent déplacées [37] .
- **Les personnes victimes de la traite internationale** pour du travail forcé ou à des fins d'exploitation par le travail [38].

1.2.11. Migration régulière versus irrégulière

Migration régulière : mouvement de personnes qui s'effectue en conformité avec les lois des pays d'origine, de transit et d'accueil [39]. **Le migrant régulier** est celui qui est en situation régulière (cf. aussi Pacte mondial sur les migrations) [40].

Migration irrégulière : mouvement de personnes qui s'effectue en dehors des lois et accords internationaux qui régissent l'entrée, le séjour ou la sortie des pays d'origine, de transit et de destination [41] . **Le migrant en situation irrégulière** est celui qui a traversé ou traverse une frontière internationale et il n'est pas autorisé à entrer ou à rester selon la réglementation du pays ou des accords internationaux dans lequel il est parti [42]. Il est important de noter que, même lorsqu'ils sont en situation irrégulière, les migrants ont toujours droit au respect, à la protection et à la réalisation de leurs droits humains.

Un migrant en situation irrégulière peut se trouver dans une ou plusieurs des circonstances suivantes :

- Il ou elle peut entrer dans le pays de manière irrégulière, par exemple avec de faux documents ou sans passer à un point de passage frontalier officiel ;
- Il ou elle peut résider dans le pays de manière irrégulière, par exemple en violation des conditions du visa d'entrée ou du permis de séjour ;
- Il ou elle peut être employée dans le pays de manière irrégulière, par exemple il ou elle peut avoir le droit de résider mais pas d'occuper un emploi rémunéré dans le pays ».

Précision 1 : la migration irrégulière peut concerner un flux ou un « stock ».

Précision 2 : l'irrégularité fait référence au statut d'une personne à un moment donné et non à la personne : personne en situation irrégulière. De plus, elle peut « entrer » ou « sortir » de l'irrégularité à tout moment, soit par exemple parce que la personne a dépassé la durée de séjour autorisée ou a changé de statut de résidence sans y avoir été autorisée (a commencé par exemple à travailler sans permis de travail), soit parce que les dispositions réglementaires du pays ont changé).

1.2.12. Migration forcée

C'est une migration qui implique force, compulsion ou coercition. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un concept juridique international, ce terme a été utilisé pour décrire les mouvements de réfugiés, de personnes déplacées (y compris celles qui sont déplacées par des catastrophes ou des projets de développement), d'enfants et de personnes âgées et, dans certains cas, des victimes de la traite des êtres humains. Au niveau international l'utilisation de ce terme fait l'objet d'un débat en raison de la reconnaissance généralisée de l'existence d'un continuum d'agence plutôt que d'une dichotomie volontaire plutôt qu'une dichotomie entre le volontaire et le forcé, et parce qu'il pourrait nuire au régime de protection juridique internationale existant. On peut classer dans ce cadre le **retour forcé** de personnes (contrairement au retour volontaire) vers le pays d'origine, de transit ou un pays tiers, suite à une décision administrative ou judiciaire (à rapprocher de refoulement, déportation, expulsion).

34 Ibidem
35 Ibidem
36 Ibidem
37 Ibidem
38 Ibidem
39 Glossary on Migration N° 34 IOM p.175 "Migration that occurs in compliance with the laws of the country of origin, transit and destination"
40 Ibidem p. 134 « A person who moves or has moved across an international border and is authorized to enter or to stay in a State pursuant to the law of that State and to international agreements to which that State is a party. »
41 Glossary on Migration N° 34 IOM p.116 "Movement of persons that takes place outside the laws, regulations, or international agreements governing e entry into or exit from the State of origin, transit or destination."
42 Ibidem p. 133 «A person who moves or has moved across an international border and is not authorized to enter or to stay in a State pursuant to the law of that State and to international agreements to which that State is a party."

1.2.13. Migrants en situation de vulnérabilité

Migrants qui sont dans l'incapacité de jouir de leurs droits humains, qui sont exposés à de grands risques de violations et d'abus (risque de traite, de travail forcé…) et ont donc besoin d'être pris en charge [43].

1.3. Autres concepts connexes

1.3.1. Résidence

C'est un concept important car il sert à définir le migrant international. C'est le fait de vivre, d'habiter dans un lieu, notamment un pays, pendant un certain temps (à convenir). On parle généralement de résidence habituelle (cf. IOM Glossary on Migration 2019), c'est-à-dire là où la personne vit habituellement [44].

1. Précision : « pendant un certain temps » La durée du temps de résidence minimum varie d'un pays à l'autre. Selon les Nations Unies, parmi 45 pays qui ont des statistiques sur l'immigration, 24 identifient le migrant international comme une personne qui projette de rester à l'étranger au moins un an, quatre pays, au moins six mois, huit pays, trois mois et plus, et pas de critère de temps clair pour les autres. Pour plusieurs pays européens le critère de temps varie selon qu'il s'agit d'étrangers européens ou non-européens. Ce qui pose un problème de comparabilité des données [45]). D'un autre côté, la résidence fiscale tend à être de six mois et un jour (183 jours) dans de nombreux pays et de trois mois et plus pour les autorités administratives. C'est cette dernière durée qui tend à être adoptée pour la définition du migrant international (nous y reviendrons dans la pratique du Maroc).
2. Précision : à distinguer résidence et domicile avec lequel on la confond parfois. Une personne peut avoir plusieurs résidences dans un pays, mais un seul domicile. C'est là où il habite, où il vit habituellement.

1.3.2. Lieu d'origine (ou de départ), lieu de destination (ou d'arrivée)

Pays d'origine (de départ) : pour les migrations internationales, pays d'origine, de naissance dont on porte généralement la nationalité. (Pour les migrations internes, lieu/ localité de naissance) [46].

Pays de destination (d'arrivée) : pour les migrations internationales, pays de destination, d'accueil, qui en principe deviendra pays de résidence, d'immigration [47] .

Pays de transit (de passage) : pour les migrations internationales, lieu(x) et pays de transit, de passage, où le migrant ne pense pas, en principe, s'installer. « En principe », car parfois le pays de transit, devient, faute de mieux (quand le pays de destination n'est pas accessible), pays d'immigration [48] .

1.3.3. Déplacés internes

Personnes ou groupes de personnes qui ont été forcées ou obligées de fuir ou quitter leur domicile, en particulier à la suite ou pour éviter les effets d'un conflit armé, des situations de violence généralisée, des violations des droits humains ou des désastres naturels ou causés par l'homme et qui n'ont pas traversé des frontières internationalement reconnues [49].

1.3.4. Trafic, traite des personnes

« L'expression "traite des personnes" désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes

43 Haut-commissariat aux droits de l'homme, Principles and Practical Guidance on the Protection of the Human Rights of Migrants in Vulnerable Situations, Report of the United Nations High Commissioner for Human Rights to the Human Rights Council (3 January2018) UN Doc. A/HRC/37/34, para. 12

44 Glossary on Migration N° 34 IOM p. 225 "A place within a country where a person lives, that is to say, the place in which he or she has a place to live where he or she normally spends the daily period of rest. »

45 United Nations, Department of Economic and Social Affairs (1998). Recommendations on Statistics on International Migration, Revision 1

46 Glossary on Migration N° 34 IOM p. 39 « In the migration context, a country of nationality or of former habitual residence of a person or group of persons who have migrated abroad, irrespective of whether they migrate regularly or irregularly."

47 Ibidem p. 39 "In the migration context, a country that is the destination for a person or a group of persons, irrespective of whether they migrate regularly or irregularly."

48 Ibidem p.39 "In the migration context, the country through which a person or a group of persons pass on any journey to the country of destination or from the country of destination to the country of origin or the country of habitual residence."

49 Ibidem p.109 "Persons or groups of persons who have been forced or obliged to flee or to leave their homes or places of habitual residence, in particular as a result of or in order to avoid the effects of armed conflict, situations of generalized violence, violations of human rights or natural or human-made disasters, and who have not crossed an internationally recognized State border."

d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes [50] ».

1.3.5. Demandeurs d'asile

Un demandeur d'asile est une personne qui cherche une protection internationale en demandant asile dans un pays. Un demandeur d'asile ne deviendra un réfugié que si sa demande est acceptée par le pays où il l'a fait. Donc tous les demandeurs d'asile ne deviendront pas nécessairement des réfugiés, mais tous les réfugiés reconnus ont d'abord été des demandeurs d'asile [51] .

1.3.6. Réfugiés

Personne qui « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner [52] ».

1.3.7. Personnes persécutées

Il n'y a pas de définition universellement acceptée de la « persécution ». Les éléments constitutifs de la persécution sont tirés de la Convention de Genève de 1951 sur le statut de réfugié. Une personne persécutée est une personne qui craint pour sa vie ou sa liberté à cause de sa race, sa religion, sa nationalité, ses opinions politiques ou son appartenance à un groupe social particulier. D'autres violations des droits humains pour les mêmes raisons constituent des cas de persécution [53] .

1.3.8. Enfants non accompagnés, enfants séparés

Enfants non accompagnés : personnes qui n'ont pas atteint l'âge de la majorité (18 ans) et qui ne sont pas accompagnées de personnes majeures, généralement des parents, des proches qui en prennent soin et responsabilité [54].

Enfants séparés : Les enfants, tels qu'ils sont définis à l'article 1 de la Convention sur les droits de l'enfant, qui ont été séparés de leurs deux parents, ou de la personne qui s'occupait principalement d'eux auparavant, selon la loi ou la coutume, mais pas mais pas nécessairement d'autres parents. Il peut donc s'agir des enfants accompagnés d'autres membres adultes de la famille [55].

1.3.9. Personnes en transit

Personne de passage dans un pays, pour une durée variable, ayant traversé un ou plusieurs pays. Son but est de continuer son voyage vers un autre pays.

Remarque : une personne en transit peut se transformer en immigré si elle change d'avis et s'installe dans le pays de transit.

1.3.10. Régularisation versus Intégration

La régularisation : Décision par laquelle les autorités nationales compétentes accordent un titre de séjour à un étranger ou à un groupe d'étrangers se trouvant en situation irrégulière sur son territoire [56].

L'intégration va au-delà de la régularisation et même de la naturalisation. Elle est Le processus bidirectionnel d'adaptation mutuelle entre les migrants et les sociétés dans lesquelles ils vivent, par lequel les migrants sont les migrants sont incorporés dans la vie sociale, économique, culturelle et politique

50 Protocole additionnel à la convention des nations unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants Art. 3a A/RES/55/25 2001

51 United Nations High Commissioner for Refugees, Master Glossary of Terms (2006)»An individual who is seeking international protection. In countries with individualized procedures, an asylum seeker is someone whose claim has not yet been finally decided on by the country in which he or she has submitted it. Not every asylum seeker will ultimately be recognized as a refugee, but every recognized refugee is initially an asylum seeker. »

52 Convention relative au statut des réfugiés, 1951, art. 1er a, § 2)

53 Glossary on Migration N° 34 IOM « A threat to life or freedom on account of race, religion, nationality, political opinion or membership of a particular social group. Other serious violations of human rights for the same reasons also constitute persecution. Source: Adapted from United Nations High Commissioner for Refugees, Handbook and Guidelines on Procedures and Criteria for Determining Refugee Status (December 2011) UN Doc. HCR/1P/4/enG/Rev. 3, para. 51. Note: In the refugee context, there is no universally accepted definition of "persecution". The term was deliberately not defined in the Geneva Convention relating to the Status of Refugees (adopted 28 July 1951, entered into force 22 April 1954) 189 UNTS 137). The first prong of the above definition is inferred from Article 33 of the Refugee Convention. The second prong builds on States' jurisprudence which commonly recognizes violations of human rights to constitute persecution when reaching a certain threshold of seriousness. According to the Convention's definition of a refugee, persecution must be based on one of the following five grounds: race, religion, nationality, membership of a particular social group or political opinion » (United Nations High Commissioner for Refugees, Handbook and Guidelines on Procedures and Criteria for Determining Refugee Status (December 2011) UN Doc. HCR/1P/4/enG/Rev. 3, para. 51).

54 Glossary on Migration N° 34 IOM p. 223 "Children, as defined in Article 1 of the Convention on the Right of the Child, who have been separated from both parents and other relatives and are not being cared for by an adult who, by law or custom, is responsible for doing so. Note: In the context of migration, children separated from both parents or other caregivers are generally referred to as unaccompanied migrant children (UMC)."

55 Glossary on Migration N° 34 IOM p. 195 Adapted from Committee on the Rights of the Child, General Comment No. 6: Treatment of Unaccompanied and Separated Children outside Their Country of Origin (1 September 2005) UN Doc CRC/ GC/2005/6, para. 8.

56 Glossaire de la Migration N°9, p.72

de la communauté d'accueil. Il implique un ensemble de responsabilités conjointes pour les migrants et les communautés et intègre d'autres notions connexes telles que l'inclusion sociale et la cohésion sociale. D'autres notions connexes telles que l'inclusion sociale et la cohésion sociale [57].

Remarque : L'intégration n'implique pas nécessairement une résidence permanente. Elle implique toutefois la prise en compte des droits et obligations des migrants et des sociétés des pays de transit ou de destination, de l'accès à différents types de services et au marché du travail, ainsi que l'identification et le respect d'un ensemble de valeurs fondamentales qui lient les migrants et les communautés d'accueil dans un but commun [58] .

1.3.11. Diaspora

Migrants ou descendants de migrants dont l'identité et le sentiment d'appartenance, réel ou symbolique, ont été façonnés par leur expérience et leur parcours migratoire. Ils ont des liens avec leur pays d'origine et entre eux, fondés sur un sentiment partagé d'histoire, d'identité ou d'expériences mutuelles dans le pays de destination. [59] La diaspora est aussi une **« communauté transnationale »**, parce qu'elle est connectée à plus d'un pays et de ce fait peut jouer un rôle crucial pour mettre en relation des pays ou des communautés différents, car ayant des réseaux multiples liés à différentes identités et partage un sens d'appartenance à plus d'une communauté [60].

Remarque : « diaspora » est à l'origine utilisé pour des populations en exil forcé. Il a été utilisé par extension dans la littérature sur la migration pour des populations immigrées de la même origine.

1.3.12. Etudiants étrangers/ internationaux

Une personne qui a franchi une frontière internationale et s'est éloignée de son lieu de résidence habituel dans le but de d'entreprendre un programme d'études [61].

Remarque : on ne les considérait pas auparavant comme des migrants, car ils sont souvent à la charge du pays d'origine. Maintenant, la résidence prime pour les considérer comme migrants (cf. notamment les enquêtes MED-HIMS au Maroc); en plus du fait que certains exercent une activité rémunérée en parallèle à leurs études ou restent dans le pays d'immigration à la fin de leurs études. (Cf. aussi ci-dessus « Travailleurs migrants »).

1.3.13. Réseaux migratoires

Il n'existe pas de définition internationale des réseaux migratoires. On pourrait dire qu'il s'agit d'un ensemble de personnes en liaison pour organiser ou faciliter la migration internationale. Il pourrait s'agir de réseaux familiaux, tribaux ou régionaux.

Remarque : le mot « réseau » a souvent une connotation négative, comme les réseaux clandestins de migration - sans parler des réseaux de trafic de migrants ou de traite.

1.4. Les définitions pratiques adoptées au Maroc

Le Maroc respecte généralement les définitions internationales concernant la migration. Pour nous en assurer, nous nous intéresserons à l'approche du « migrant international » dans les recensements de population et dans les grandes enquêtes nationales portant sur la migration internationale ou sur d'autres domaines (comme les enquêtes emploi, niveau de vie…) mais dont des modules ou des questions sont en relation avec la migration internationale.

1.4.1. Les recensements de la population et de l'habitat

Les recensements de la population et de l'habitat au Maroc considèrent les résidents dans un lieu déterminé du pays (et dans le pays de façon générale), les personnes qui y sont installées pour une période de six mois et plus ou qui ont l'intention de s'y installer pour six mois ou plus.

Il en découle que les étrangers immigrés dans le pays qui répondent à cette condition de durée sont considérés comme des résidents.

A contrario, les Marocains **émigrés** dans un autre pays pour une durée de six mois ou plus, ou qui ont l'intention d'y rester six mois ou plus, sont considérés comme résidant dans le pays en question (donc non-résidents au Maroc et ne faisant pas partie de la population légale du pays).

En revanche, lorsqu'ils retournent au pays pour une durée de six mois et plus ou ont l'intention d'y rester pour au moins six mois, ils sont considérés comme

57 Glossary on Migration N° 34 IOM p. 106
58 Ibidem
59 Ibidem p. 49
60 Strategy to Enable, Engage and Empower Diaspora IOM (n.d.) 1
61 Glossary on Migration N° 34 IOM p. 115

des **migrants de retour** et sont recensés parmi la population du pays.

1.4.2. Les enquêtes sur la migration internationale

Les enquêtes nationales sur la migration internationale au Maroc ont également adopté la même définition de la résidence (au moins six moins) jusqu'à récemment. En effet ce n'est que dans le cadre de l'enquêtes MED-HIMS sur la migration internationale menées au Maroc depuis 2018 que la durée de la résidence a été raccourcie et ramenée à seulement trois mois et plus. Ainsi un immigré dans les pays est considéré comme y résidant s'il y est installé depuis trois mois et plus ou a l'intention d'y rester au moins trois mois. Et un émigré marocain à l'étranger est considéré comme résidant dans le pays d'accueil s'il y reste ou a l'intention d'y rester trois mois ou plus.

De même le migrant de retour est le citoyen Marocain qui avait émigré à l'étranger et qui est revenu au pays depuis trois mois ou plus en ayant l'intention d'y rester trois mois ou plus, voire définitivement.

1.4.3. Les autres enquêtes nationales

Les enquêtes nationales non dédiées à la migration internationale- comme les enquêtes démographiques, les enquêtes sur l'emploi, le niveau de vie etc. – adoptent la même approche de la résidence que les recensements de la population (six mois et plus).

Remarque : étant donné ces différences de définitions, il faudrait procéder avec prudence, non seulement dans les comparaisons entre pays, mais aussi dans le même pays quand on utilise des sources différentes dans l'analyse ou quand on procède à une analyse dans le temps du phénomène migratoire.

Questions de réflexion

1- Que désigne le terme « pays de résidence habituelle » ?
2- Expliquez l'importance de la dimension temporelle dans la définition du migrant international.
3- Selon la définition de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) un migrant est celui qui quitte son lieu de résidence habituelle alors que les recommandations des Nations Unies le définisse comme celui qui change son lieu de résidence habituelle. Existe-t-il selon vous une différence entre les deux définitions ? Comment ?
4- Quelles sont les conséquences d'adoption de l'une ou l'autre des deux définitions précédentes ?
5- Si l'on s'en réfère au critère temporel pour identifier une migration, combien un migrant pourra-t-il effectuer de migration pendant une année d'observation ?
6- Quels sont les critères que vous avez retenus pour définir un immigrant international ?
7- Quels sont les critères que vous avez retenus pour définir un émigrant international ?
8- En quoi l'information sur le pays de naissance pourrait-elle être importante ?

Comment peut-on distinguer les nationaux des étrangers qui ne possèdent pas la nationalité du pays considéré ?

1.5. Analyse des statistiques migratoires

1.5.1. Protocole scientifique de l'échantillonnage

• L'échantillon

Un échantillon est un groupe relativement petit et choisi scientifiquement de manière à représenter le plus fidèlement possible une population ; Ainsi, au lieu d'examiner l'ensemble de la population, on étudie une partie ou un sous-ensemble de cette population qui est représentatif et à partir duquel on peut tirer des conclusions pour l'ensemble de cette population [62].

• L'échantillonnage probabiliste

Toutes les techniques d'échantillonnage probabiliste sont fondées sur la méthode d'échantillonnage dite « aléatoire simple » (A.S.). Cette méthode accorde une « chance » (probabilité) de sélection égale et non nulle à tous les échantillons d'une grandeur donnée.

La méthode d'échantillonnage dite « aléatoire stratifiée » (A. St.) est un regroupement de plusieurs échantillonnages aléatoires simples. En fait, si la population est formée de plusieurs sous-populations (strates) distinctes telles que la variabilité au sein d'une même strate est minime par rapport à la variabilité entre les différentes strates, alors on extrait de chaque strate un sous-échantillon aléatoire simple dont le regroupement constitue l'échantillon final. L'efficacité de l'échantillonnage aléatoire stratifié dépend du choix des variables de stratification : plus ces variables sont reliées aux variables étudiées, plus la stratification est efficace.

62 Hervé Gumuchian Claude Marois. Initiation à la recherche en géographie Chapitre 6. Les méthodes d'échantillonnage et la détermination de la taille de l'échantillon. P 265-294

La méthode d'échantillonnage « systématique » dépend à l'échantillonnage aléatoire simple, et a l'avantage d'être facile à appliquer.

L'échantillonnage par « grappes » est une technique dont l'unité échantillonnale est un ensemble comprenant plus d'un élément de la population au lieu d'un seul, comme dans les autres méthodes. Cette technique est en fait un échantillonnage aléatoire simple où l'unité d'échantillonnage est définie par un groupe d'éléments.

• L'échantillonnage non probabiliste

Cette catégorie comprend toutes les méthodes d'échantillonnage où aucune probabilité de sélection n'est assignée aux éléments de la population. Il en découle que les inférences établies à partir des résultats obtenus relèvent plutôt de l'intuition que d'une démarche objective et scientifique. Parmi ces techniques, citons les échantillonnages à choix raisonné accidentel, intentionnel, par expert, par quota, etc. Selon ces méthodes, la détermination d'un échantillon dit « représentatif » dépend fondamentalement de l'accessibilité des éléments échantillonnaux, de l'habileté ou de l'expertise du chercheur [63].

• La taille d'échantillon

La taille de l'échantillon se définit nécessairement par rapport au degré de précision exigé par l'enquêteur et au phénomène que l'on veut étudier. De manière générale, plus l'échantillon est grand et plus l'estimation sera précise. La notion de précision est matérialisée par un seuil de confiance (en général 95%) et une marge d'erreur. Par exemple si l'on définit un seuil de confiance de 95% et une marge d'erreur de 2%, cela signifie que l'échantillon permettra d'extrapoler le résultat avec 5% de risques de se tromper de plus ou moins 2%.

La taille de l'échantillon dépend ainsi de plusieurs facteurs :

- La marge d'erreur acceptée, notée m ;

- Le risque maximum accepté, noté t. La valeur est issue d'une loi de probabilité (loi de Student pour une taille de population inférieure à 30, loi Normale pour une taille de population supérieure à 30) [64] .

Tableau statistique : Taille d'échantillon en fonction de la taille de la population de la précision de la marge d'erreur acceptées de l'estimation [65].

Niveau de confiance	Marge d'erreur	Taille de la population étudiée						
		10	15	30	50	100	150	200
99%	2%	10	15	30	50	98	145	191
	5%	10	15	29	47	87	123	154
	10%	10	14	26	39	63	79	91
95%	2%	10	15	30	49	96	142	185
	5%	10	15	28	45	80	108	132
	10%	10	13	23	33	49	59	65
90%	2%	10	15	30	49	95	138	179
	5%	10	15	27	43	73	97	115
	10%	9	13	21	29	41	47	51

Source : Ihssane SLIMANI CHAI. Constitution d'un échantillon : conseils méthodologiques. Comité d'harmonisation de l'audit interne

63 David Ajar, Clément Dassa and Hélène Gougeons. Revue des sciences de l'éducation L'échantillonnage et le problème de la validité externe de la recherche en éducation Volume 9, Number 1, 1983 p 8-10

64 Ihssane Slimani Chai. Constitution d'un échantillon : conseils méthodologiques. Comité d'harmonisation de l'audit interne. p 4

65 Ihssane SLIMANI CHAI. Constitution d'un échantillon : conseils méthodologiques .comité d'harmonisation de l'audit interne p 5

1.5.2. Les taux démographiques migratoires

Abréviations	Taux migratoires pour une année précise	Formules
TANM	Taux d'Accroissement Normal Migratoire	N-D /pmx1000
P1	La taille de la population de l'année en cours	P0+SN+SM
TMN	Taux de migration nette	I-E /p x1000
SM	Solde migratoire	I-E
TI	Taux d'immigration	I/Px1000
TE	Taux d'émigration	E/PX1000
TAN	Taux d'accroissement normal	(N-D)+(I-E) /PMx1000

I=immigrés E= émigrés P= population N : naissances D : décès
PM : population au milieu d'année P0= Population au début de l'année SM= Solde Migratoire
SN= Solde Naturel

1.6. Evaluation formative

Exercices 1 (l'échantillonnage) :

A- Pour les thématiques migratoires suivantes essayez de choisir l'échantillonnage adéquat :

1) L'Intégration socio-économique de la femme migrante
2) Les représentations sociales sur les déterminants socio-culturels de l'acte migratoire
3) La situatio1

C- Calculer la taille de l'échantillon en se basant sur les données suivantes

Type d'échantillon	La taille de la population cible	Solution 1	Solution 2
Aléatoire simple	3570019		
À choix raisonné	3895431		
Aléatoire systématique	3297435		
Stratifié	5994435		
En grappe à plusieurs degrés	6709432		

Exercices 2 (taux migratoires) :

A- En utilisant les données suivantes calculez:

1) Le solde migratoire
2) Le taux de la migration nette
3) Le taux d'immigration
4) Le taux d'émigration à travers les données suivantes

Pays	Nombre d'émigrés	Nombre d'immigrés	La taille de Population
A	1256690	37096543	9754329698
B	32678943	11298709	8707654321
C	22564329	22564329	7654321987
D	106485	34574323	56543&1986
E	654890	14574323	848432369
F	4148907	3128907	748130369

B- En se basant sur les données suivantes calculer :

1) Le solde naturel
2) Le taux d'Accroissement Normal Migratoire
3) La taille de la population de l'année en cours

Pays	Naissances	Décès	Solde migratoire	Population au début de l'année	Population au milieu de l'année
A	30007571	69408	7500054	57043217890	67043217890
B	10009576	69102	3500021	17043217890	25043217830
C	30001559	63404	1500059	67043217890	69043217890

2.1. Les méthodes de collecte des données sur la migration internationale

Deux types de méthodes de collecte peuvent être distinguées, à savoir :

- **Enregistrement continu :** les Registres de la population et les statistiques administratives
- **Enregistrement discontinu :** les Recensements de la population et les enquêtes par sondage.

2.1.1. Registres de population

Dans plusieurs pays, le registre de la population est un système de collecte des données par les services publics selon lequel les caractères démographiques et socioéconomiques de l'ensemble d'une population ou d'une partie de la population font l'objet d'un enregistrement continu. Dans les pays où l'enregistrement du domicile est obligatoire, le lieu actuel de résidence doit être signalé à un bureau d'enregistrement ou à la police dans un certain délai après l'établissement du nouveau domicile. Contrairement à l'état civil, il ne concerne pas seulement les ressortissants du pays et couvre donc aussi les immigrés. Il peut être tenu à l'échelle nationale ou à des échelles plus petites, typiquement celle de la commune.

2.1.2. Statistiques administratives [66]

Les données administratives sont des renseignements recueillis par les organismes des secteurs public et privé dans le cadre de leurs activités courantes. Les dossiers des naissances et des décès, des mariages et des divorces, les dossiers fiscaux, les mouvements transfrontaliers des biens et des personnes et les données recueillies par satellite en sont des exemples.

Ces données administratives pourraient être utilisées à des fins statistiques pour compléter les données d'enquête, pour remplacer une enquête et pour soutenir les activités statistiques. Elles sont très utiles pour obtenir des renseignements, sous forme de données désagrégées, ayant trait à des populations ou à des thèmes particuliers qui seraient difficiles à obtenir au moyen d'une enquête ou dont la collecte engendrerait des coûts importants.

Les sources administratives sont conçues et entretenues à des fins administratives (et pas forcément statistiques). Elles constituent également un potentiel statistique largement sous-exploité car elles peuvent fournir de l'information sur des aspects liés à la migration.

2.1.3. Utilisation des recensements pour l'analyse de la migration

Le recensement de la population est une source traditionnelle majeure de données sur le stock et les flux des immigrants internationaux ou de la population étrangère et des migrants de retour dans un pays. Les recensements offrent de bonnes possibilités d'étudier les phénomènes liés à la migration, étant donné qu'ils comprennent, dans la plupart des États, des questions sur la nationalité, le pays d'origine et les lieux de résidence antérieurs. Les données agrégées des recensements fournissent des informations sommaires sur des régions et/ou des groupes, tandis que les micro-données des recensements permettent de rendre compte des réponses individuelles.

En outre, certains recensements fournissent également des informations détaillées permettant d'étudier les conditions de vie de groupes de migrants spécifiques, telles que l'intégration au marché du travail, l'accès aux services de base et les possibilités en matière d'éducation [67].

- La collecte des données est faite à l'aide d'un questionnaire :

Exercice d'approvisionnement et d'exploration :

Présentation du protocole scientifique du guide de questionnaire utilisé lors du recensement général au Maroc.

Points forts :

- **La couverture du recensement se veut universelle.** En effet, Le recensement doit couvrir un territoire bien défini (par exemple, tout le pays ou une partie

66 La plupart des pays disposent de procédures administratives pour enregistrer les étrangers ou leur accorder un permis de séjour, notamment des visas de tourisme, des visas de travail ou des permis d'études. Bien que de nombreux pays ne les reconnaissent toujours pas comme une source de statistiques sur la migration, ces fichiers administratifs peuvent, dans une certaine mesure, permettre de recenser et d'analyser la population de migrants et les flux migratoires. Global Migration Data Analysis Centre (GMDAC). Disponible sur : https://www.migrationdataportal.org/fr/data-sources/donnees-administratives

67 Global Migration Data Analysis Center (GMDAC). Disponible sur : https://www.migrationdataportal.org/fr/data-sources/recensements

bien délimitée de celui-ci). Le recensement de la population devrait inclure toute personne présente et/ou résidant dans son périmètre, selon le type de dénombrement de la population requis. Le recensement des logements devrait inclure tous les ensembles de logements quartiers, quel que soit leur type. Cela n'empêche pas l'utilisation de techniques d'échantillonnage pour obtenir des données sur des caractéristiques spécifiées, à condition que le plan de sondage soit cohérent avec la taille des zones pour lesquelles les données doivent être tabulées et le degré de détail dans les tableaux croisés à effectuer ;

- **Le recensement fournit une base de sondage** importante pour les enquêtes et études ultérieures ;
- **Les données de recensement évitent les erreurs d'échantillonnage** qui peuvent se produire avec les données d'échantillon ;
- **Le recensement est riche en caractéristiques démographiques et socio-économiques.**

a. Mesure de la migration à partir du lieu de naissance

Cette mesure consiste à rapprocher la résidence au moment du dénombrement du lieu de naissance. La population est classée en deux groupes :

- Migrants : définis comme les personnes qui ont été dénombrées en un lieu autre que leur lieu de naissance : non nées au lieu de recensement.
- Non-migrants : définis comme les personnes dénombrées dans leur lieu de naissance : nées au lieu de recensement.

Le terme «migrants- durée de vie» et «courants migratoires nets - durée de vie» sont utilisés pour désigner ce type de données.

b. Migration limitée à une période

Elle repose sur la question : «Quelle était votre lieu de résidence à la date (t) ? « Cette date (t) est un repère ayant une valeur historique ou autre capable d'être connu de tous, et qui ne soit pas trop éloigné dans le temps. Le tableau suivant résume cette question pour les deux derniers Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisés au Maroc.

Questions posées pour cerner la migration pendant une période :

RGPH 2004	RGPH 2014
Lieu de résidence au moment de l'intronisation de S.M. le Roi Mohammed VI (31 juillet 1999)	Lieu de la résidence au moment du vote de la constitution (1er juillet 2011)

c. Dernière migration

Pour déterminer la dernière migration, la méthode associe deux questions : l'une sur l'année de migration ou, ce qui revient au même, la date d'installation au lieu de recensement, l'autre sur l'avant-dernière résidence.

Très employée dans les recensements récents, cette méthode permet de classer les migrants suivant l'année d'installation et donc de distinguer les migrants récents et les migrants anciens.

d. Migration totale au cours d'une période

Pour appréhender la migration totale, on combine trois questions portant sur :

- La durée de résidence au lieu de recensement ;
- La résidence précédente ;
- La résidence à une date donnée déterminée.

Cette mesure est utilisée également pour estimer le stock des migrations de retour.

e. Méthode indirecte à partir des recensements

La méthode indirecte de mesure de la migration à partir des recensements repose sur la comparaison des données de deux recensements successifs. Le principe de cette méthode est de calculer par génération la migration intercensitaire par différence entre la population observée (avec migration) et la population prévue (sans migration) à la fin de la période de référence. La différence entre les changements observés et les changements prévus donne une estimation de la migration nette par génération.

Ainsi, la migration nette par génération est obtenue en comparant les résultats de la projection de la population recensée au premier recensement à la date du second recensement aux chiffres du second recensement ; c'est la différence entre le nombre de personnes entrées, autrement que par naissance dans une génération ou groupe de générations, dans une zone donnée et le nombre de personnes qui ont quitté cette zone autrement que par décès, dans cette même génération ou groupe de générations, entre les deux recensements.

2.1.4. Utilisation des enquêtes par sondage pour l'analyse de la migration

Deux types d'enquêtes par sondage sont actuellement utilisés pour mesurer ou étudier les migrations : (a) enquêtes par sondage auprès des ménages, et (b) enquêtes auprès des passagers aux frontières. Les deux enquêtes ont des objectifs différents.

f. Les enquêtes par sondage auprès des ménages

Elles comprennent des enquêtes spécifiques sur les migrations internationales et des enquêtes auprès des ménages qui ne se focalisent pas nécessairement sur la migration internationale, mais peuvent inclure des questions sur les migrations internationales, telles que l'enquête sur l'Emploi, l'enquête démographique, l'enquête sur population et santé, l'enquête sur les niveaux de vie des ménages.

L'avantage des enquêtes spécifiques sur les migrations internationales réside dans la richesse des informations collectées par rapport à d'autres sources de données; ce qui permet une analyse approfondie des causes, déterminants et conséquences de la migration internationale. Un autre avantage réside dans leur flexibilité pour identifier les groupes de migrants particuliers ciblés par l'étude.

Cependant, en raison du faible pourcentage de migrants internationaux présents dans la plupart des pays, la taille de l'échantillon de l'enquête doit être raisonnablement importante pour identifier suffisamment de migrants pour une analyse significative et par conséquent a un coût élevé.

g. Les enquêtes auprès des passagers aux frontières

Elles ciblent directement un échantillon de personnes qui traversent ou sont sur le point de traverser les frontières du pays. Les enquêtes sont réalisées par des entretiens en face à face à l'entrée ou à la sortie du pays (aéroports, ports, aires de repos…).

Les enquêtes auprès des passagers aux frontières confrontent le problème de l'absence d'une base de sondage appropriée.

h. Les enquêtes rétrospectives classiques

Dans les deux types d'enquêtes mentionnées ci-dessus, les personnes de l'échantillon sont interrogées sur leur passé démographique.

- Les mêmes questions que celles qui sont posées au recensement sont utilisées, mais plus nombreuses et plus précises.
- Elles consistent à poser suffisamment de questions pour déterminer au cours de l'interview de tous les individus d'un ménage ceux qui se sont déplacés au moins une fois dans leur vie de ceux qui ne se sont jamais déplacés.

Ce type d'enquêtes est entaché d'erreurs, à savoir :

- Omission d'événements : il peut s'agir d'omission involontaire due à une mauvaise compréhension de la question par la personne interrogée (enfant né-vivant, naissance suivie très rapidement d'un décès).

i. Les enquêtes à passages répétés

Ce type d'enquête vise à supprimer les erreurs des enquêtes rétrospectives (omissions d'événements, mauvaise appréciation de la période de référence) : il s'agit de mieux cerner la période de référence en l'encadrant par deux interrogatoires :

- Au cours d'un premier passage, on dresse l'inventaire initial de la population de l'échantillon.
- Puis, lors des passages successifs, on note les événements (naissances, décès, arrivées, départs, mariages, etc.) survenus dans le ménage depuis le passage précédent.

Avantages :

- Meilleure qualité de l'information : moins d'omissions, enregistrement plus précis des dates, contrôle possible de l'effet de sélection.
- Bonne connaissance de la population.

2.2. Acteurs intervenant dans la production de données sur la migration internationale

2.2.1. Au niveau International et régional

j. Portails

Portail Mondial des Données Migratoires [68]

Ce Portail vise à servir de point d'accès unique à des statistiques actualisées et exhaustives sur la migration et à des informations fiables sur les données migratoires à l'échelle mondiale. Le site est conçu pour aider les décideurs politiques, les offices des statistique nationaux, les journalistes et le grand public s'intéressant au domaine de la migration à explorer le paysage de plus en plus complexe des données sur les migrations internationales, actuellement dispersées entre différentes organisations et institutions.

Il est particulièrement essentiel de veiller à ce que les réponses à la migration reposent sur des faits solides et une analyse précise en période critique, telles que celles auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui. En rendant les données factuelles sur les questions de migration accessibles et faciles à comprendre, le portail vise à contribuer à un débat public plus éclairé.

Les cinq sections principales du Portail sont conçues pour vous aider à trouver rapidement et facilement les données et informations dont vous avez besoin.

68 https://migrationdataportal.org

- **DONNÉES** – Notre carte du monde interactive affiche les données migratoires globales accessibles au public et comparables au niveau international.
- **THÉMATIQUES** – Les aperçus thématiques expliquent comment les divers aspects de la migration sont mesurés, indiquent les sources des données, leurs points forts et limites et situent le contexte tout en fournissant une analyse des principales données migratoires.
- **RESSOURCES** – Des ressources et outils sur les données migratoires sont régulièrement ajoutés pour vous aider à trouver les bons instruments, directives et manuels expliquant comment recueillir, interpréter et diffuser les données migratoires.
- **Objectifs de développement durable (ODD) et Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières** – Données migratoires, ODD et nouveau Pacte mondial pour les migrations – Recense les objectifs des ODD relatifs à la migration ainsi que la façon dont ils sont définis et mesurés, et fournit des informations sur le nouveau Pacte mondial pour les migrations et les données nécessaires à sa mise en œuvre.
- **APERÇUS** - Vous trouverez les principales statistiques migratoires par pays ou région ainsi qu'un résumé des structures de gouvernance des migrations par pays conformément aux Indicateurs de gouvernance des migrations (IGM).
- **BLOG** – Notre blog et la série de vidéos « Talking Migration Data » accordent à la communauté des données migratoires un espace pour partager ses vues sur les nouveaux développements en la matière et les politiques, ainsi que sur les nouvelles données et méthodes.

k. Bases de données

Base de données du Département des affaires Economiques et Sociales de la Division de la population des Nations Unies (UNDESA) [69]

La Division de la Population des Nations Unies relevant du Département des Affaires Economiques et Sociales (UNDESA) a mis au point la base de données mondiale des Nations Unies sur les migrations (UNGMD), une collection complète de données empiriques sur le nombre (stock) de migrants internationaux par pays de naissance et de nationalité, sexe et âge, les groupes vulnérables tels que les femmes migrantes, les enfants et les apatrides.

Les sources de ces données sont les recensements de la population, les registres de population, les enquêtes nationales représentatives et d'autres sources statistiques officielles de plus de 200 pays et territoires dans le monde, l'Annuaire démographique, produit par la Division des statistiques des Nations Unies, des tableaux collectés par la Division de la population ainsi que des publications officielles disponibles dans les centres de documentation, les bibliothèques et sur Internet. Cette base de données fournit également des profils migration par pays [70].

Base de données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) [71]

La base de données de l'OCDE est alimentée par les statistiques provenant des pays concernés en utilisant les registres de la population, les recensements, les enquêtes nationales officielles et les statistiques administratives.

Elle contient des données sur les stocks d'immigrés et d'étrangers, les flux d'entrées d'immigrés permanents et de sorties, les réfugiés et demandeurs d'asile, les travailleurs étrangers, les travailleurs saisonniers (par pays d'origine et de destination, pays de nationalité, sexe, âge, année d'entrée ou de sortie, acquisition de la nationalité, niveau d'éducation…), flux et stocks du personnel de santé, personnes nées à l'étranger, population étrangère, taux d'activité, taux d'emploi, taux de chômage et secteur d'activité des autochtones et des allochtones, population allochtone dans les pays de l'OCDE.

Les données présentées sont le résultat d'un processus de standardisation qui permet les comparaisons entre pays.

La base de données permet de personnaliser (sélection des variables pays, sexe, année, niveau d'étude…), exporter les données et faire des requêtes particulières.

Base de données de l'Organisation Internationale du Travail (ILOSTAT) [72]

Elle se base sur les sources statistiques nationales des pays membres comme, les registres de population, les

68 https://migrationdataportal.org

69 https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data

70 La base de données étant basée sur des sources différentes, des écarts entre les tableaux sont inévitables, en particulier entre ceux qui concernent le même pays de dénombrement et la même date. Il est donc conseillé aux chercheurs et analystes d'utiliser la base de données avec prudence.

71 https://data.oecd.org

72 http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/lang--en/index.htm

enquêtes nationales sur l'Emploi, les enquêtes dans les lieux du travail, les statistiques administratives, et autres enquêtes.

Cette base de données présente des informations statistiques sur les stocks, les entrées et les sorties de travailleurs migrants (par sexe, âge, pays de nationalité, pays d'origine, de destination, pays de résidence précédente, pays de naissance, niveau d'éducation, activité, emploi et chômage, profession, situation dans la profession, secteur d'activité), personnes hors main d'œuvre par sexe, âge et nationalité.

Base de données de la Banque mondiale [73]

La base de données de la banque mondiale est obtenue à partir d'enquêtes par sondage, de recensements et de systèmes administratifs des différents pays concernés.

DataBank est un outil d'analyse et de visualisation qui contient des collections de données de séries chronologiques sur une variété de sujets y compris la migration internationale. Il est possible de créer ses propres requêtes ; générer des tableaux, des graphiques et des cartes ; les enregistrer, les intégrer et les partager facilement.

Base de données de l'EUROSTAT [74]

EUROSTAT s'appuie sur les données fournies par les membres du système statistique européen pour diffuser plus de 250 tableaux de statistiques européennes relatives aux migrations.

Ces tableaux concernent : la population; les projections démographiques ; les populations de migrants; les flux d'immigration et d'émigration; l'acquisition et perte de nationalité; la naturalisation, l'asile (demandeurs, demandes en attente, décisions); l'application de la législation relative à l'immigration (refus d'entrée, retours); le permis de séjour; les enfants migrants, la criminalité; la jeunesse; les statistiques urbaines; les indicateurs de l'intégration des migrants (les aspects liés à l'emploi, l'éducation, la santé, l'inclusion sociale et la citoyenneté active, les revenus) et d'autres variables socioéconomiques découlant d'enquêtes (enquête sur la population active, les statistiques sur le revenu et les conditions de vie).

Ces tableaux proposent différents degrés de ventilation, en général pour les variables les plus courantes (sexe, âge, pays de naissance, pays de nationalité).

Base de données de le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR)[75]

La base de données statistique du HCR fournit des données, des rapports et d'autres informations essentielles pour les opérations sur le terrain. Elle comprend aussi des rapports statistiques sur les personnes relevant de la compétence du HCR– réfugiés, demandeurs d'asile, réfugiés rapatriés, déplacés internes et apatrides.

Cette base de données est constituée sur la base des enregistrements du HCR et des États dans les pays hôtes. On y trouve des informations détaillées sur l'année, les pays d'asile, les lieux d'origine, le sexe, l'âge, la localisation et le statut juridique des réfugiés. Des indicateurs sur la qualité de la protection assurée aux réfugiés et les opérations du HCR sont de plus en plus souvent collectés.

Cette base de données permet de faire des requêtes de données personnelles.

Base de données de FRONTEX [76]

Agence Européenne de La Garde des Frontières et Côtières. Frontex traite les données à caractère personnel des ressortissants pays tiers faisant l'objet de décisions de retour rendues par les États membres (Rapatriés) aux fins d'organiser et coordonner les opérations de retour.

I. Centres, Observatoires et groupes de recherche

Centre des Migrations Mixtes (Mixed Migration Center) [77]

C'est un mécanisme de suivi et de collecte de données sur les migrations mixtes à l'échelle mondiale. Il s'agit de données primaires, régulières et standardisées sur les flux de la migration mixte, collectées depuis 2014, directement auprès des réfugiés et des migrants en mouvement le long des itinéraires fréquemment utilisés et dans les principaux pôles migratoires en Afrique, Asie, Europe et en Amérique latine.

73 https://donnees.banquemondiale.org
74 https://ec.europa.eu/eurostat/fr/data/database
75 https://www.unhcr.org/refugee-statistics
75 https://www.unhcr.org/refugee-statistics
76 https://frontex.europa.eu
77 https://www.mixedmigrationhub.org

Ces données offrent des informations détaillées et riches sur les profils des personnes en mouvement, les moteurs de la migration, les aspirations et intentions, les facilitations des voyages (y compris les interactions avec les passeurs) et les expériences tout au long du voyage et aux pays de destination, avec un fort accent sur la protection.

MIGREUROP [78]

Migreurop est un observatoire des frontières de l'Europe. C'est un réseau européen et africain de militant·e·s et chercheur·euse·s dont l'objectif est de faire connaître et de lutter contre la généralisation de l'enfermement des étrangers et la multiplication des camps, dispositif au cœur de la politique d'externalisation de l'Union européenne. MIGREUROP compte 51 associations et 52 membres individuel·le·s dans 17 pays du Moyen Orient, d'Afrique et d'Europe.

Anti-Atlas des frontières [79]

L'Anti-Atlas des frontières est un collectif de chercheurs, d'artistes et d'experts. Articulant recherche et création artistique, ils tentent d'aborder de manière inédite les mutations des frontières et des espaces des sociétés contemporaines.

Ce site constitue une plateforme de veille et de communication autour des événements, publications, actualités et œuvres art-science autour des mutations des frontières au 21e siècle. Il présente les colloques, séminaires et expositions que et les expérimentations ainsi qu'un ensemble de documents : articles publiés, vidéos (interviews, colloques, séminaires) et une liste d'œuvres de référence.

m. Publications

Publications de l'OIM [80]

C'est un ensemble d'articles fournissant des données sur la traite d'êtres humains, le trafic des migrants, les décès durant la migration, la disparition des migrants, des femmes migrantes et des enfants migrants. A titre d'exemples :

- International Organization for Migration. (2014). Fatal journeys: Tracking lives lost during migration. Geneva, Switzerland.
- International Organization for Migration. (2016). Fatal journeys: Volume 2: Identification and tracking of dead and missing migrants. Geneva, Switzerland.
- International Organization for Migration. (2017a). Fatal journeys: Volume 3 Part 1: Improving data on missing migrants. Geneva, Switzerland.
- International Organization for Migration. (2017b). Fatal journeys: Volume 3 Part 2: Improving data on missing migrants. Geneva, Switzerland.
- International Organization for Migration. (2019). Fatal journeys: Volume 3 Part 2: Missing migrant children. Geneva, Switzerland.

2.2.2. Au niveau National

n. Institutions

Le Maroc dispose de plusieurs services et unités statistiques responsables de secteur de la migration. l'Observatoire National de la Migration du Ministère de l'Intérieur qui est le correspondant de l'Observatoire Africain de la Migration, créé par décret en 2004 , permettra de centraliser les statistiques sur la migration.

Les statistiques migratoires sont surtout fournies par les recensements de population et les enquêtes auprès des ménages. Les entités concernées directement ou indirectement par les statistiques de la migration sont :

- Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) ;
- Le Ministère de l'Intérieur, à travers l'Observatoire National de la Migration : la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN), la Direction de la Migration et de la Surveillance des Frontières.
- Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger, à travers sa Direction des Affaires Consulaires et Sociales (DACS) ;
- Le Ministère de l'Inclusion Économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences ;/ Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) ;
- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
- Le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale ;
- Le Cconseil de la Ccommunauté Mmarocaine à

78 http://www.migreurop.org
79 https://www.antiatlas.net
80 https://publications.iom.int et https://gmdac.iom.int/publication-search

l'Etranger (institution constitutionnelle nationale consultative placée auprès de sa majesté le Roi Mohamed VI) ;

- La Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger ;
- Les associations d'étude et de recherche sur la migration Internationale (AMI, AMERM…) ;
- L'Office de change et Bank Al-Maghrib ;
- La Gendarmerie Royale ;
- L'Administration des Douanes et Impôts indirects ;
- La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
- Les unités de recherches sur la migration au sein des universités.

2.3. Sources de données statistiques sur la migration internationale au Maroc

La migration est une question transversale qui concerne chacun des 17 ODD et la plupart des 169 cibles du Programme 2030. L'une des priorités des ODD est de promouvoir la ventilation des données pour mieux servir les intérêts de certains groupes vulnérables et veiller à ce que personne ne soit laissé de côté. À cette fin, la cible 17.18 recommande que les données soient ventilées par statut migratoire[81]. Cela permettrait d'obtenir de meilleures données sur les différents aspects de la situation des migrants, de mieux comprendre leurs conditions de vie et de comprendre l'impact de la migration sur la santé, les revenus, l'éducation et d'autres domaines. Une meilleure désagrégation des données est également nécessaire si l'on veut intégrer la migration à d'autres secteurs de développement en tant que thème transversal.

Par conséquent, les pays doivent améliorer leur capacité à produire des rapports pertinents sur la migration dans le contexte des ODD. Dans l'ensemble, il est nécessaire d'améliorer les données migratoires aux niveaux local, régional, national et international pour le suivi des ODD, et les gouvernements doivent s'employer à renforcer leurs capacités à cette fin. L'amélioration des données migratoires est essentielle à l'amélioration de la gouvernance des migrations, et le processus de mise en œuvre des ODD peut contribuer à démarrer les efforts en ce sens [82].

2.3.1. Les recensements de population

o. Recensements au Maroc de 2004 et 2014 [83]

Questions posées sur la migration lors du RGPH

Lieu de naissance, lieu de résidence précédente, durée de résidence, lieu de résidence à un moment donné (vote de la constitution pour le recensement de 2014 autrement dit en 2011) ;

- RGPH 2004 : des données sur les flux de sortie vers l'étranger pendant les 12 mois précédant le recensement : date de départ, âge, sexe, état matrimonial, pays de destination, niveau d'éducation, type d'activité économique et profession principale.
- RGPH 2014 : données sur les flux de sortie survenus au cours des 10 années avant le recensement selon le sexe.

Types de données collectées

- Stock et flux des immigrants (étrangers résidant au Maroc) ;
- Stock et flux des migrants de retour au Maroc.
- Profils démographique et socioéconomique (sexe, âge, état matrimonial, niveau d'éducation, milieu de résidence, provinces, villes, régions, pays d'accueil et caractéristiques de l'emploi (le type d'activité, la profession, la situation dans la profession, la branche d'activité).
- Flux de sortie des Marocains vers l'étranger au cours de l'année précédant le recensement de 2004 (selon le sexe, l'âge, la date de départ, l'état matrimonial, le niveau d'éducation, le pays de destination, le type d'activité et la profession) et au cours des dix années précédant le recensement de 2014 (selon le sexe).

2.3.2. Les enquêtes statistiques au Maroc

p. Enquêtes statistiques sur la migration internationale

Enquête Nationale sur la Migration Internationale au Maroc 2018-2019 84 (MED-HIMS)

Enquête représentative menée au Maroc en utilisant des questionnaires et des outils méthodologiques préparés dans le cadre du programme MEDSTAT, exécuté dans les pays de la rive sud de la méditerranée

81 Voir définition du « statut migratoire » ci-dessus.

82 Il y a lieu de signaler que la Commission de l'Union Africaine est actuellement en train de concevoir une enquête sur la migration internationale qui sera exécutée dans certains pays africains. En outre, l'enquête mondiale DHS et MICS, bien qu'elles ne comportent pas de modules spécifiques sur la migration jusqu'à présent, certains pays le font récemment et le débat est d'actualité pour y intégrer des modules sur la migration et la migration forcée dans certains pays.

83 Haut-Commissariat au Plan : http ://www.Hcp.ma

et financé par l'Union Européenne. L'enquête au Maroc porte sur un échantillon de 109 000 ménages. Elle vise à fournir des données représentatives, rétrospectives et comparatives sur les nouvelles tendances de la migration internationales, les caractéristiques des migrants (émigrants actuels, migrants de retour, immigrants et migrants forcés), les intentions d'émigrer et sur les causes et les conséquences des migrations internationales. Les questionnaires utilisés sont :

1. Questionnaire ménage ;
2. Questionnaire logement ;
3. Questionnaire individuel pour le migrant actuel ;
4. Questionnaire individuel pour le migrant de retour ;
5. Questionnaire individuel pour le non-migrant ;

6-Questionnaire individuel pour le migrant forcé.

Types de données collectées

Les intentions d'émigration de la population non migrante

- Intentions d'émigration de la population non-migrante selon le milieu de résidence, la région, le sexe, l'âge, l'état matrimonial, l'éducation, l'activité, le chômage, le statut migratoire du ménage, le pays de destination potentielle, les raisons d'intention d'émigration et les raisons de non-émigration ainsi que les déterminants d'intention d'émigration, et la planification d'émigration.

Les migrants actuels/Marocains résidant à l'étranger (MRE)

- Répartition géographique de leurs ménages d'attache au Maroc et celle des migrants dans les pays d'accueil ;
- Historique de l'émigration et naturalisations ;
- Niveau d'éducation du migrant actuel ;
- Domaine de spécialisation du migrant actuel ;
- Statut matrimonial ; mixité des mariages ;
- Situation du migrant actuel avant la migration et motifs d'émigration ;
- Réseaux d'assistance à l'émigration ;
- Historique et mobilité de l'emploi ;
- Intentions et perceptions sur l'émigration ;
- Transferts en espèce et en nature de l'émigrant actuel ;
- Investissements des MRE, montants investis, secteurs d'investissement, raisons de non- investissement.

Les migrants de retour

- Historique de la migration ;
- Caractéristiques du migrant de retour (sexe, âge, milieu de résidence ; régions de réinstallation, pays de provenance, durée de séjour à l'étranger, période de départ, période de retour) ;
- Situation pré-migratoire et raisons de la migration à l'étranger ;
- Réseaux migratoires et assistance ;
- Historique de l'emploi ;
- Statut matrimonial, accompagnement du migrant, lieu de résidence du conjoint, mixité du mariage ;
- Raisons de la migration de retour et perception de l'expérience migratoire ;
- Problèmes rencontrés par le migrant de retour, le conjoint et les enfants au retour ;
- Transferts en espèce et en nature du migrant de retour, montants, bénéficiaires, canaux, utilisation ;
- Investissement du migrant de retour (secteurs d'investissement, montants investis, raisons de non-investissement, etc.).

Enquête Nationale sur l'Impact de la Migration Internationale sur le Développement au Maroc (OIM-AMI), 2015 [85]

C'est une enquête ménage réalisée en 2013 par l'Association Migration Internationale (AMI) en collaboration avec l'OIM. Elle couvre l'ensemble du territoire national, et porte sur un échantillon représentatif de 1200 ménages (y compris ceux composés d'individus étrangers), répartis sur les diverses régions du territoire national.

Types de données collectées

- Profil démographique et socioéconomique des MRE, des migrants de retour et des immigrants (sexe, âge, niveau d'éducation, périodes d'émigration, domaine d'étude, pays d'accueil ou d'origine, activité avant le départ, au moment de l'émigration et au retour,

84 LA MIGRATION INTERNATIONALE AU MAROC Résultats de l'Enquête Nationale sur la Migration Internationale 2018-2019.2020

85 https://morocco.iom.int/sites/default/files/Rapport%20Etude%20Impact%20de%20la%20Migration%20sur%20le%20De%CC%81veloppment%20du%20Maroc.pdf.

accompagnement des enfants, itinéraire migratoire des immigrants), etc.

- Causes des migrations des différentes catégories de migrants.
- Impacts des migrations internationales (émigration, retour et immigration) sur le développement du Maroc, à travers notamment les transferts financiers et de biens, les investissements réalisés par les migrants, le complément d'éducation et de qualification des migrants à l'étranger.
- Effets de la migration internationale sur le niveau de vie des ménages au Maroc.

Enquête sur Migration et Compétences, AMERM-ETF, 2012 [86]

Réalisée en 2012 par l'Association Marocaine d'Études et Recherches sur la Migration (AMERM) et la Fondation Européenne pour la Formation (ETF). Il s'agit d'une Enquête Nationale représentative portant sur un échantillon de 2600 migrants potentiels âgés de 18-50 ans et 1400 migrants de retour durant les 10 dernières années et âgés de 18 ans et plus au moment du retour.

Types de données collectées

- Profils démographique et socioéconomiques des migrants potentiels et des migrants de retour au Maroc.
- Niveaux d'éducation et de compétences des migrants potentiels et de retour.
- Type d'enseignement.
- Situation professionnelle des migrants potentiels et de retour avant, pendant et après le processus de migration.
- Choix de la destination des migrants potentiels.
- Incidence de la situation familiale et de la situation économique du ménage sur le migrant potentiel.
- Parcours migratoire des migrants de retour.
- Expérience des migrants de retour.
- Situation économique et conditions de vie des migrants de retour.
- Intentions futures des migrants de retour.

Enquête sur l'insertion socioéconomique des MRE dans les pays d'accueil de 2005 [87]

C'est une enquête auprès des ménages migrants menée au niveau des postes frontières portant sur 2832 MRE et environ 10 000 membres de leurs familles. Elle a pour objectifs d'étudier les mécanismes du processus d'insertion des Marocains résidant en Europe et d'identifier les liens économiques et sociaux qu'ils entretiennent avec le Maroc.

Types de données collectées

- Caractéristiques démographiques et socio-économiques des membres du ménage des MRE.
- Caractéristiques du logement.
- Itinéraire migratoire, intentions de retour et raisons, acquisitions de la nationalité du pays d'accueil, scolarisation des enfants et formation professionnelle, loisirs, vie politique et sociale, racisme et xénophobie, pratiques religieuses.
- Intentions de retour.
- Historique de l'emploi et du chômage.
- Visites du pays d'origine.
- Transferts d'argent.
- Investissements au Maroc et à l'étranger, montants investis, secteurs d'investissement, intentions d'investissement dans le futur…

Enquêtes socioéconomiques sur les MRE et l'utilisation de leurs transferts de 1998 et 2005

L'enquête de 2005 a été réalisée par la Fondation Hassan II pour les MRE sur la base d'un échantillon de 2126 MRE, dans les postes frontières et les aires de repos au nord du Maroc. Celle de 1998 a été exécutée par l'Institut National de la Statistique et d'Economie Appliquée (INSEA) auprès d'un échantillon de 1239 MRE avec une méthodologie similaire et pour l'essentiel le même questionnaire, et avec la même équipe de l'INSEA, sur les bateaux pendant la traversée du détroit de Gibraltar.

Types de données collectées

- Caractéristiques démographiques et socio-économiques des MRE et leur évolution.
- Évolution du processus et du modèle migratoires.

86 Voir : Migration et compétences au Maroc, résultats de l'enquête 2011-12 sur la migration et le lien entre compétences, migration et développement. https://www.etf.europa.eu/sites/default/files/m/CC3D1360326C17DBC1257BBE004E9255_Migration&competences_Maroc.pdf

87 Haut-Commissariat au Plan : www.https://www.hcp.ma

- Dilemme de l'intégration en pays d'immigration et de retour au Maroc.
- Relations avec le Maroc.
- Transferts de revenus, leurs caractéristiques, évolution et perspectives.
- Utilisation des transferts.
- Projets des migrants, leurs investissements et les obstacles rencontrés.

q. Enquêtes Nationales sur l'Emploi

Enquête Nationale sur l'Emploi au Maroc (ENE) [88]

L'Enquête Nationale sur l'Emploi est une enquête annuelle portant sur un échantillon de 90 000 ménages ayant intégré un volet sur l'immigration à partir de 2017.

Types de données collectées

- Taux d'activité, d'emploi et de chômage des immigrants au Maroc (selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence ; le diplôme, la formation professionnelle…) ;
- Caractéristiques démographiques et socioéconomiques des immigrants au Maroc,
- Raisons de la migration ;
- Accès des immigrants à la formation et à l'emploi ;
- Caractéristiques des immigrants entrepreneurs ;
- Couverture des immigrants par les systèmes de retraite et couverture médicale ;
- Utilisation par les immigrants des nouvelles technologies d'information et de communication.

r. Autres enquêtes modulaires au Maroc

Enquête Nationale Démographiques à Passages Répétés 2009-2010 [89]

Enquête Nationale représentative réalisée par le Haut-Commissariat au Plan en 2009-2010, portant sur un échantillon de 105 000 ménages et ayant intégré des modules sur la migration internationale. Elle a pour objectifs d'estimer les paramètres de l'accroissement démographique : fécondité, mortalité et migration.

Types de données collectées

- Date de migration, raison de migration, âge actuel, sexe, état matrimonial, niveau d'éducation, diplôme, situation dans la profession, pays d'accueil et durée de résidence à l'étranger.
- Flux de sortie et d'entrée des migrants au Maroc.
- Solde migratoire net.
- Caractéristiques démographique et socioéconomiques des émigrants marocains au cours des cinq années précédant l'enquête (sexe, âge au départ, pays de destination, niveau d'éducation, profession et état matrimonial).

Enquête Nationale sur les Niveaux de Vie des Ménages de 2006-2007 [90]

Enquête représentative au niveau national portant sur 7000 ménages, réalisée par le Haut- Commissariat au Plan en 2006-2007. Elle a pour objectifs, entre autres, d'étudier l'impact de la migration internationale sur le développement et le niveau de vie des ménages.

Types de données collectées :

Module sur les émigrés actuels durant les 5 dernières années

Caractéristiques démographiques et socioéconomiques : sexe, âge, année de migration, pays d'immigration, niveau scolaire, activité, profession exercée avant le départ, raison d'émigration, activité et profession actuelles, durée de résidence dans le pays d'immigration, transferts, rythme d'envoi, canaux d'envois, fréquence des transferts, montants des transferts, utilisation des transferts, envoi de biens en nature et valeurs de ces biens.

Module sur les migrants de retour durant les 5 dernières années

- Caractéristiques démographiques et socioéconomiques : sexe, âge, pays de d'accueil, année de départ, année de retour, niveau d'étude, activité actuelle, profession, situation dans la profession, secteur d'activité, état matrimonial, transferts et investissement.
- Des modules sur le niveau de vie.

2.3.3. Les statistiques administratives au Maroc

Bien que les degrés de complétude et d'exhaustivité des statistiques administratives au puissent être différents, ils ont tendance à avoir recours aux mêmes concepts, définitions et méthodes de collecte

88 Haut-Commissariat au Plan : https://www.hcp.ma
89 Haut-Commissariat au Plan : www.https//hcp.ma
90 Haut-Commissariat au Plan : www.https//hcp.ma

de données dans ce domaine ; aussi il est possible d'utiliser les statistiques administratives suivantes.

s. Les statistiques consulaires

- Effectifs des MRE résidant à l'étranger et leurs caractéristiques démographiques et socioéconomiques (sexe, âge, état matrimonial, niveau d'instruction, profession, pays d'accueil, régions d'origine au Maroc) / Ministère des Affaires Etrangères de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger.

t. Transferts de l'étranger

- Transferts des MRE par pays/ Office des Changes, Bank Al Maghrib.

u. Les statistiques des permis de séjour des étrangers

- Etrangers résidant au Maroc ayant un permis de séjour valide selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques (sexe, âge, état matrimonial, niveau d'éducation, activité, profession, pays d'origine, villes et région de résidence au Maroc/ Ministère de l'Intérieur.

v. Les statistiques sur les migrations irrégulières, les demandes de régularisation, les régularisations et les interceptions

- Statistiques sur les interceptions de migrants en situation irrégulières selon le sexe, l'âge, le pays d'origine, état matrimonial, ville, province et région…), le rapatriement par pays/ Ministère de l'Intérieur.
- Statistiques sur les demandes de régularisation et les régularisations selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques/Ministère l'Intérieur.
- Statistiques sur les rétentions, les expulsions et les rapatriements de migrants.

w. Les statistiques sur les permis de travail

- Statistiques sur les permis de travail selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques (éducation, activité, profession, secteur d'activité, situation dans la profession et pays d'origine) / Ministère de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences / ANAPEC

x. Les statistiques des réfugiés et demandeurs d'asile

Statistiques des réfugiés et demandeurs d'asile selon le sexe, âge, pays d'origine, ville de résidence, niveau d'éducation, composition familiale…) / HCR au Maroc.

y. Les statistiques des placements à l'international

- Les statistiques des Marocains placés à l'international selon le sexe, l'âge, le niveau d'éducation, l'activité, la profession, la situation dans la profession, le secteur d'activité, le pays d'accueil…).
- Les statistiques des étrangers placés au Maroc selon le sexe, l'âge, le niveau d'éducation, l'activité, la profession, la situation dans la profession, le secteur d'activité, le pays d'origine…) / Ministère de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences / ANAPEC
- Les statistiques des étudiants étrangers
- Statistiques des étudiants étrangers au Maroc selon le sexe, l'âge, le pays d'origine, la filière, l'université ou l'établissement d'enseignement…).
- Statistiques des étudiants marocains à l'étranger selon le sexe, l'âge, le pays d'accueil, la filière, l'université ou l'établissement d'enseignement ...) / Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.

Avantages

- Désagrégation (détails selon le niveau géographique, sexe, âge, raisons, durée, etc.) ;
- Informations existantes (déjà disponibles) ;
- Coûts minima.

2.4. Les indices de mesures directes de la migration

2.4.1. Les entrants, les sortants et le solde migratoire

A partir de ce qui précède, on peut établir la matrice des migrants internes durée-de-vie [91] pour une population donnée. La maquette de cette matrice au niveau régional, par exemple, se présente comme suit :

91 On peut aussi s'intéresser à la migration récente au cours des 12 mois précédant le recensement ou enquête ou bien la migration au cours d'une période récente de 3 à 5 ans.

Tableau : Matrice des migrations internes durée-de-vie

Région de naissance	Région de résidence au RGPH (ou à l'enquête)								
Région 1	Région 1	Région 2	Région 3	…	…	…..	Région r	Total	Sortants
Région 2									
Région 3									
…….									
Région r									
Entrants									

Les sortants et les entrants à partir de la question du lieu de naissance sont définis comme suit :

• les sortants durée-de-vie d'une région j : ce sont des personnes nées dans la région j et résident à la date du RGPH dans n'importe quelle autre région du pays en question.

• les entrants durée-de-vie d'une région j : ce sont des individus recensés dans la région j à la date du RGPH mais nés dans toute autre région du pays objet de l'étude.

On peut établir un tableau des entrants et des sortants durée-de-vie selon un niveau géographique donné et calculer par la suite le solde migratoire. Le tableau 2 suivant donne la maquette relative à cet exercice au niveau des régions.

Tableau 2. Entrants, sortants et solde migratoire durée-de-vie des régions

Région	Région de résidence au RGPH (ou à l'enquête)				
Région 1	Entrants	Sortants	% Entrants	% Sortants	Solde
Région 2					
Région 3					
…….					
Région r					
Total			100%	100%	

2.4.2. Immigrants internationaux durée-de-vie

On peut aussi établir la répartition des immigrants internationaux durée-de-vie par nationalité selon la région de destination. Le tableau suivant donne la maquette de cette répartition

Tableau 3. Matrice des immigrations durée-de-vie

Nationalité	Région de résidence au RGPH (ou à l'enquête)					
Nationalité 1	Région 1	Région 2	Région 3	…	Région r	Total
Nationalité 2						
Nationalité 3						
…….						
Nationalité n						
Total						

2.4.3. *La mesure du « stock » et du flux de migrants*

bb.La mesure du « stock » de migrants

« Stock » des immigrants

Le « stock » des immigrés est le nombre des personnes immigrées dans un pays à un moment déterminé, ou le « stock » des personnes qui ont passé au moins un an de leur vie dans un pays autre que celui dans lequel ils résident au moment considéré depuis au moins un an, ou qui entendent y vivre pendant au moins un an (UNDESA, 2017b).

Les données utilisées pour estimer le « stock » des immigrants internationaux à un moment donné proviennent principalement des recensements de la population. Les estimations sont tirées des données sur la population née à l'étranger. Lorsque les données sur la population née à l'étranger ne sont pas disponibles, les données sur la population étrangère sont utilisées comme estimation.

Pour les pays disposant d'informations sur le « stock » de migrants internationaux pendant au moins deux points dans le temps, une interpolation ou une extrapolation peut être utilisée pour estimer le « stock » de migrants internationaux des années de référence. Pour les pays n'ayant qu'une seule observation, les estimations pour les années de référence peuvent être calculées en utilisant les taux de variation du « stock » de migrants au cours des années précédant ou suivant la seule observation disponible.

« Stock » des émigrants

Cette expression désigne le fait de tout individu qui : a) sort d'un pays en franchissant la frontière ; b) était avant cela résidant habituel de ce pays ; et c) séjourne ou entend séjourner pendant au moins un an dans un autre pays (UNDESA, 2017b).

cc. La mesure du flux de migrants

Les flux migratoires correspondent au nombre de migrants entrant dans un pays ou le quittant au cours d'une période donnée, généralement une année civile (Division de statistique de l'ONU, 2017). Toutefois, tous les pays n'ont pas recours aux mêmes concepts, définitions et méthodes de collecte de données pour compiler des statistiques sur les flux migratoires. Les définitions d'un migrant international varient dans le temps au sein du même pays et d'un pays à l'autre.

Les statistiques sur les flux de migrants[92] sont fondées sur diverses sources de données, qui varient d'un pays à l'autre : elles peuvent être calculées d'après des données tirées des enquêtes par sondage ou sur la base d'informations provenant de sources administratives, telles que la délivrance des permis de séjour temporaires ou permanents ou les registres de population et les données des registres consulaires [93].

92 Le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA) a compilé des données sur les flux de migrants internationaux à destination et en provenance de pays sélectionnés depuis 2005. La dernière révision, en 2015, contenait des données provenant de 45 pays ayant collecté ces informations (seulement 43 sur les flux d'émigration).

93 Compte tenu du manque de données sur les flux au niveau mondial, les chercheurs ont développé leurs propres estimations des flux migratoires mondiaux (bilatéraux) sur la base d'intervalles de 5 ans (voir Abel et Sander , 2014; Raymer et al., 2013). Ces estimations sont basées sur les statistiques des Nations Unies sur l'évolution des stocks de migrants au fil du temps.

Des statistiques sur les flux migratoires bilatéraux sont également disponibles à partir de la base de données DEMIG Country-to-Country (C2C) de l'Université d'Oxford, qui contient des données sur les flux migratoires bilatéraux pour 34 pays, et jusqu'à 236 pays pour la période 1946-2011.

D'après les estimations mondiales fondées sur les données du recensement, 0,5% - soit environ 37 millions de personnes - ont quitté leur pays d'origine pour vivre dans un autre pays entre 2010 et 2015 (Abel, 2016).

BIBLIOGRAPHIE

• Groupe mondial de migration (GMG)

- OIT, 2018, La 20ème Conférence internationale des Statisticiens du Travail (CIST).
- Banque mondiale, 2017, Manuel pour améliorer la production et l'utilisation des données de migration pour le développement, KNOMAD, Washington, DC. (Version française).
- World Bank, 2017, Global Migration Group, Handbook for Improving the Production and Use of Migration Data for Development, Global Knowledge Partnership for Migration and Development, KNOMAD, Washington, DC. (English version).

• Division des statistiques du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA-SD)

- ONU, 2017, Manuel sur la mesure des migrations internationales grâce aux recensements de la population, Document de référence, Commission de statistique, quarante-huitième session 7-10 mars 2017, point 4 a de l'ordre du jour provisoire, statistiques démographiques, New York.

• Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA)

- United Nations, 2019, Department of Economics and Social Affairs, Population Division and International Organization for Migration (IOM) (2019a), Development, validation and testing of a methodology for SDG indicator 10.7.2 on migration policies. Technical Paper No. 2019/03.
- United Nations, 2017, Department of Economic and Social Affairs, Statistics Division (2017). Handbook on Measuring International Migration through Population Censuses. Available from https://unstats.un.org/ unsd/statcom/48th-session/documents/BG-4a-Migration-Handbook-E.pdf.
- United Nations, 2015, Flux de migration internationale vers et depuis certains pays.

• Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

- OCDE, 2019, Perspectives des migrations internationales, Paris.
- OCDE, 2017, Base de données sur les migrations internationales, Paris.

• Institut des migrations internationales (IMI)

- Données DEMIC C2C, 2017, Université d'Oxford, Oxford.

• Haut-Commissariat au Plan, Site web : https://www.hcp.ma

• Pacte Mondial pour des Migrations Sûres Ordonnées et Régulières (PMM)

• Le cadre de gouvernance des migrations (IGM)

- World Migration Report, 2020.

• Commission Européenne :

- EMN, 2012, Le glossaire 2.0 sur l'Asile et la migration, un outil pour une meilleure comparabilité, Janvier 2012, deuxième édition.

• International Organization for Migration (IOM):

- Fatal journeys, 2019, Volume 3 Part 2: Missing migrant children. Geneva, Switzerland.
- Fatal journeys, 2017a, Volume 3 Part 1: Improving data on missing migrants. Geneva, Switzerland.
- Fatal journeys, 2017b, Volume 3 Part 2: Improving data on missing migrants. Geneva, Switzerland.
- Fatal journeys, 2016, Volume 2: Identification and tracking of dead and missing migrants. Geneva, Switzerland.
- Fatal journeys, 2014, Tracking lives lost during migration. Geneva, Switzerland.

DEUXIÈME PARTIE : ANALYSE QUANTITATIVE DES DONNÉES EN MATIÈRE DE MIGRATION INTERNATIONALE : ÉTUDE DE CAS

Deux chapitres :

3 : Profil sociodémographique et répartition géographique des migrants

4 : Femme et migration

3.1. Données nécessaires pour analyser la répartition géographique et les profils socio-démographiques des migrants

Les données nécessaires pour l'analyse de la répartition géographique et des profils socio-démographiques des émigrants, des migrants de retour, des immigrants et des réfugiés et demandeurs d'asile sont :

Données sur la répartition géographique des migrants :

- Effectifs des migrants
- Flux de sortie/flux d'entrée des migrants
- Milieu de naissance (urbain, rural, étranger)
- Milieu de résidence (urbain, rural, étranger)
- Régions de résidence /d'origine/ de réinstallation des migrants
- Villes de résidence/d'origine/ de réinstallation des migrants
- Pays d'accueil (immigrés, migrants de retour, réfugiés)
- Pays d'origine (immigrants, réfugiés)
- Nationalité des migrants
- Pays de destination (émigrants, migrants de retour ayant l'intention de remigrer)
- Période de départ / de retour
- Ancienneté migratoire/durée de résidence/année de départ / année d'arrivée

Profils sociodémographiques des migrants :

- Structure par sexe
- Structure par âge
- Structure par âge à la première migration
- Structure par âge au moment du retour des migrants
- Lien de parenté avec le chef de ménage
- Etat matrimonial à la première émigration et actuellement
- Age moyen au premier mariage
- Nationalité du conjoint
- Acquisition de la double nationalité
- Intention de remigrer chez les migrants de retour
- Statut des réfugiés et demandeurs d'asile
- Niveau d'éducation des migrants

3.2. Sources et données disponibles au Maroc

3.2.1 Sources et données disponibles au Maroc

La migration des Marocains, depuis l'indépendance du Maroc en 1956, a connu une série d'importants changements tant dans son nombre, des pays de destination, de sa structure par sexe et par âge ou dans son niveau d'éducation [94].

Orientée d'abord vers des pays (dits pays traditionnels d'immigration) comme la France, la Belgique, la Hollande et l'Allemagne, elle a concerné plus tard d'autres pays européens, principalement l'Espagne et l'Italie, l'Amérique du Nord et le Moyen Orient. Les Marocains sont désormais présents dans près d'une centaine de pays.

Par ailleurs, alors que cette migration était principalement masculine (au cours des décennies 1960 et 1970) et très peu formée, elle est désormais composée de près de 40% de femmes, et aussi de plus de 15% de personnes disposant d'un niveau de formation élevé à très élevé. Tel est le cas par exemple, aujourd'hui, de la communauté marocaine présente en France, ou encore aux États-Unis d'Amérique et au Canada.

dd. Marocains résidant à l'étranger (MRE)

Évolution des effectifs des MRE

Une des principales sources d'information sur les MRE ou Marocains du monde, comme on les appelle de plus en plus aujourd'hui, est la DACS, dépendant du Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger. Les recensements et les enquêtes n'ont fourni jusqu'à présent que des données partielles concernant ces effectifs.

La DACS, sous le Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger [95] , chiffrait le nombre des MRE enregistrés

94 B.Hamdouch (2002).

95 https://www.diplomatie.ma/fr/structure

auprès des consulats à 4.365.445 en 2018 et à 4 927 503 en septembre 2020 [96]. Ce qui représente près de 14% de la population marocaine totale. Mais, on estime actuellement à environ six millions les MRE, compte tenu du sous-enregistrement et de la migration irrégulière.

Graphique 4.1: Évolution de l'effectif des MRE, 2002-2020

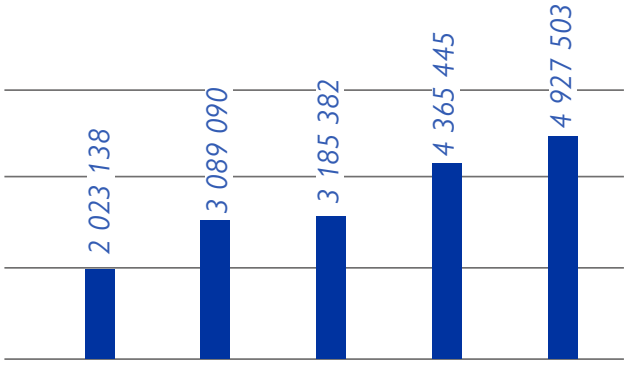

Source : DACS, Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des MRE.

Flux des MRE sortants

Selon les données de l'Enquête nationale démographique à passages répétés de 2009-2010 [97], réalisée par le HCP, le flux de sortie hors du pays porte sur 106 000 personnes au cours de l'année 2009-2010, tandis que les retours de migrants de l'étranger seraient de l'ordre de 20 000, soit un solde de la migration internationale négatif de -86 000 personnes.

Le milieu urbain fournit 85% des flux de sortie contre 15% pour le milieu rural et presque les mêmes proportions sont enregistrées parmi les flux de retour (83% reviennent s'installer dans les villes marocaines contre 17% dans les campagnes). Ainsi, en termes d'échanges annuels avec l'étranger, le déficit du milieu urbain serait de 73 000 personnes et celui du milieu rural de 13 000 personnes [98].

Répartition géographique des MRE

En plus des données consulaires de la DACS qui fournissent des données sur le pays de destination, la province et la région d'origine des MRE, l'Enquête Nationale sur la Migration Internationale réalisée en 2018-2019 [99] a réservé un module spécifique à l'émigration actuelle permettant d'avoir des données plus détaillées sur la répartition géographique des émigrants marocains [100].

Milieu de résidence des ménages d'attache des MRE

Un peu moins d'un quart des MRE sont issus du milieu rural (22,6%) contre 77,4% du milieu urbain. Les femmes sont relativement plus originaires des villes (91,3%) que des campagnes (8,7%) [101].

Répartition régionale des MRE

Au début des années 1960-1970, les principaux foyers d'émigration marocaine sont constitués des deux régions de Souss au sud du Maroc et de l'Oriental au nord-est. Les MRE originaires du Souss se dirigeaient essentiellement vers la France et la Belgique et ceux de l'Oriental vers les Pays-Bas et l'Allemagne. Ces premiers contingents d'émigrants marocains étaient recrutés sur place, surtout en milieu rural, pour travailler, essentiellement, dans les secteurs des mines et du bâtiment. Après cela, l'émigration est devenue progressivement quasi-générale en concernant aussi bien les campagnes que les villes, et de nouveaux foyers d'émigration ont émergé.

Les données concernant la répartition régionale des MRE sont disponibles à travers les données de la DACS et de l'Enquête nationale sur la migration Internationale de 2018-2019[102] .

Ainsi, selon cette enquête, en 2018-2019, la répartition géographique au Maroc des ménages d'attache des MRE indique une concentration régionale. Trois régions abritent plus de la moitié des ménages avec des MRE : Casablanca-Settat (23,3%), Béni Mellal-Khénifra (14,9%) et Rabat-Salé-Kénitra (12,4%). Quatre autres régions ont entre 9 et 10% chacune, soit 38,3% %.

96 Les seules statistiques officielles sont celles de la DACS du Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger. Ces statistiques sous-estiment le nombre réel de MRE, car elles ne tiennent compte que de ceux enregistrés auprès des consulats marocains.

97 Enquête Nationale Démographique à passages répétés 2009-2010, Principaux Résultats, HCP (2011) . Disponible sur : https://www.hcp.ma/Etude-Nationale-Demographique-a-Passages-Repetes-2009-2010_a749.html

98 Etude Nationale Démographique à Passages Répétés 2009-2010. Disponible sur https://www.hcp.ma/Etude-Nationale-Demographique-a-Passages-Repetes-2009-2010_a749.html

99 Migration internationale au Maroc, Résultats de l'enquête 2018-19, HCP (2020). Disponible sur: https://www.hcp.ma/downloads/Enquete-Nationale-sur-la-Migration_t22402.html

100 Selon cette enquête, est défini comme étant un MRE, toute personne de nationalité marocaine, âgée de 15 ans ou plus, qui était membre du ménage objet de l'enquête et qui réside actuellement à l'étranger.

101Migration internationale au Maroc, Résultats de l'enquête 2018-19, HCP (2020). Disponible sur: https://www.hcp.ma/downloads/Enquete-Nationale-sur-la-Migration_t22402.html

102 Enquête Nationale Démographique à passages répétés 2009-2010, Principaux Résultats, HCP (2011) . Disponible sur : https://www.hcp.ma/Etude-Nationale-Demographique-a-Passages-Repetes-2009-2010_a749.html

Graphique 4.2 : MRE selon la région de résidence de leur ménage d'attache (%)

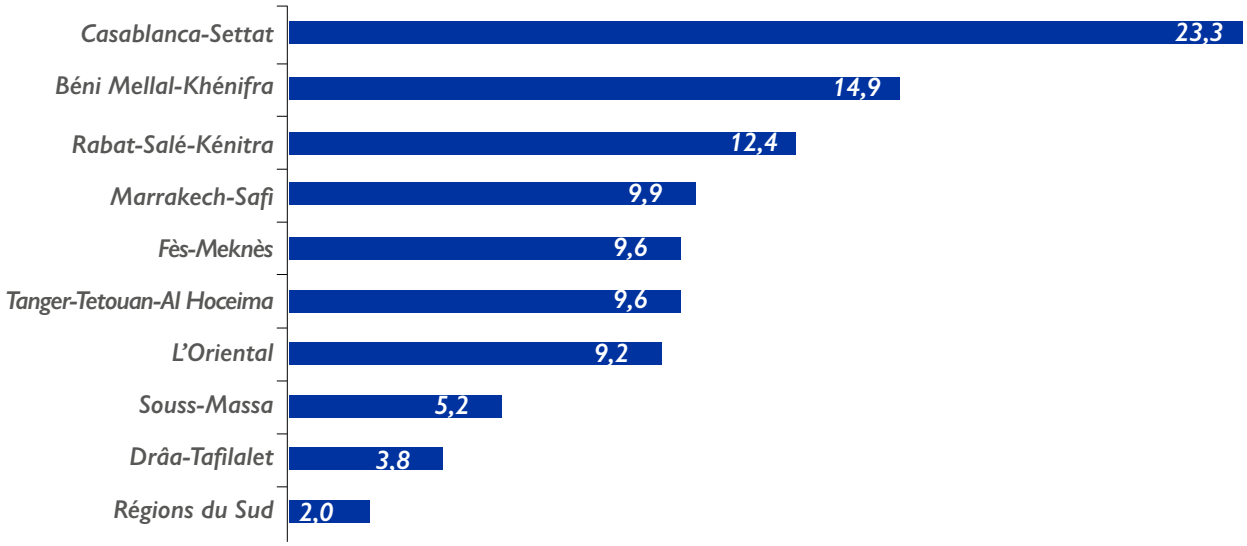

Source : Migration internationale au Maroc, Résultats de l'enquête 2018-19, HCP (2020)

Selon le sexe, trois régions avec de grandes villes, concentrent six-dixièmes (61,3%) des ménages d'attache des femmes marocaines résidant à l'étranger: Casablanca-Settat (31,4%), Rabat-Salé-Kénitra (18,3%) et Fès-Meknès (11,6%). Pour les hommes, trois régions concentrent la moitié des ménages d'attache (50,0%), Casablanca-Settat (19,6%), Béni Mellal-Khénifra (18,3%) et Marrakech-Safi (12,1%).

Pays d'accueil des MRE

Selon les données de la DACS en 2020, 86,2% des MRE sont en Europe. La France vient en tête en drainant 31,7%, suivie par l'Espagne avec 22,4%, l'Italie (14 ,2%), la Belgique (8,6%), la Hollande (6,4%) et l'Allemagne (3,6%). Le Canada attire 1,7% et les USA (1,2%). Parmi les pays arabes, la Libye se place en première position avec 1,6%, suivie par l'Arabie Saoudite (1,4%) et les Emirats Arabes Unis (1,3%).

Ces résultats sont confirmés par l'Enquête Nationale sur la Migration internationale réalisée par HCP en 2018-2019 [103].

L'émigration des Marocains vers les Pays Arabes est relativement récente (mise à part l'Algérie) et fait suite, en général, à des accords passés entre le Maroc et ces pays, en l'occurrence la Libye, l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, l'Irak, Qatar et le Sultanat d'Oman. La quasi-totalité de l'émigration marocaine dans ces pays pétroliers est une émigration uniquement de travailleurs, à l'opposé de l'Europe, qui a dépassé ce stade en accueillant aussi les membres des familles des travailleurs.

Période de départ des MRE

Selon l'Enquête du HCP de 2018-2019[104] , un cinquième des MRE (20,8%) est parti avant 2000 et près des quatre cinquièmes (78,1%) après : 36,4% dans les années 2000 et 41,7% entre 2010 et 2018. Après un ralentissement des départs au début des années 2010, suite aux effets de la crise économique de 2008, il y a eu une reprise et une accélération au cours des dernières années.

Ancienneté migratoire ou durée de résidence à l'étranger des MRE

L'ancienneté migratoire se situe en moyenne à 13 ans pour l'ensemble des MRE, 13,6 ans pour les hommes et 11,7 ans pour les femmes. Le quart des migrants (24,4%) a une ancienneté migratoire de moins de 5 ans et un cinquième (20,9%) une ancienneté de 20 ans et plus, 23% pour les hommes et 16,6% pour les femmes[105].

103 Ibid

104 Migration internationale au Maroc, résultats de l'enquête de 2018-2019, HCP (2020), disponible sur : https://www.hcp.ma/Enquete-nationale-sur-la-migration-internationale_a3237.html

105 Ibid

La durée migratoire moyenne dans les différentes catégories de pays d'immigration se situe autour de 13,5 ans pour l'Europe, 11,9 ans pour l'Amérique du nord, 8,8 ans pour les pays arabes et 5,4 ans pour les autres pays.

Profils sociodémographiques des MRE

Le profil de la communauté marocaine à l'étranger a beaucoup changé au cours des dernières décennies. Il tend notamment vers une structure par sexe et par âge plus équilibrée, en raison, d'une part, de la féminisation et du rajeunissement de la population immigrée par l'arrivée massive des femmes et des enfants dans le cadre du regroupement familial et de l'émigration féminine autonome apparue récemment et, d'autre part de son ancienneté à l'étranger. Ce phénomène est d'une très grande importance à cause de ses implications sociodémographiques et économiques.

L'enquête a permis de dégager un certain nombre d'informations sur les MRE qui permettent de mieux cerner leur profil sociodémographique à travers plusieurs paramètres : âge, sexe, état matrimonial, mariage mixte, naturalisation. Certains profils sont également disponibles à travers les données consulaires, à savoir le sexe, l'âge et l'état matrimonial.

Structure par sexe des MRE

A l'origine, la migration marocaine était pour la plupart une migration de travail. Les migrants, en âge d'activité, essentiellement des hommes sans instruction et sans grande qualification, laissaient au pays femmes et enfants et partaient à la recherche d'un emploi pour subvenir à leurs besoins personnels et à ceux de leurs familles. Ce n'est que vers la fin des années 1970 que l'émigration a pris un caractère familial. La présence de la femme était presque nulle au départ du mouvement migratoire vers les pays européens, elle n'a pris de l'importance qu'au cours des dernières décennies. Mais, en dépit de cette évolution récente, la migration internationale marocaine demeure majoritairement masculine.

Cela dit, la composition par sexe des MRE est fournie aussi bien par les données consulaires de la DACS que par la dernière enquête nationale sur la migration internationale réalisée en 2018-2019 par le HCP [106] .

Selon les données de la DACS, en 2020 environ 56,2% des MRE sont des hommes contre 43,8% de femmes. L'enquête du HCP de 2018-2019 indique la prédominance de la migration masculine. Ainsi, un peu plus de deux MRE sur trois (68,3%) sont des hommes. Le taux de féminisation des MRE est donc de 31,7%.

Structure par âge des MRE

Selon les données consulaires, la population des MRE est relativement jeune. Ainsi, 24% des MRE ont moins de 24 ans dont 15,9% ont moins de 16 ans. Près de 67,3% sont âgés de 24-59 ans. Les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 8,7%. Cette structure est dans l'ensemble confirmée par l'enquête du HCP de 2018-2019[107] .

Cette structure par âge a beaucoup évolué, comparée à celle enregistrée par l'Enquête sur l'Insertion socioéconomique des MRE dans les pays d'accueil du HCP en 2005[108] . En effet, les MRE se caractérisaient à l'époque par une jeunesse plus importante et la prépondérance de l'âge adulte. L'âge moyen des MRE était de 26,3 ans (27,7 ans pour les hommes contre 24,7 ans pour les femmes). Le groupe d'âge fonctionnel 15-59 ans représentait 68,2 % et les moins de 15 ans 29 % (fait notable tant pour les hommes que pour les femmes, soit respectivement 26,9 % et 31,5 %). De surcroît, le poids des MRE âgés de 60 ans et plus, était de 2,8 % de l'ensemble des MRE (4,3 % pour les hommes contre 1,1 % pour les femmes), soit une proportion de loin inférieure au poids des personnes âgées dans la population totale du Maroc estimé à 8 % au recensement de 2004 [109].

106 Est considéré, au sens de l'enquête, comme migrant actuel, toute personne de nationalité marocaine, âgée de 15 ans et plus, qui était membre du ménage objet de l'enquête avant son départ à l'étranger, et qui réside actuellement dans un autre pays.

107 Ibid

108 Les Marocains Résidant A L'Etranger, Analyse des Résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socioéconomique dans les Pays d'Accueil, Haut-Commissariat au Plan, 2007.

109 Les caractéristiques sociodémographiques de la population marocaine, HCP 2004.

Graphique 4.3: Structure par âge des MRE (%), 2020

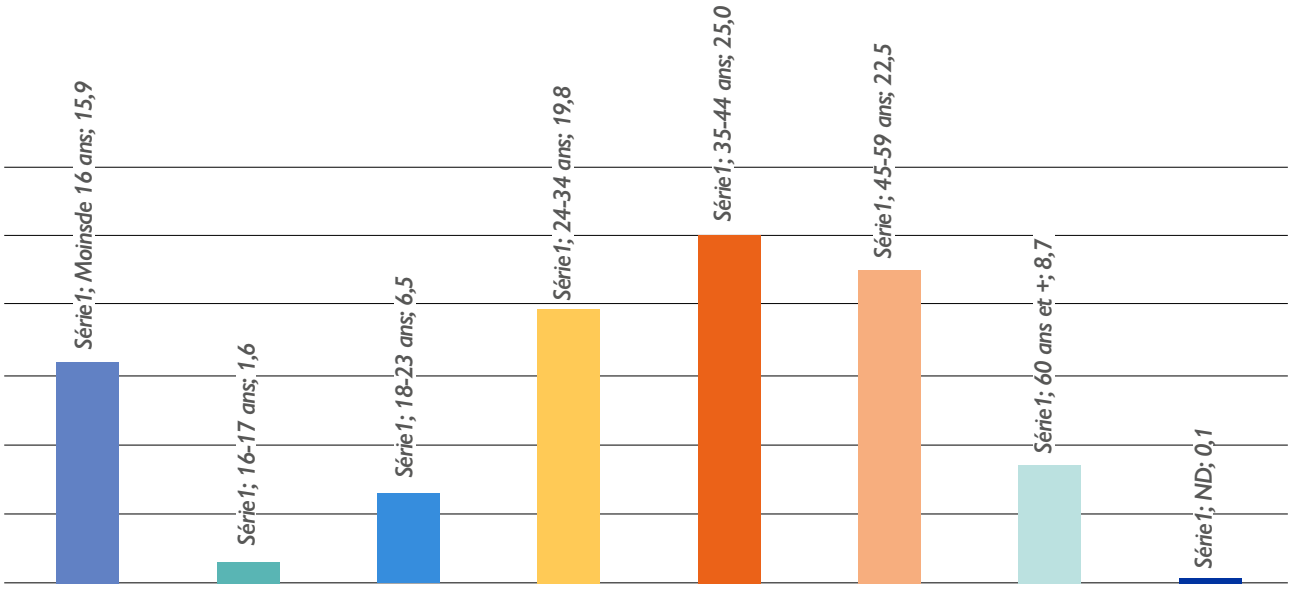

Source : DACS, Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger, 2020.

État matrimonial des MRE

L'impact du mariage sur la migration féminine demeure ambivalent, il peut la défavoriser comme il peut la favoriser notamment à travers le regroupement familial.

Au cours des années 1960 et 1970, la migration constituait un facteur important d'incitation au mariage, alors que pour les générations récemment émigrées, le mariage est de plus en plus tardif. Toutefois, ce phénomène de recul de l'âge au mariage se trouve un peu plus accentué parmi les migrants récents. En outre, les migrants récents préfèrent émigrer en tant que célibataires, sans avoir à gérer en même temps la migration de l'épouse avec ou sans enfants.

L'enquête du HCP [110] fait ressortir qu'environ 72,5 % des MRE étaient célibataires à la première émigration et 26,2 % mariés. Ces proportions sont quasiment inversées au moment de l'enquête en 2018-2019, avec respectivement 33,6 % et 62,4 % (respectivement 35,9 % et 61,3 % parmi les hommes et 28,5 % et 65 % parmi les femmes). Au moment de l'enquête, une infime minorité est divorcé e (3,1 %), les femmes (4,9 %) plus que les hommes (2,3 %).

Graphique 4.4: MRE selon l'état matrimonial au moment de l'enquête et le sexe (%)

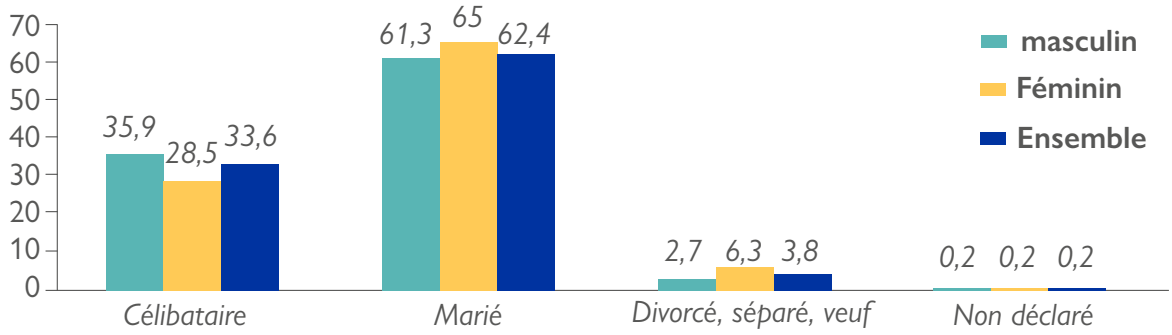

Source : Migration internationale au Maroc, Résultats de l'enquête 2018-19, HCP (2020)

110 Ibid

A titre de comparaison, selon les données recueillies par l'enquête du HCP en 2005 [111], 85,6 % des MRE étaient mariés au moment de l'enquête, 11,4 % célibataires, 2,2 % divorcés et enfin, 0,8 % étaient veufs.

Nationalité du conjoint des MRE

Selon les données de l'enquête du HCP [112] , la proportion de mariages mixtes concerne près d'un cinquième des MRE (18,9%). Fait notable, elle est beaucoup plus élevée chez les femmes (27,1%) que les hommes (14,9%).

Les mariages mixtes ont lieu avec des Français (es), la France étant la première terre d'immigration des Marocains et d'élection du conjoint avec 6 % (8,6 % pour les femmes contre 4,8 % pour les hommes), suivie de l'Espagne avec 1,9 % (2,1 % pour les femmes contre 1,8 % pour les hommes), l'Italie 1,4 % (1,7 % et 1,2 %), les USA 1,3 % (1,5 % et 1,2 %), l'Allemagne 1,1 % (1 % et 1,2 %) et la Belgique 0,9 % (0,7 % et 1 %).

Selon l'âge, la plus grande proportion de mariages mixtes est, comme l'on pouvait s'y attendre, observée parmi les plus jeunes de 15-29 ans (24,8 %) ; et la plus faible parmi les 60 ans et plus (9,1 %). Cependant même dans les groupes d'âges intermédiaires, le mariage mixte reste relativement fréquent ; il y a presque autant de MRE mariés à des étrangers à 50-59 ans (19,8 %) qu'à 30-39 ans (19,4 %) et un peu moins à 40-49 ans (17,8 %).

La mixité du mariage varie beaucoup en fonction du niveau d'éducation. Elle augmente au fur et à mesure de l'élévation du niveau d'éducation. Elle est de 7% pour le primaire, 22,6 % pour le secondaire, 31,4 % pour la formation professionnelle et 36% pour le supérieur.

Enfin, le mariage mixte a augmenté puisqu'en 2005 [113] seuls 8,5% des MRE étaient mariés à des personnes d'une autre nationalité dont 4,1% de nationalité française, 1,1% de nationalité espagnole et 1,7% d'une autre nationalité. Les nationalités italienne (0,5%), belge (0,4%), allemande (0,3%), hollandaise (0,2 %) et anglaise (0,1 %)) sont négligeables. La mixité des mariages concerne 8,9% des MRE issus du milieu urbain, contre 3,4% seulement pour leurs homologues ruraux.

Acquisition de la double nationalité

Selon les données de la même enquête, plus du quart des MRE (27,4%) ont acquis une autre nationalité [114], les femmes plus que les hommes, respectivement 33,3% et 24,6%.

L'acquisition d'une autre nationalité augmente avec l'âge. Elle est de 12% pour les 15-29 ans et passe à 27,2% pour les 30-39 ans, 35,9% pour les 40-49 ans et 44,1% pour les 50-59 ans, mais baisse à 34% pour les 60 ans et plus.

L'acquisition d'une nationalité supplémentaire augmente, comme les mariages mixtes, avec le niveau d'éducation. En effet, de 15% pour les MRE de niveau d'éducation primaire, elle monte progressivement à 37,6% pour ceux qui ont atteint le niveau universitaire.

L'acquisition d'une autre nationalité par les MRE est très élevée dans les pays d'Amérique du Nord (55,5%), moins élevée dans les Anciens pays européens d'immigration (36,9%) et les Nouveaux pays européens d'immigration (17%), très faible dans les pays arabes (5,8%).

Migration saisonnière des femmes marocaines en Espagne

La migration saisonnière des femmes ouvrières en Espagne a commencé en 2000, au moment où les entreprises de fraises espagnoles ont établi directement les premiers contrats avec des femmes des pays de l'Est (en particulier, les Roumaines et les Polonaises). Quelques femmes marocaines étaient concernées à cette époque, mais sans cadre juridique.

En 2007, la mairie de Cartaya signe une convention avec l'ANAPEC et le Ministère de l'Inclusion Economique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences du Maroc pour gérer de manière plus organisée et transparente cette main d'œuvre. La réflexion porte alors sur le cadrage, l'organisation et les conditions de recrutement des femmes directement en pays d'origine.

Il s'agit d'une migration circulaire (partir et revenir) qui a un triple objectif : un besoin économique de l'Espagne dans la cueillette des fraises et d'autres fruits rouges, un contrôle des flux migratoires de

111 Les Marocains Résidant A L'Etranger, Analyse des Résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socioéconomique dans les Pays d'Accueil, Haut-Commissariat au Plan, 2007.

112 Ibid

113 Les Marocains Résidant A L'Etranger, Analyse des Résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socioéconomique dans les Pays d'Accueil, Haut-Commissariat au Plan, 2007.

114 Ibid

l'Union européenne et la contribution des femmes au développement du pays d'origine après leur retour.

Les femmes recrutées au Maroc sont surtout des femmes dans une situation sociale fragile : veuves, divorcées, mères isolées, diplômées sans emploi. En plus, cette migration saisonnière est régie par un cadre strict qui fixe les conditions de recrutement. Le retour au Maroc est une condition pour les femmes travailleuses bénéficiant de la migration circulaire. Pour que ce retour soit effectif, des conditions sont mises en place : être femme, avoir entre 25 et 45 ans, avoir au moins un enfant de moins de 18 ans à charge, et de préférence avoir une expérience dans le travail agricole.

Évolution de l'effectif des femmes saisonnières marocaines en Espagne

A partir de l'année 2007, 5 000 femmes saisonnières marocaines sont parties pour la cueillette de la fraise en Espagne. En 2008, leur nombre passe à 13 000. En 2009, ce nombre continue à croitre pour atteindre 17 000. En 2010, dans un contexte de crise économique, le nombre des contrats en origine pour les femmes marocaines s'effondre : à peine 6 000. Ce qui a entrainé la baisse entre 2012 et 2016, où elles étaient en moyenne 2 200. L'année 2017 a été marquée par un retour de répétitrices- celles qui avaient déjà travaillé les années précédentes- qui n'étaient plus reparties depuis 2011 et de nouvelles femmes recrutées [115].

En 2018 et 2019, le chiffre reprend de l'ampleur pour atteindre 15 000 saisonnières. En 2020, avec la crise de la Covid-19, seules celles qui sont parties avant la fermeture des frontières en mars ont pu effectuer leur saison en Espagne ; ce qui explique le chiffre de 7083. En 2021, 14 277 sont prévues pour le départ [116].

Graphique 4.5: Évolution de l'effectif des femmes saisonnières marocaines en Espagne, 2007-2021

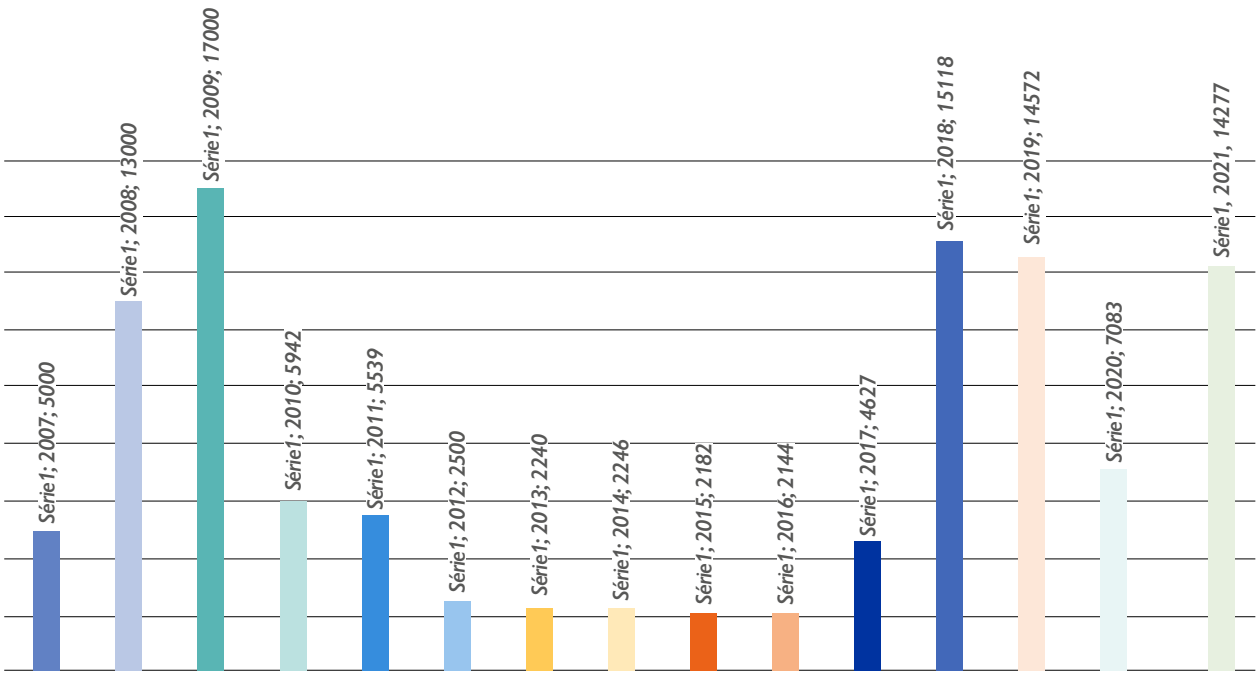

Source : ANAPEC, Le Ministère de l'Inclusion Economique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, Maroc 2021.

115 Étude sur l'Autonomisation des Travailleuses Saisonnières Participant au Programme de Migration Circulaire Maroc – Espagne. Disponible sur https://morocco.iom.int/sites/g/files/tmzbdl936/files/documents/etude-sur-lautonomisation-des-travailleuses-saison_8.pdf

116 ANAPEC, Le Ministère de l'Inclusion Economique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, 2021.

Régions d'origine des femmes saisonnières marocaines en Espagne

En 2021, une femme sur trois provient de la région de Rabat- Salé- Kénitra (29,2%), plus particulièrement des provinces de Sidi Kacem (17%, 1323) et de Sidi Slimane (Sidi Yahia :1086). Ensuite, viennent les régions deTanger-Tétouan-Al Hoceima (13,9%), Fès-Meknès (11,5%), l'Oriental (10,5%), Béni Mellal-Khénifra (9,8%), Marrakech-Safi (6,9%), Casablanca-Settat (6,5%), Souss-Massa (5,8%), Draa Tafilalet (4,2%) et enfin, les régions du Sud (1,7%) [117].

Graphique 4.6: Femmes marocaines saisonnières en Espagne selon la région d'origine en 2021

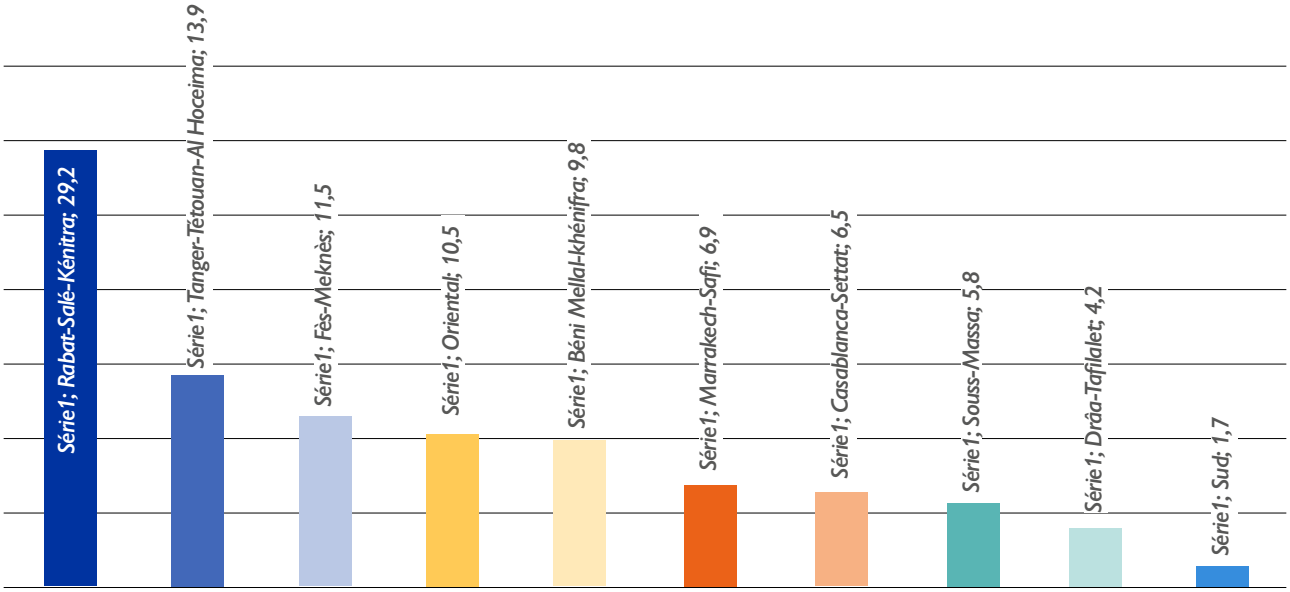

Source : ANAPEC, Le Ministère de l'Inclusion Economique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, Maroc 2021.

Profil des femmes marocaines saisonnières en Espagne

En 2021, et à partir de la base de données de 14277 femmes de l'ANAPEC[118] , il apparait que la saisonnière type a entre 35 et 45 ans (une femme sur deux). Elle est mariée (66%), divorcée (24%) ou veuve (7%) et est originaire du milieu rural (75% d'entre elles sont nées en milieu rural).

Plus de sept sur dix (72%) sont déjà parties au moins une fois en Espagne pour la cueillette des fraises et sont donc des répétitrices. Enfin, le taux de non retour au Maroc en 2020 est estimé à 20%.

Graphique 4.7: Femmes marocaines saisonnières en Espagne selon le groupe d'âges en 2021

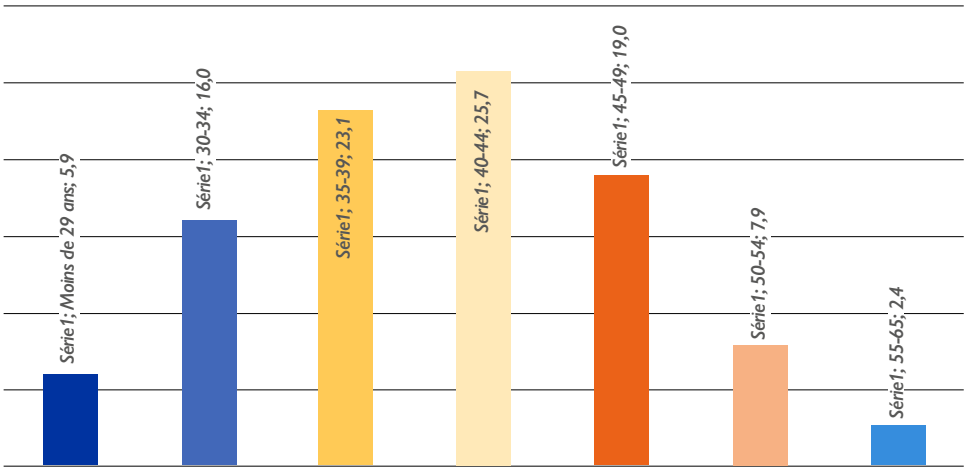

Source : ANAPEC, Le Ministère de l'Inclusion Economique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, Maroc 2021.

117 Ibid.
118 Ibid.

ee. Migrants de retour au Maroc

Évolution des effectifs des migrants de retour au Maroc

Le nombre des migrants de retour au Maroc est en constante évolution selon les données des recensements. Il a atteint 210 010 personnes en 2014. Les effectifs de migrants de retour enregistrés en 1982, 1994, 2004 et 2014 représentent respectivement 0,33%, 0,53%, 0,57% et 0,62% de l'ensemble de la population marocaine. La croissance importante de cet effectif durant la période intercensitaire 2004-2014 est à mettre en lien avec la crise économique de 2008 qu'ont connue de nombreux pays européens, notamment parmi ceux constituant les principales destinations des MRE (Espagne et Italie).

Graphique 4.8: Évolution de l'effectif des migrants de retour au Maroc

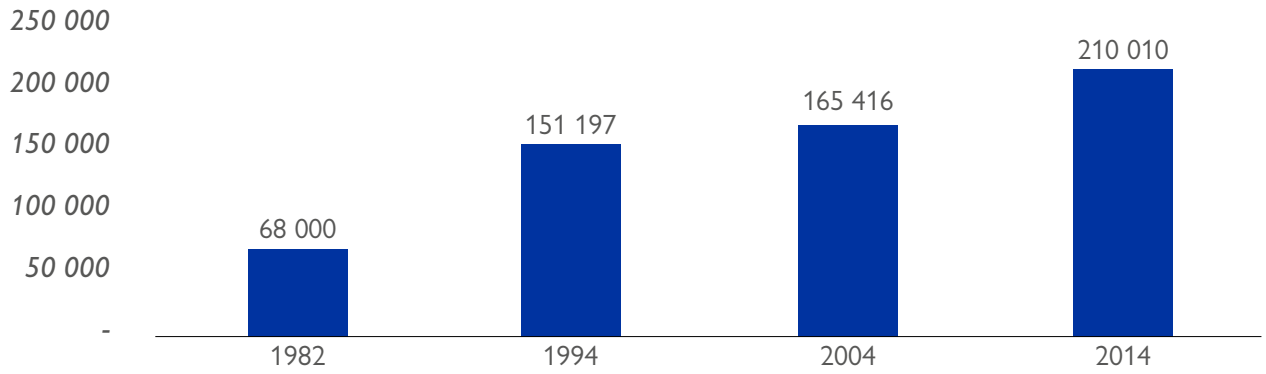

Source : RGPH de 1982, 1994, 2004 et 2014, HCP

Milieu de résidence des migrants de retour au Maroc

La plupart des migrants de retour se sont installés en milieu urbain (87%) contre 13% en milieu rural [119]. Ces données vont dans le sens de celles des précédents recensements, de l'Enquête Nationale Démographique à Passage Répétés (ENDPR) de 2009-2010 et de l'enquête du HCP de 2018-2019. La concentration de la population migrante de retour en ville n'est pas surprenante compte tenu du manque et de la déficience des infrastructures en milieu rural.

D'après l'enquête du HCP de 2018-2019 [120], les quatre cinquièmes (81,2%) des Marocains de retour au pays étaient installés au moment de l'enquête en milieu urbain, soit beaucoup plus que la moyenne de la population marocaine (61,9 %) [121]. La migration de retour est donc un facteur d'urbanisation.

Selon le milieu de résidence, cette concentration se décline en plus de migrants de retour hommes dans les campagnes (86,4% contre une moyenne de 71,9% d'hommes parmi les migrants de retour) et plus de femmes dans les villes (31,4% contre une moyenne de 28,1%) de femmes parmi les migrants de retour).

Répartition régionale des migrants de retour

S'agissant de la répartition régionale à travers le recensement de 2014, quatre régions semblent être les plus attractives et concentrent 65% des migrants de retour : la région de Casablanca-Settat abrite 23% des migrants de retour, suivie de l'Oriental et de Rabat-Salé-Kenitra qui en attirent chacune 14% et de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima avec 12%.

119 HCP, RGPH 2014

120 Le migrant de retour (MR) est défini comme étant un membre du ménage enquêté ; il est né au Maroc mais a vécu dans un autre pays pendant trois mois ou plus et est retourné au Maroc depuis le début de 2000.

121 Migration internationale au Maroc, Résultats de l'enquête 2018-19, HCP (2020).

Graphique 4.9 : Migrants de retour au Maroc selon la région de réinstallation en 2014 (%)

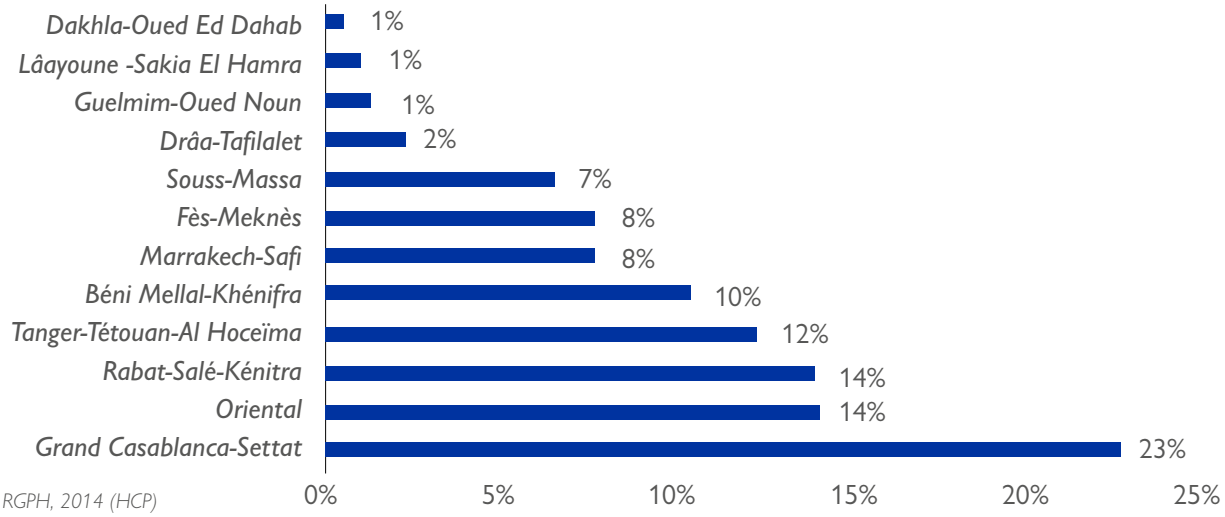

Source : RGPH, 2014 (HCP)

Selon l'enquête du HCP de 2018-2019 [122], trois régions sont très attractives et concentrent un peu plus de la moitié (51,6%) des migrants de retour. Il s'agit des régions de Casablanca-Settat avec 21,4%, Rabat-Salé-Kenitra avec 15,7% et Béni-Mellal-Khénifra, 14,5%. Trois autres régions, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, l'Oriental et Marrakech-Safi, accueillent chacune environ 10% des migrants de retour, soit 30%. Le cumul avec les trois premières régions fait 81,6%, ne laissant aux six régions restantes (Fès-Meknès, Souss-Massa, Draa-Tafilalet et les trois régions du Sud) que 18,4%.

Pays d'accueil des migrants de retour

L'Enquête du HCP de 2018-2019 [123] révèle que les trois principaux pays d'immigration (dans l'ordre, la France, l'Espagne et l'Italie) comptent pour près des trois quarts (73,3%) des origines des retours, avec respectivement 32%, 19,1% et 22,2% des retours. Cela veut dire que le taux des retours d'Italie est plus élevé que celui d'Espagne.

Graphique 4.10: Migrants de retour selon le pays d'accueil (%)

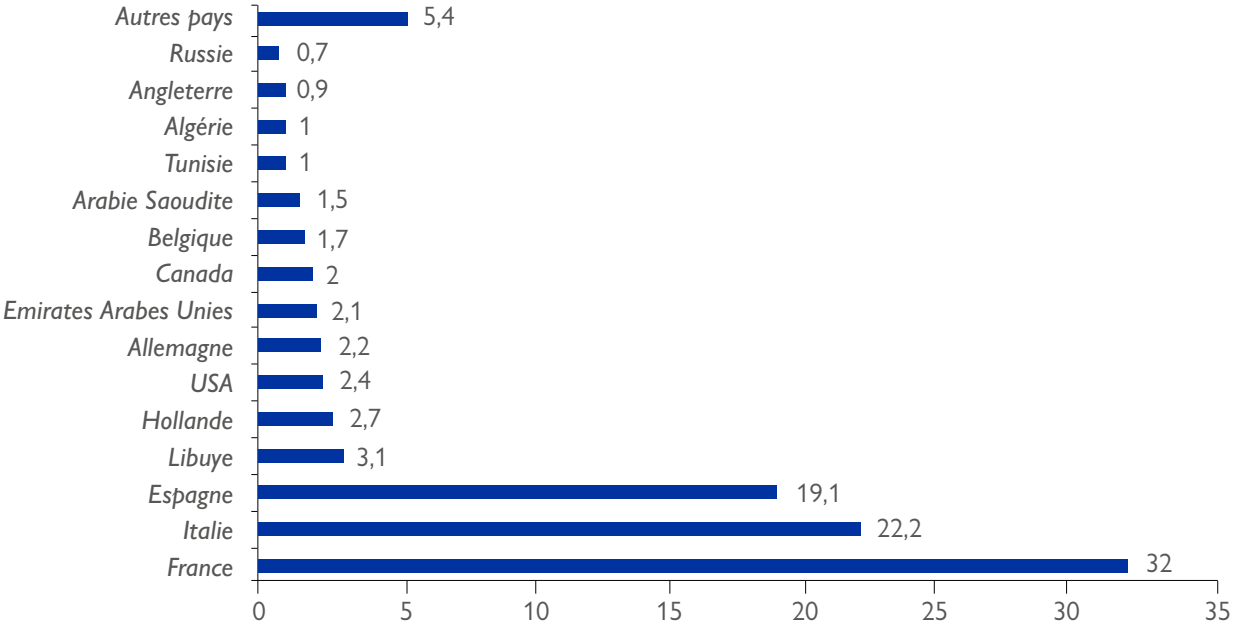

Source : Migration internationale au Maroc, Résultats de l'enquête 2018-19, HCP (2020)

122 Ibid.
123 Ibid.

Période de retour des migrants

Selon l'enquête du HCP de 2018-2019[124] , les retours ont été relativement faibles entre 2000 et 2004, représentant 15,8% de l'ensemble des retours depuis 2000. Ensuite, ils ont été plus nombreux entre 2005 et 2009, 20,3% et se sont accélérés au cours de la dernière décennie, après la crise économique de 2008, 35,1% des retours de 2010 à 2014 et 28,7% entre 2015 et 2018 (sur une période de 4 ans), plus de femmes que d'hommes. Ainsi, sur la période 2000-2018, 63,8 % des retours se sont effectués depuis 2010 (69,9% pour les femmes).

On constate également qu'il y a eu beaucoup de retours de jeunes âgés de 15-29 ans et de 30-39 ans dans les années 2010-2014 (respectivement 32,9% et 39,5%) et 2015-2018 (respectivement 33% et 28,4%), dus à leur vulnérabilité au retournement de la conjoncture économique après la crise et à la fin des études.

Un peu moins du quart (24,2%) des retours durant la période 2000-2004 concerne ceux qui sont partis entre 1990 et 1999. Les retours durant les périodes après 2005 sont relativement plus importants parmi ceux partis durant les années 1990-1999 et 2000-2004, ce qui suggère des durées de séjour assez courtes à l'étranger. En revanche, ceux qui étaient partis avant 1990, sont relativement plus importants à retourner durant les périodes 2010-2014 (30,6%) et 2000-2004 (28,3%) et auront donc connu des séjours plus longs à l'étranger.

Ancienneté migratoire des migrants de retour

La durée migratoire moyenne des migrants de retour est de près de quatorze ans (13,9 années) selon les données de l'enquête du HCP [125]. Comme l'on pouvait s'y attendre, elle est beaucoup plus longue pour les hommes (15,2 ans) que pour les femmes (10,7 ans) dont la migration à l'étranger est généralement plus récente, les trois quarts des femmes (76%) ayant émigré il y a moins de quinze ans contre moins de six dixièmes des hommes (59,2%). En revanche quatre dixièmes des hommes (40,8%) ont émigré il y a 15 ans et plus contre moins d'un quart des femmes (24%). De plus, parmi les plus anciens migrants, vingt-cinq ans et plus, on trouve beaucoup plus d'hommes que de femmes, 23,3% contre 10,6%.

L'ancienneté migratoire s'allonge avec l'âge des migrants de retour. Ainsi, la durée moyenne augmente progressivement : elle est de 5,5 à 7,1 ans pour les 15-39 ans, de 9,9 à 13,6 ans pour les 40-59 ans et passe à 26,6 ans pour ceux qui ont 60 ans et plus.

Elle varie, enfin, selon le type de pays d'accueil. Elle va du simple au double. Elle est la plus longue en moyenne dans les Anciens pays européens d'immigration (18,3 ans), et la plus courte dans les pays d'Amérique du Nord (9,1 ans) ; les Nouveaux pays européens d'immigration et les pays arabes sont dans une situation intermédiaire (11,5 ans).

Profil sociodémographique des migrants de retour

Structure par sexe des migrants de retour au Maroc

Selon le recensement de 2014 [126], les migrants de retour au Maroc sont majoritairement des hommes, 58,6% contre 41,4% pour les femmes [127]. L'enquête du HCP de 2018-2019 [128] révèle que 28,1% seulement étaient des femmes contre 71,9% d'hommes. Ce déficit de femmes est observé quel que soit le milieu de résidence des migrants de retour, mais il est relativement plus important parmi les migrants de retour résidant en milieu rural (13,6% de femmes) qu'en milieu urbain (31,4%).

Cette supériorité numérique des hommes s'explique, d'une part par l'émigration plus importante des hommes auparavant et, d'autre part par le fait que les hommes ont tendance à retourner relativement plus que les femmes.

Structure par âge des migrants de retour

Selon le RGPH de 2014 [129], un peu plus de la moitié des migrants de retour (54,6%) a moins de 40 ans dont 27,8% sont âgés de 20 à 39 ans, marquant la présence de beaucoup de jeunes adultes ; 22,7% ont moins de 15 ans, 27,4% ont entre 40 et 59 ans et seulement 17,9% ont 60 ans et plus[130] . Ce rajeunissement a été confirmé par les données du RGPH de 2004. En effet, 12,6% des migrants de retour ont moins de 15 ans, 65,1% entre 15 et 59 ans et 22,3% ont 60 ans et plus en 2004.

Si autrefois les personnes qui revenaient étaient surtout celles à l'âge de la retraite (pour passer leurs dernières années de vie dans le pays d'origine), aujourd'hui, ceux qui retournent sont relativement jeunes, ou en tout cas en plein âge de travailler.

124 Ibid.

125 Ibid.

126 HCP, RGPH 2014

127 Selon le RGPH de 2004, les migrants de retour sont en majorité des hommes avec 63,4% contre 36,6% de femmes. Les hommes sont encore plus majoritaires en milieu rural avec 83% d'hommes contre 17% de femmes. En milieu urbain, les hommes représentent 58,9% contre 41,1% de femmes.

128 Migration internationale au Maroc, Résultats de l'enquête 2018-19, HCP (2020)

129 HCP, RGPH 2014

130 Les données détaillées sur la structure par âge selon le sexe, le milieu de résidence et le pays d'accueil sont publiées dans : Haut-Commissariat au Plan (2020), Enquête Nationale sur la Migration Internationale de 2018-2019.

Graphique 4.11 : Structure par âge des migrants de retour (%) en 2014

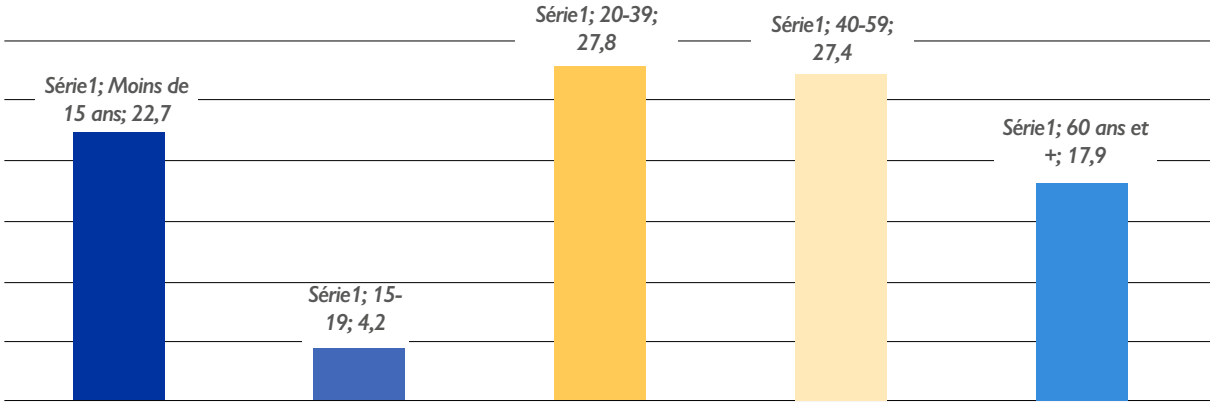

Source : RGPH, 2014

Selon l'enquête du HCP de 2018-2019[131] , la répartition par âge diffère selon le milieu de résidence, les migrants de retour réinstallés en milieu rural sont relativement plus âgés que ceux des villes, 41,5% des 50 ans et plus contre 28,8%.

État matrimonial des migrants de retour

D'après le RGPH 2014, plus de la moitié des migrants de retour est mariée (54,7%), environ 39% sont célibataires, 3,3% sont divorcés tandis que 3% sont veufs. La situation matrimoniale est bien différente de celle en vigueur au Maroc au moment du RGPH 2014 [132].

On retrouve parmi les hommes 59,3% de mariés, 37,5% de célibataires, 2,3% de divorcés et 0,8% de veufs. Quant aux femmes, parmi elles 48% sont mariées, 41% célibataires, 4,8% divorcées et 6,2% sont veuves [133].

ff. Immigrés au Maroc

Évolution de l'effectif des immigrés résidant au Maroc

Sur une population de 33,8 millions d'habitants recensée en 2014, le nombre d'immigrés résidant au Maroc a atteint 84 001 habitants [134], soit une proportion de 0,25% de l'ensemble de la population marocaine et un accroissement absolu de 32.566 immigrés par rapport à 2004.

Graphique 4.12: Évolution de l'effectif des immigrés résidant au Maroc (en milliers)

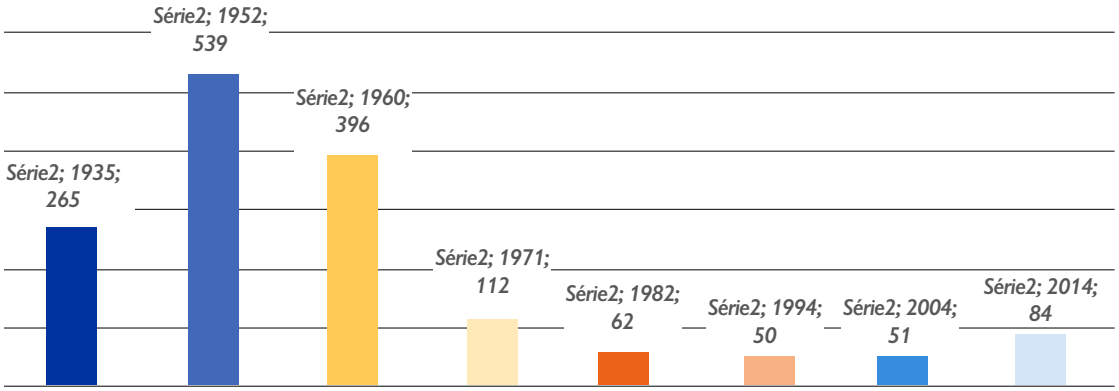

Sources : Dénombrements de 1935 et de 1952 et recensements de 1960, 1971, 1982, 1994, 2004 et de 2014.

131 Ibid.

132 Au moment du recensement de 2014, la population se composait de 53,2% de célibataires, de 41,4% de mariés, de 3,9% de veufs et de 1,6% de divorcés.

133 Les données sur l'état matrimonial des migrants de retour sont détaillées au moment du départ, au retour de l'étranger et au moment de l'enquête, selon le sexe, le milieu de résidence et le pays d'accueil dans le rapport : Haut-Commissariat au Plan, Enquête Nationale sur la Migration Internationale de 2018-2019.

134 Les Résidants Etrangers au Maroc, Haut-Commissariat au Plan (2018).

Répartition régionale des immigrés résidant au Maroc

D'après le RGPH 2014[135] , cinq régions, regroupent l'essentiel des immigrants résidant au Maroc (84,8%, 71220). Il s'agit, par ordre d'importance, de la région du Grand Casablanca-Settat (36,5%, 30683), Rabat-Salé-Kenitra (23,0%, 19314), Marrakech-Safi (10,2%, 8555), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (8,5%, 7144) et Fès-Meknès (6,6%, 5524). [136]

Nationalité des immigrés au Maroc

Selon les données du RGPH 2014 [137], les ressortissants français sont majoritaires et représentent environ 25,4% (21 344). La communauté sénégalaise vient en deuxième position avec 7,2% (6066), suivie des Algériens (6,8%, 5710), puis des Syriens (6,2%, 5225), des Espagnols (4,8%, 3990), des Guinéens (2,9%, 2424), des Ivoiriens (2,7%, 2271), des Libyens (2,4%, 2013) et des Italiens (2,3%, 1970).

Graphique 4.13: Immigrés résidant au Maroc selon les nationalités les plus représentées, 2014

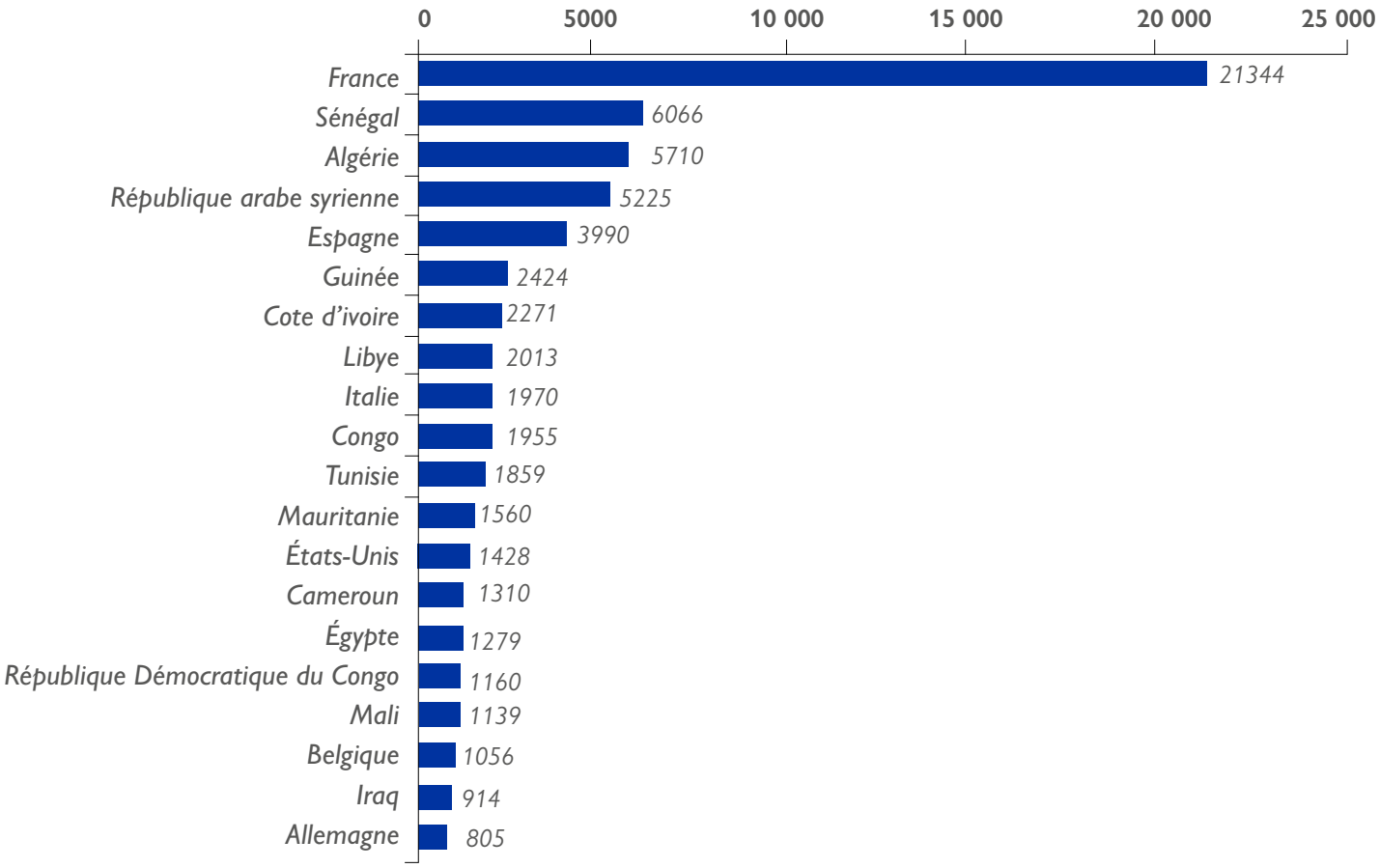

Source : Les Résidants Etrangers au Maroc, HCP (2018).

135 Ibid.
136 Ibid.
137 Ibid.

A titre de comparaison, selon le RGPH de 2004[138], les Français constituaient la première communauté étrangère dans le pays (29,0%), la communauté algérienne venait en deuxième position (17,7%), suivie des Espagnols puis des Tunisiens, avec des proportions s'élevant respectivement à 5,4% et 3,4%.

Profil sociodémographique des immigrés au Maroc

Structure par sexe des immigrés au Maroc

La répartition des immigrés installés au Maroc selon le sexe, à travers l'Enquête Nationale sur l'Emploi de 2017[139] , montre que 59,3% sont des hommes et 40,7% des femmes (56,5% et 43,5% respectivement selon le recensement de 2014[140]). Quelle que soit l'origine, la part des immigrés de sexe masculin est toujours plus élevée que celle des femmes [141]. Elle atteint 70,5% pour les immigrés originaires de pays Africains subsahariens non Arabes, 56,0% pour les immigrés venant d'Europe et 54,2% pour ceux venant de pays Arabes.

Graphique 4.14: Structure par sexe et origine des immigrés au Maroc (%), 2017

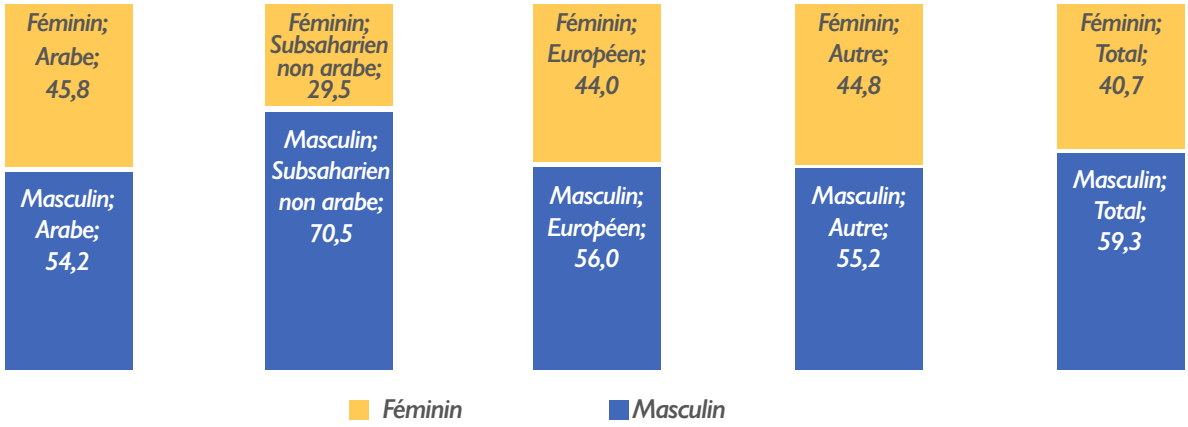

Source : Haut-Commissariat au Plan, Enquête Nationale sur l'Emploi, 2017

Structure par âge des immigrés au Maroc

La structure par âge des immigrés au Maroc à travers le RGPH 2014 révèle que, contrairement à la population totale du pays où 28,2% ont moins de 15 ans, 62,4% ont entre 15 et 59 ans et 9,4% ont plus de 60 ans, la population immigrée est relativement plus âgée avec 17,8%, 66,5% et 15,7% respectivement pour les trois tranches d'âge.

Graphique 4.15: Immigrés résidant au Maroc selon le groupe d'âge, 2014

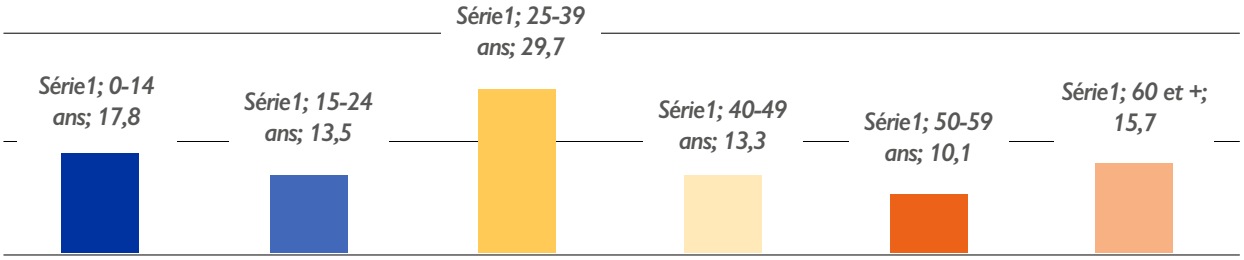

Source : Haut-Commissariat au Plan, Les Résidants Etrangers au Maroc, RGPH 2014.

138 Les résidents étrangers au Maroc, Profil démographique et socio-économique, série thématique 2009, RGPH 2004.

139 Caractéristiques des immigrés installés au Maroc, HCP (2018)

140 Les Résidants Etrangers au Maroc, Haut-Commissariat au Plan (2018). .

141 D'après le RGPH de 2004, la part des femmes parmi les résidents étrangers était de 49,2 % en 2004 contre 52,3% en 1994

État matrimonial des immigrés au Maroc

D'après le RGPH de 2014 [142], le pourcentage des célibataires parmi la population immigrée âgée de 15 ans et plus au Maroc est de 34,7% (23 981)[143] . Selon le sexe ce statut est plus répandu chez les hommes (68,4%, 16 413) que chez les femmes (31,6%, 7568). Environ 57,5% (93 660) des immigrés sont mariés. Les veufs et les divorcés ne représentent que 3,9% pour chaque catégorie (2660 divorcés et 2723 veufs).

gg. Migration irrégulière au Maroc

Évolution de l'effectif des migrants irréguliers au Maroc

Le nombre de migrants subsahariens au Maroc est estimé entre 100.000 et 150.000 personnes, dont 76% seraient des irréguliers et 72,6% ont tendance à poursuivre leur projet migratoire vers l'Europe.

Les services de sécurité marocains ont avorté 40 288 tentatives d'émigration irrégulière en 2020 (dont 9,4% à 10% de femmes), 73 973 en 2019 et 88 761 en 2018. L'année 2018 a été caractérisée par une hausse de 37% pour Les migrants étrangers (70 571 migrants, contre 51 961 en 2017) et une hausse de 37,7 % des Marocains interceptés (18 190 personnes contre 13 261 en 2017). Après 2018, le nombre d'arrestations a régressé pour atteindre son minimum en 2020 en raison de la pandémie du COVD-19.

Durant toute la période de référence 2015-2020, les migrants étrangers représentent environ 75 ,47 % de ces interceptions contre 24,53 % de Marocains, à l'exception de l'année 2020 où la structure tend vers la parité entre les étrangers et les nationaux.

Graphique 4.16: Interceptions de migrants irréguliers par les autorités au Maroc entre 2015 et 2021

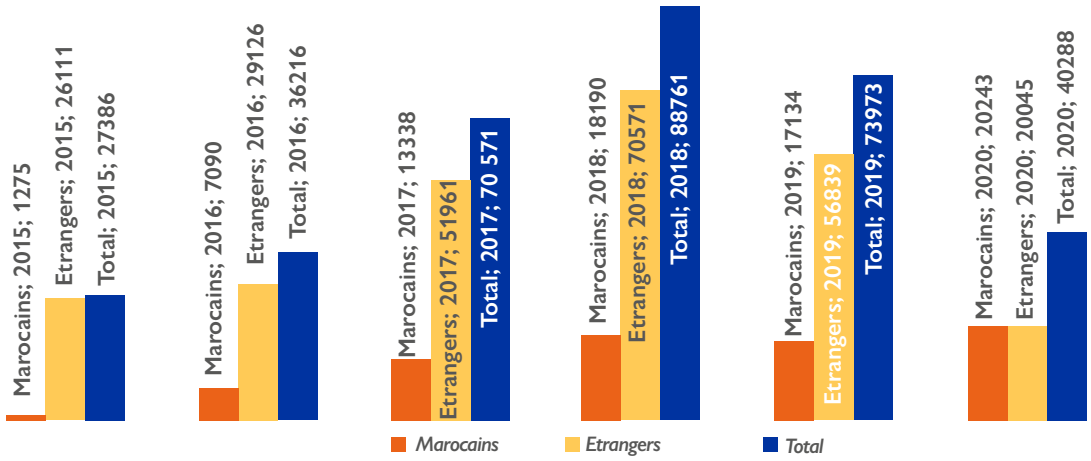

Source : Observatoire National de la Migration, Ministère de l'Intérieur, 2021

Pays d'origine des migrants irréguliers

Selon le Ministère de l'Intérieur marocain[144], ces migrants irréguliers interceptés en 2020 sont en majorité originaires, du Sénégal (25%), Côte d'Ivoire (15%), Mali (13%), Guinée-Conakry (12%), Cameroun (6%), Algérie (2%), Guinée-Bissau (1%). Mais l'identification de leur nationalité demeure souvent difficile en raison de l'ambiguïté de leur déclaration Cette structure selon le pays d'origine est restée inchangée depuis cinq ou six ans.

142 Les Résidants Etrangers au Maroc, Haut-Commissariat au Plan (2018).
143 Ibid
144 Observatoire National de la Migration, Ministère de l'Intérieur, 2021

Graphique 4.17: Interceptions de migrants irréguliers au Maroc selon les pays d'origine les plus importants en 2020

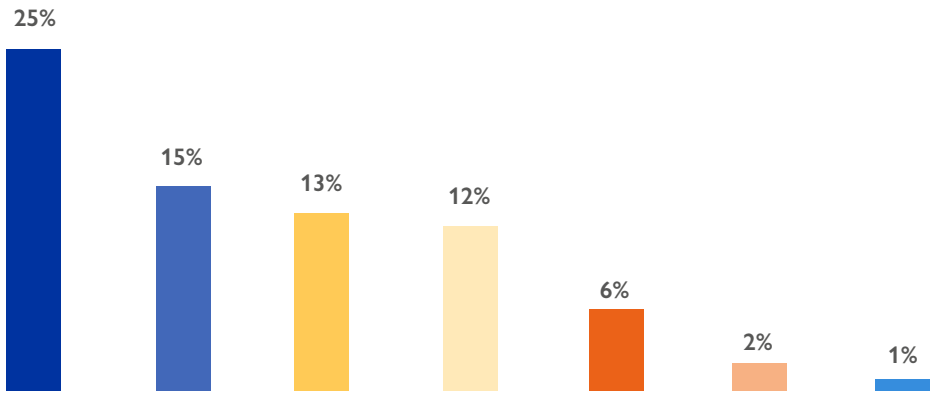

Source : Observatoire National de la Migration, Ministère de l'Intérieur, 2021

Réseaux de trafic des migrants irréguliers

Les services de sécurité du Ministère de l'Intérieur ont déployé des efforts importants qui ont abouti au démantèlement de 394 réseaux [145] s'activant dans le trafic de migrants irréguliers en 2020, soit une augmentation de 186 par apport à 2019. Il est à noter que depuis 2002 environ 4 087 réseaux de trafic de migrants ont été démantelés au Maroc.

Par ailleurs, en 2018, le nombre total d'embarcations saisies s'élève à 2958 répartis comme suit : 1062 barques, 839 chambres à air, 740 motogodilles, 132 zodiacs, 29 kayaks, 22 canots, 14 jet skis, 2 planches à voile, 1 pédalo et 117 autres moyens.

Graphique 4.18: Réseaux de trafic des migrants irréguliers démantelés au Maroc entre 2015 et 2020

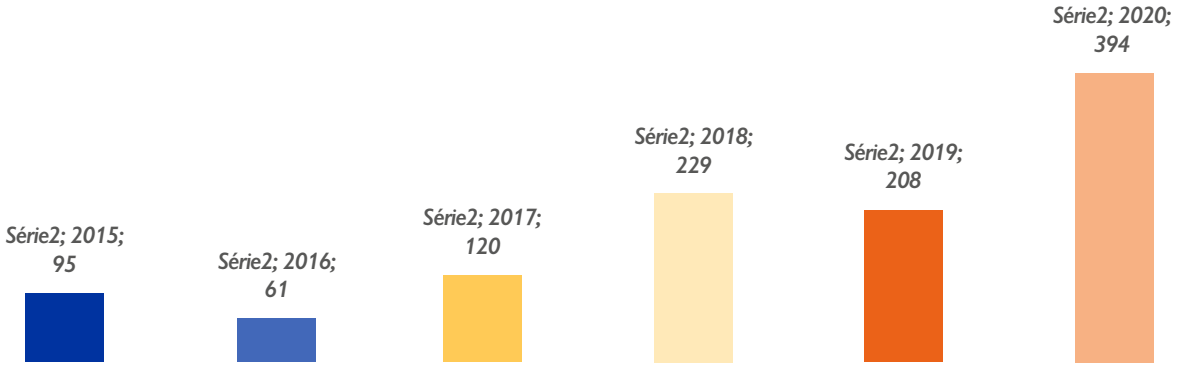

Source : Observatoire National de la Migration, Ministère de l'Intérieur, 2021

Migrants irréguliers secourus en mer au Maroc

Le nombre de migrants secourus en mer est estimé à 10 316 en 2020. Cet effectif a connu une tendance à la hausse, passant de 5645 en 2015 à un pic de 29715 en 2018. Cette hausse reflète la forte pression migratoire à laquelle fait face le dispositif de surveillance déployé le long des côtes du nord du Maroc. Ensuite il a reculé significativement entre 2018 et 2020. Environ 88% sont des hommes contre 12% de femmes et près de 3% sont des mineurs[146] .

145 Ibid.
146 Ibid.

Graphique 4.19: Migrants irréguliers secourus en mer par la marine royale entre 2015 et 2020

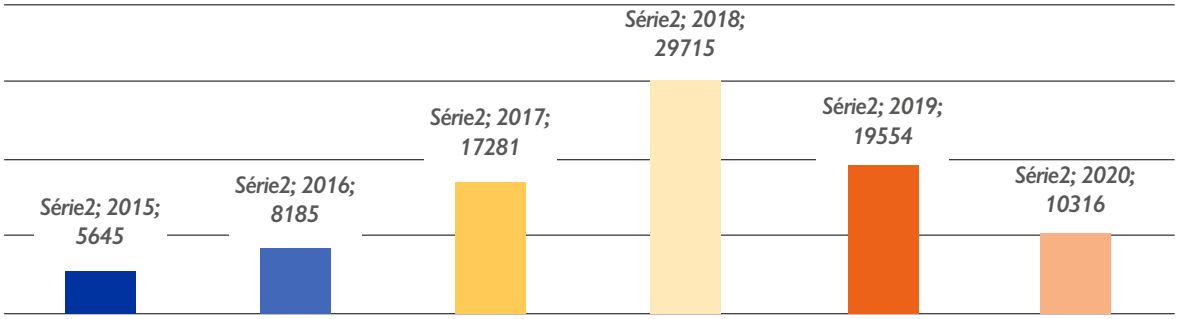

Source : Observatoire National de la Migration, Ministère de l'Intérieur, 2021

Retour volontaire des migrants irréguliers

Entre 2014 et 2017, environ 23 000 migrants ont bénéficié du dispositif d'aide au retour volontaire des immigrés en situation irrégulière mis en place par le Ministère de l'Intérieur en collaboration avec l'OIM. En 2018, près de 5 608 migrants en situation irrégulière au Maroc ont bénéficié de ce programme, dont 1509 en coordination avec l'OIM. Ce programme comprend le financement des billets d'avion et l'aide à la réintégration des migrants dans les pays d'origine. La plupart des migrants sont originaires de la Guinée-Conakry (33%), Côte d'Ivoire (20%), Sénégal (18%) et Cameroun (11%).

Graphique 4.20: Migrants bénéficiaires du programme de retour volontaire au Maroc selon le pays d'origine en 2018

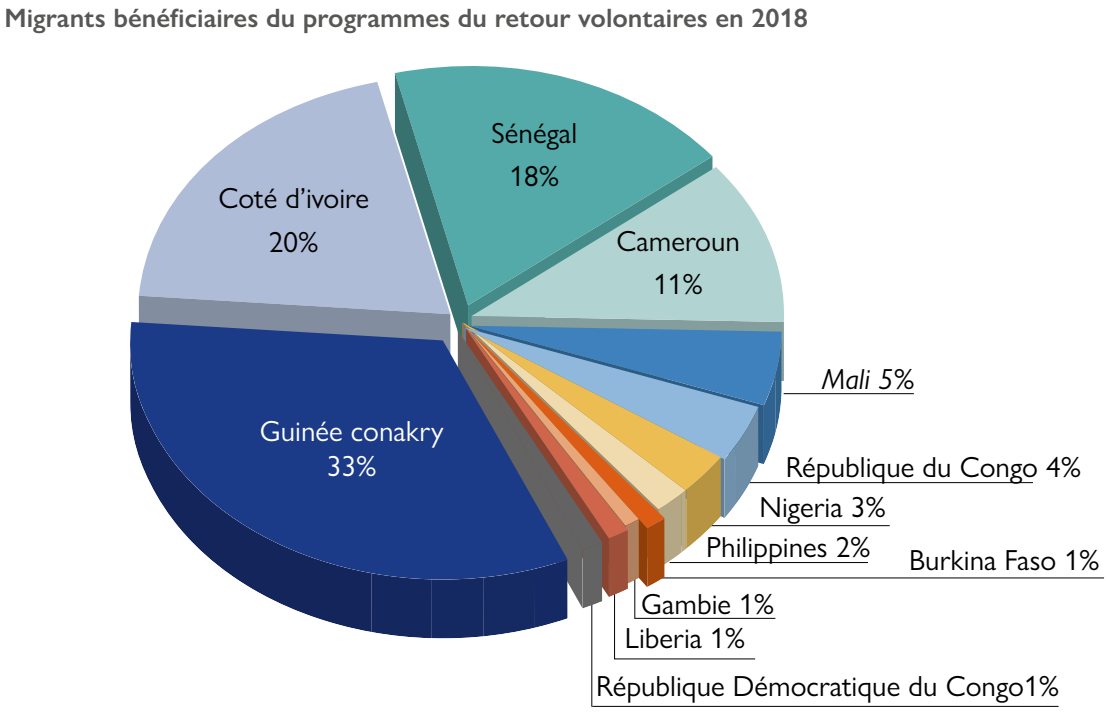

Source : Observatoire National de la Migration, Ministère de l'Intérieur, 2021

Migrants régularisés au Maroc

Depuis 2014, le Gouvernement marocain a procédé à une régularisation en masse des migrants en situation irrégulière, à travers deux campagnes de régularisation qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle «Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile» adoptée en 2014. Au total, plus de 50 000 régularisations ont été opérées. La première campagne de régularisation effectuée entre 2014 et 2016 a abouti à 23 096 régularisations (soit 83,5% des demandes). [147] La seconde campagne a été effectuée entre 2017 et 2018 et a régularisé environ 27 000 migrants [148].

Les migrants régularisés durant la première campagne sont originaires de la Syrie (23%) qui vient en tête du peloton, suivie immédiatement par le Sénégal (21%), la République du Congo (11%), la Côte d'Ivoire (9%), le Nigéria (9%), la Guinée Conakry (5%), le Cameroun (5%) [149].

La Région de Rabat-Salé-Kenitra a reçu le plus grand nombre de migrants régularisés avec 7853 personnes (34%), suivie du Grand Casablanca avec 5774 (25%), l'Oriental avec 2310 (10%), Fès-Meknès avec 2310 (10%), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (9%), Marrakech-Safi (5%), Souss-Massa (3%), les trois régions du Sud (3%) et Béni Mellal-Khénifra (1%) [150].

Graphique 4.21: Migrants régularisés au Maroc selon la nationalité, campagne 2014-2016 (%)

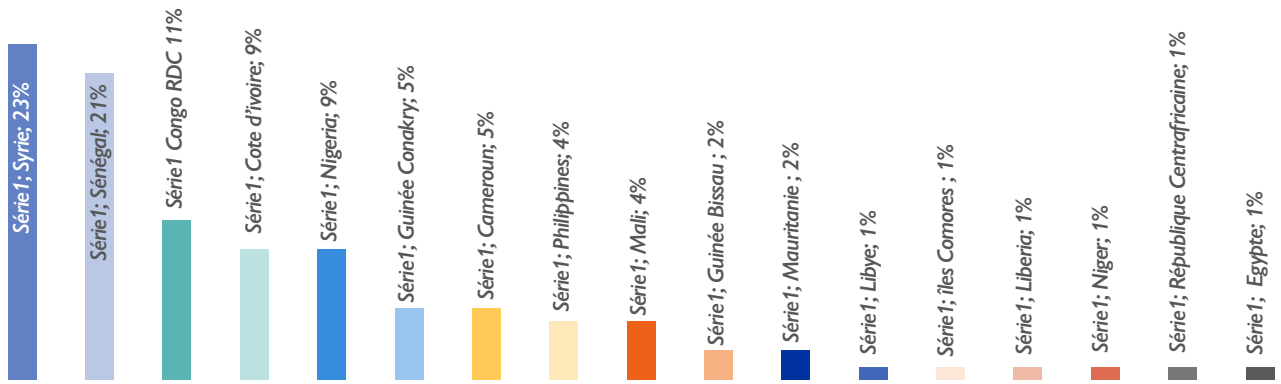

Source : Ministère délégué chargé des MRE et des affaires de la Migration, Rapport sur la « Politique Nationale d'Immigration et d'Asile 2013-2016 ».

Environ 56% des migrants régularisés en 2014-2016 sont des hommes contre 44% de femmes. Environ 9% sont des mineurs âgés de moins de 18 ans dont 1% âgés de moins de six ans. Près de 87% sont âgés de plus de 18 ans dont 4% agés de plus de 50 ans [151].

hh. Réfugiés au Maroc

Évolution de l'effectif des réfugiés au Maroc

En septembre 2022, l'effectif des réfugiés au Maroc s'élevait à 9949. Entre 2014 et septembre 2022, cette population a augmenté de 1216 à 9949 réfugiés, soit un accroissement de 718% en 8 ans.

147 Ministère délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la Migration, Rapport sur la « Politique Nationale d'Immigration et d'Asile 2013-2016 ».

148 Ministère délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la Migration, 2019.

149 Ibid.

150 Ibid

151 Ibid.

Graphique 4.22: Évolution des réfugiés au Maroc entre 2014 et 2022

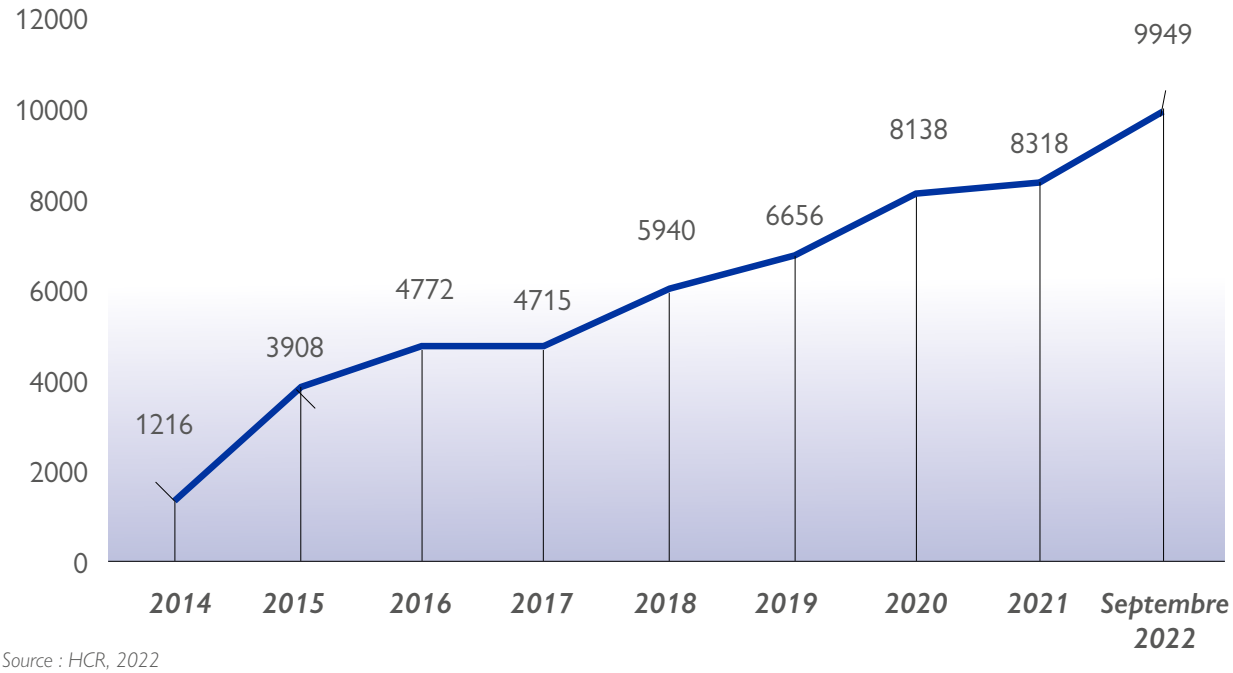

Source : HCR, 2022

Régions de résidence des réfugiés au Maroc

Les réfugiés résident dans au moins 75 localités au Maroc. Toutefois, 16,3% vivent à Rabat, 10,6% à Casablanca, 8,7% à Oujda et 7,2% à Nador. Environ 1628 réfugiés, soit 20%, ont des besoins spécifiques [152].

Graphique 4.23: Réfugiés au Maroc selon la ville de résidence en 2021

Source : HCR, 2021

Pays d'origine des réfugiés

Les réfugiés viennent de 40 pays dont principalement la Syrie (55,5%), le Yémen (12,1%) et la Centrafrique (9,7%). Nous retrouvons ensuite les réfugiés en provenance de la Côte d'Ivoire avec 4,4% et du Soudan du Sud avec 4,2%.

152 Conditions médicales sérieuses, personnes âgées ou en situation d'handicap, femmes à risque, enfants à risque, survivants de violence sexuelle ou sexiste.

Graphique 4.24: Réfugiés au Maroc selon le pays d'origine en 2022 (%)

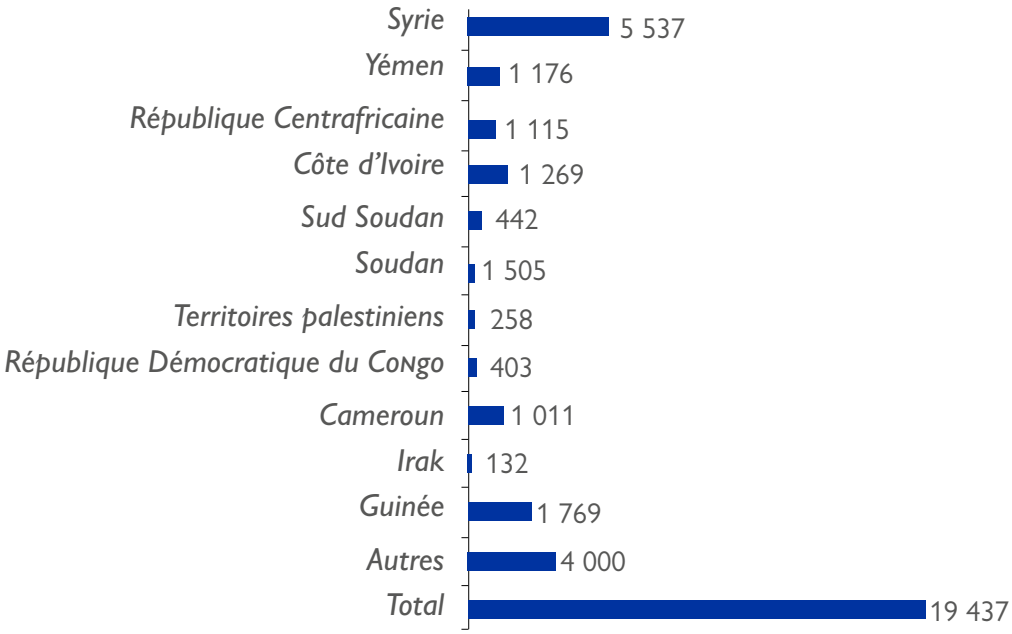

Source : HCR, 2022

Structure par âge et sexe des réfugiés au Maroc

La population de réfugiés au Maroc est à majorité masculine avec 62% d'hommes contre 38% de femmes. La tranche d'âge entre 18 et 59 ans représentant la population active est également la plus importante avec une proportion de 66%. Les jeunes de moins de 18 ans représentent 32% et les personnes âgées 2%. Par ailleurs, la taille moyenne des ménages des réfugiés est de 1,5 personne.

Graphique 4.25: Réfugiés au Maroc selon l'âge et le sexe en 2021 (%)

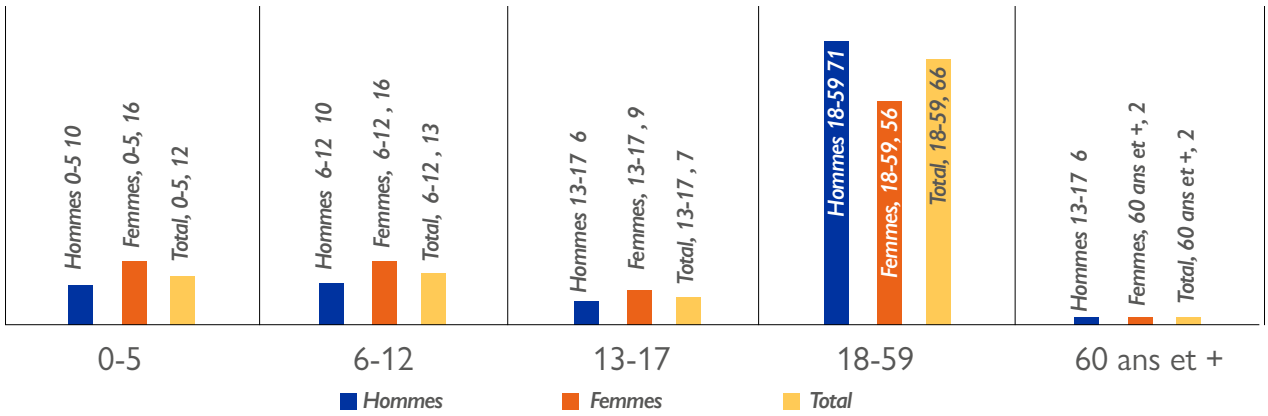

Source : HCR, 2021

4.1. Étude de cas : Féminisation de la migration

4.1.1. Introduction

La prise en compte des dimensions de genre dans la collecte, la production, l'utilisation, l'analyse et la diffusion des données migratoires est importante afin d'assurer et rédiger des politiques sensibles au genre et fondées sur des faits. La diversité est un axe sur lequel les décideurs politiques, les ONG et les praticiens peuvent se concentrer pour identifier les besoins et renforcer le cadre législatif grâce à une analyse genre.

La stratégie de l'OIM en matière de données migratoires (2021a) [153] se base essentiellement sur l'amélioration des indicateurs liés au genre et des méthodes fondées sur le genre lors de la production, de la protection, de la diffusion et de l'utilisation des données.

La dimension genre est également l'un des principes vecteurs du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Les raisons et impacts de la migration sont façonnées par divers facteurs, y compris les réglementations nationales. Le genre fait référence aux constructions socioculturelles des rôles masculins et féminins et des rapports entre les hommes et les femmes. L'intégration des questions de genre dans la formulation et la planification des politiques peut donc contribuer à l'autonomisation économique et sociale des personnes. Ne pas le faire peut exposer ces personnes à des risques et des vulnérabilités supplémentaires et perpétuer ou exacerber les inégalités.

Le Pacte Mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières [154] et la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants [155] appellent à une ventilation plus poussée des données sur l'immigration par sexe et par âge. En effet, à travers son premier objectif, le PMM reconnaît que les politiques migratoires doivent être élaborées sur la base de données précises, fiables et comparables, ventilées par sexe, âge, statut migratoire et toute autre caractéristique applicable à un contexte national. Les femmes migrantes particulièrement peuvent faire face à des formes de discrimination multiples et croisées, et il est important de recueillir des données qui rendent compte de leurs expériences [156].

Les deux cadres reconnaissent que les données ventilées par sexe peuvent aider à identifier et analyser les vulnérabilités et mettre en évidences les inégalités [157]. Nous pouvons influencer les expériences des personnes de genre divers dans le processus de transition et mieux comprendre de quelle manière leurs expériences peuvent changer les normes de genre.

Tenir compte de l`expérience -souvent négligée- des femmes et des filles est important car elles sont souvent les plus exposées à la violence basée sur le genre et à la vulnérabilité au cours du processus de migration.

4.2. Cadre conceptuel

Le genre est une construction socio-cultuelle issue de pratiques culturelles, politiques et sociales qui définit les rôles des femmes, des filles, des hommes et des garçons, ainsi que les définitions sociales de ce que signifie appartenir au genre masculin ou féminin. Il définit les devoirs et les responsabilités que l'on attend des femmes, des filles, des hommes et des garçons, et détermine également le pouvoir dont ces derniers disposent, ainsi que leurs capacités à accéder aux ressources et à les contrôler [158]. Il est différent du «sexe», qui fait référence aux différences biologiques entre les hommes et les femmes.

Selon L'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE), la définition des données ventilées par sexe se présente comme suit: Toutes les données personnelles ventilées par sexe. Les statistiques sur le genre s'appuient sur ces données pour saisir les réalités de la vie des femmes et des hommes et les questions politiques liées au genre. (EIGE, 2017).

Selon l'OIM, le genre est lié aux rôles et aux relations

153 https://publications.iom.int/system/files/pdf/IOM-Migration-Data-Strategy-FR.pdf

154 https://www.iom.int/fr/pacte-mondial-sur-les-migrations

155 https://www.iom.int/fr/resources/declaration-de-new-york-pour-les-refugies-et-les-migrants

156 L'objet de la publication Politiques et pratique : Guide pour une mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations soucieuses des sexospécificités. Disponible sur https://ppguide.unwomen.org/fr/objective/1

157 Sexospécificités et migration Disponible sur https://www.migrationdataportal.org/fr/themes/sexospecificites-et-migration

158 IASC (2018) Le manuel sur le genre pour l'action humanitaire

assignées, aux traits de personnalité, aux attitudes, aux comportements et aux valeurs. Le pouvoir relatif et l'influence que la société a sur les gens en fonction de leur sexe assigné. Le terme ne se réfère pas simplement aux femmes ou aux hommes, mais également aux relations qu'ils entretiennent mutuellement. Les concepts de genre sont enracinés dans toutes les cultures, mais peuvent changer avec le temps. De plus, ils varient considérablement au sein des cultures et entre elles (OIM, 2015).

Selon l`Organisation des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), les questions de genre ne concernent pas que les femmes, mais également les différents groupes de genre, qui ont un rôle important à jouer dans l'effort pour parvenir à une égalité totale.

Les questions de genre ne sont pas les mêmes que celles des femmes (Glossaire Centre de formation d'ONU Femmes, 2017). De nombreux concepts connexes au domaine genre et migration sont apparus tels que l'égalité et les violences entre les sexes.

4.3. Cadre théorique

Les personnes se déplacent partout dans le monde aujourd'hui. En effet, ces personnes migrent pour échapper à la pauvreté, améliorer leurs moyens de subsistance, trouver de meilleures opportunités ou fuir la guerre et la dévastation dans leurs propres pays. Nous comptons parmi les différents facteurs de migration, le travail. Un facteur clefs du projet migratoire de plusieurs femmes travailleuses migrantes. Selon l'OIT, 5,3 % des travailleuses migrantes dans le monde se trouvent dans les États arabes, elles représentent 39,9 % de la population active dans la région (OIT, 2018) [159].Tandis que la proportion des travailleuses migrantes au milieu de l'année 2020 est estimée à 47,1 % [160].

Entre 2000 et 2020, l'augmentation du nombre estimé de femmes migrantes internationales en Afrique (69 %) était légèrement supérieure à l'augmentation des hommes migrants internationaux (68 %) (UNDESA, 2020) [161].

Les données sur le genre et la migration sont collectées et analysées séparément pour les hommes et les femmes migrantes. Bien que la collecte de données ventilées par sexe ne soit pas systématique, les principales sources de données ventilées par sexe liées à la migration sont les recensements, les dossiers administratifs et les enquêtes par sondage, telles que : les enquêtes sur la population active et les enquêtes sur les revenus et les conditions de vie. Les données de ces sources sont agrégées dans des bases de données. Les bases de données sur les migrations triés par sexe sont fournies par plusieurs organisations [162]:

- La Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unies (UNDESA) fournit plusieurs ensembles de données sur la population migrante internationale des pays et des régions, en ventilant les données par sexe, âge et origine. UNDESA publie des ensembles de données tous les deux ans. Le dernier ensemble de données sur la population migrante internationale date de 2020.
- Le Bureau des statistiques de l'Organisation internationale du travail (OIT) (ILOSTAT) dispose d'une base de données d'indicateurs clés du marché du travail. Ce dernier fournit des ensembles de données sur la migration de main-d'œuvre regroupés selon trois grands thèmes. Il s'agit du stock de migrants internationaux, des ressortissants étrangers et des flux de migrants internationaux. Ces thèmes résument les estimations de la population/du flux démographique et de la population/du flux de travailleurs migrants, dont la plupart sont ventilées par sexe et par âge. Cette base de données fournit des statistiques annuelles sur la migration de main-d'œuvre pour tous les pays et régions du monde.
- Les rapports de l'OIT sur les estimations mondiales des travailleurs migrants 2015 et 2018 [163] fournissent des estimations de la part des travailleurs migrants dans l'ensemble des migrants internationaux et indiquent les régions et les secteurs dans lesquels les travailleurs migrants se trouvent. Il traite également de la démographie de la migration internationale de main-d'œuvre, et le rapport de 2015 examine la part des travailleurs migrants féminins et masculins dans le secteur du travail domestique dans le monde.
- L'OIM et Polaris ont combiné les données existantes

159 Emploi et questions sociales dans le monde : Tendance , Publication OIT

160 International Labour Organisation 2018.

161 Report International Migrant Stock 2020

162 https://www.migrationdataportal.org/

163 International Labour Organisation 2015/2018

sur la traite des êtres humains pour créer le Common Counter-Trafficking Data Collaborative (CTDC). Ce dernier contient des données sur 108 613 incidents de traite des êtres humains, classés par sexe et par âge. Une version anonyme de cette base de données est disponible en téléchargement public.

- BRIDGE, l'unité de recherche sur le genre et le développement de l'Institut pour le développement, a travaillé pour promouvoir la reconnaissance de la valeur des perspectives de genre dans les politiques visant à réduire la pauvreté et à promouvoir la justice sociale dans les processus de migration. En plus d'autres objectifs de politique de développement, BRIDGE a abordé la dimension de genre de la migration.
- Les statistiques de l'OCDE sur l'immigration contiennent une base de données sur les immigrants des pays de l'OCDE (DIOC) et des pays non-membres de l'OCDE (DIOC-E). Ces bases de données contiennent des données sur diverses caractéristiques démographiques et du marché du travail des populations de 32 pays membres de l'OCDE et de 68 pays non-membres. Les ensembles de données thématiques de cette base de données sont segmentés selon sept variables de base : le sexe (homme/femme), l'âge, la durée du séjour, les résultats sur le marché du travail, le domaine d'études, le pays d'origine et le niveau d'éducation. Ces données sont basées sur le recensement effectué lors du cycle de recensement de 2000.
- La base de données de l'OCDE sur l'égalité des sexes, les institutions et le développement présente des données comparatives sur la discrimination entre les sexes dans les institutions sociales, telles que : la loi, la culture et les pratiques traditionnelles. En 2014, cette base de données couvre 160 pays. Elle comprend également des variables, telles que : l'âge légal du mariage, le taux de mariage précoce, la garde pendant et après le mariage, la violence à l'égard des femmes, l'intégrité reproductive, les mutilations génitales féminines et d'autres questions liées au genre.

Les informations réparties par sexe permettent également de mieux comprendre la dimension sexospécifique de la migration. Les sources de données listées ci-dessus fournissent pour la plupart des données ventilées sur les migrants de sexe masculin et de sexe féminin, qui permettent à leurs utilisateurs de faire apparaître les différences et les inégalités entre ces deux groupes.

Dans de nombreuses sociétés, où le principal soutien de famille du ménage incombe (de facto ou idéologiquement) aux hommes, la migration liée au travail est considérée avant tout comme un phénomène masculin : les participants « actifs » à la migration sont les hommes, tandis que les femmes sont des compagnes « passives ». Cependant, cette idée a été démystifiée depuis que les recherches en sociologie de la migration ont accordé plus d'attention aux femmes migrantes, soit durant les deux dernières décennies et certaines caractéristiques de la migration internationale sont alors devenues problématiques, compte tenu des perspectives de genre.

Dans ce chapitre, nous présentons quelques-unes des situations et tendances de la féminisation de la migration. À l'aide de quelques tableaux statistiques, nous montrerons l'ampleur de la migration féminine et les industries dans lesquelles les travailleuses migrantes sont « absorbées ». Les conditions socio-économiques de leur intégration dans le pays d'accueil, les éléments qui facilitent ou entravent leur intégration dans le marché du travail et les conséquences psychosociales de l'immigration seront aussi abordés.

Pourquoi cet accent particulier sur les femmes migrantes ? Comme nous venons de le voir, les expressions de la vie socio-économique des hommes et des femmes sont omniprésentes et remontent à l'antiquité. Tout comme dans de nombreuses sociétés le rôle de premier soutien de la famille incombe de facto ou idéologiquement aux hommes, la migration liée au travail est considérée avant tout comme un phénomène masculin.

En effet, la migration des femmes est souvent cachée et silencieuse alors que la migration des femmes est aussi ancienne que le phénomène de la migration. Les femmes représentent environ 50% de la population migrante classée par les Nations Unies. (UNDESA, 2020)[164] . Ci-dessous un graphique montrant les pourcentages des femmes migrantes par région du monde.

164 Report International Migrant Stock 2020

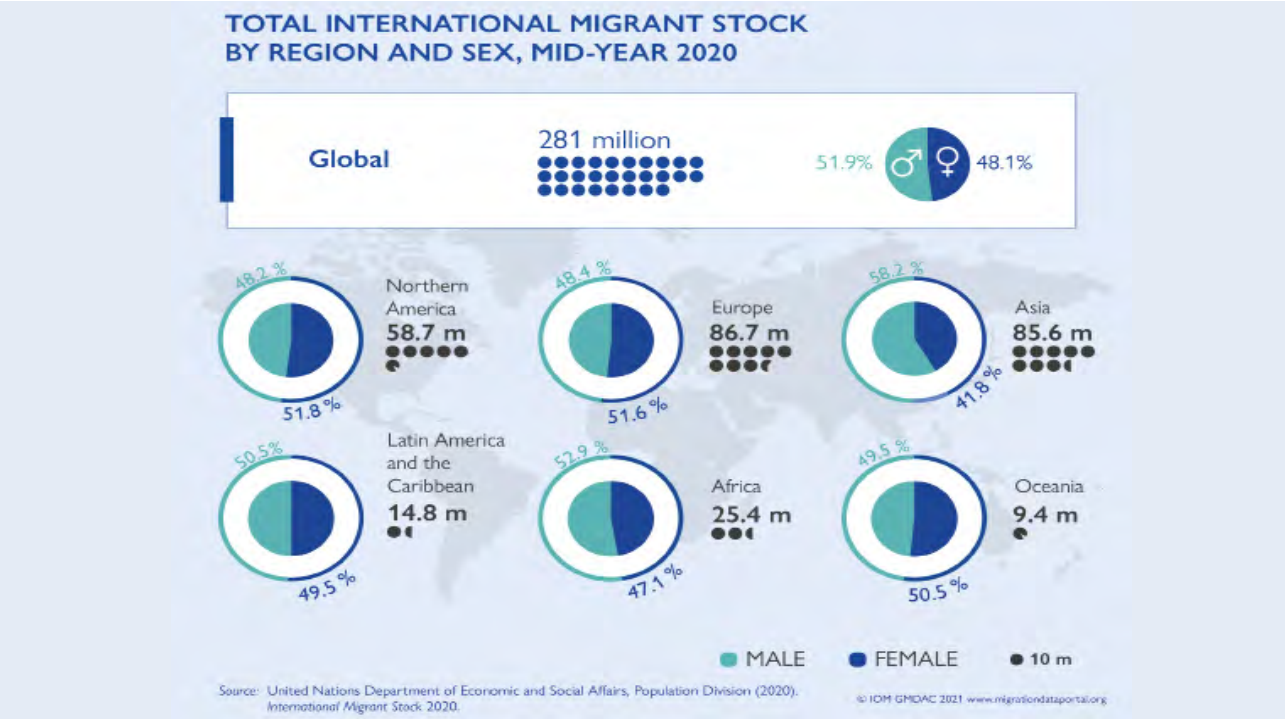

Alors, de quoi parle-t-on quand on parle de féminisation des migrants ? D'une part, on parle d'un phénomène qui ne reçoit pas l'attention qu'il mérite. Les chercheurs, tels que les sociologues et les anthropologues, ont développé peu de sujets de recherche sur la migration des femmes malgré l'ampleur du phénomène. Les dirigeants politiques et les bureaux des statistiques également placent timidement la migration féminine au cœur de leurs préoccupations (et ce malgré l'utilisation flagrante de statistiques ventilées par sexe sur la migration).

Entre 2000 et 2020, l'augmentation du nombre estimé de femmes migrantes internationales en Afrique (69 %) était légèrement supérieure à l'augmentation des migrants masculins (68 %) (UNDESA, 2020) [165]. Cette migration féminine de plus en plus forte s'organise en fonction de la restructuration de l'économie mondialisée. La structure de la migration de travail subit des changements majeurs parallèlement à la nouvelle division internationale du travail et au rôle économique croissant des femmes. En termes de systèmes « déséquilibrés », les femmes assument des rôles économiques et s'occupent de leur famille alors que les hommes perdent leur emploi ou prennent leur retraite.

4.4. Les femmes et la migration internationale

La migration féminine est un mouvement universel, ancien, constamment changeant et complexe. Au cours de la dernière décennie, le monde vit des mouvements migratoires internationaux inédits et de différentes natures. Les facteurs d'intensité de ces mouvements sont divers dont nous citons : les conflits, les guerres, l'instabilité économique et politique, les changements climatiques, l'aspiration d'améliorer les conditions de vie, les études, …

Les femmes représentent près de la moitié des migrants et réfugiés dans le monde , en sachant qu'entre 2000 et 2015, le nombre de migrants internationaux a augmenté de 41 % pour atteindre 244 millions. Le taux d'emploi des migrants, en particulier des femmes, est plus élevé (72,7 %) que celui des non-migrants (63,9 %) [167].

Prenant exemple sur le travail domestique, à l'échelle mondiale, on estime que près d'un travailleur domestique sur six est un migrant international, et les femmes représentent 73,4 % des travailleurs domestiques migrants[168]. Cependant, seuls 22 pays ont ratifié la convention de l'OIT sur les travailleurs domestiques (n° 189), qui reconnaît la vulnérabilité supplémentaire des travailleurs domestiques et

164 Report International Migrant Stock 2020
165 Report International Migrant Stock 2020
166 Assemblée générale des Nations Unies, 2016
167 OIT, 2015.
168 OIT, 2015.

protège les droits et la dignité de tous les travailleurs domestiques.

Traditionnellement, les femmes émigraient pour se marier ou pour rejoindre leur famille. Les dernières décennies ont quant à elles vu augmenter le nombre de femmes – mariées ou célibataires – qui émigrent seules ou en compagnie d'autres femmes ou d'autres migrants extérieurs à leur cercle familial. Les mouvements des femmes dans toutes les parties du monde se sont amplifiés, grâce aux possibilités offertes et aux forces de la mondialisation.

Des données récentes suggèrent qu'il y a légèrement plus de femmes en statut de réfugié persistant que de femmes migrantes, et que leurs difficultés se sont aggravées au fil du temps [169].

L'autonomisation des femmes et la prise en compte de leurs besoins et de leurs réalités dans les politiques et les solutions qui traitent des problèmes liés à la migration internationale peuvent renforcer leur autonomisation et leur résilience.

On suppose souvent que la plupart des immigrants viennent des classes les plus démunies de la population et peu ou non instruite. C'est une idée reçue [170] ! En fait, les migrants ont généralement pu profiter d'une formation diplômante [171]. Par exemple, possèdent une instruction secondaire ou supérieure .

Tendances de la migration féminine, par continent/ région, 1960-2005

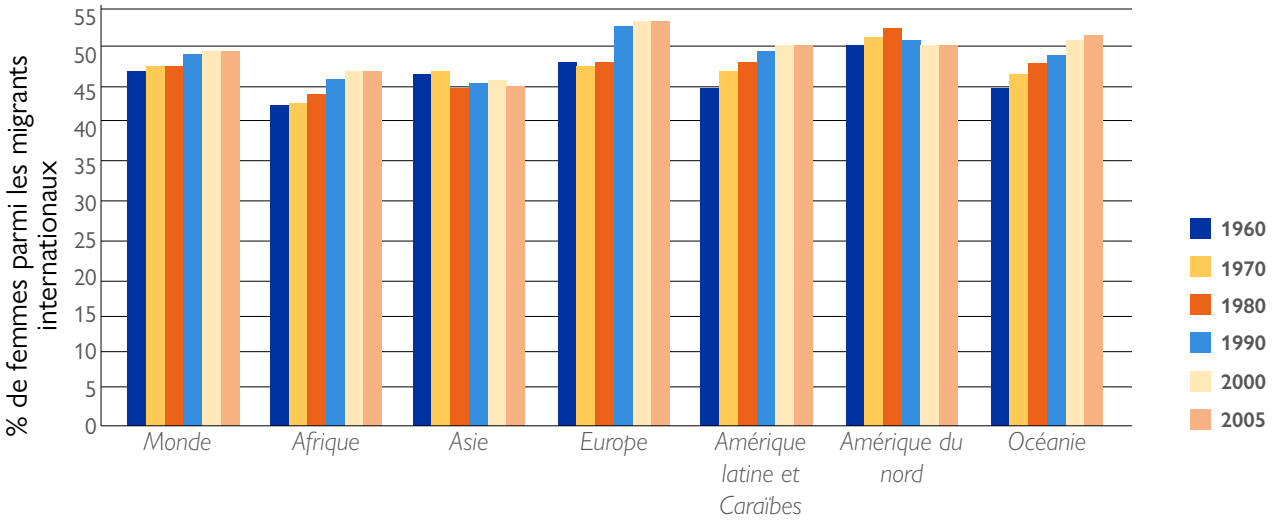

Source : Division de la population (ONU). Trends in Total Migrant Stock: The 2005 Revision

Pour les femmes instruites qui ne sont pas en mesure de surmonter la discrimination en matière d'emploi dans leur propre pays, la migration offre une occasion de trouver un travail où leurs compétences seront probablement mieux appréciées [173].

Bien que la femme migrante d'aujourd'hui est plus sûre d'elle, affirmée et débrouillarde qui a un rêve et une mission en développant non seulement une stratégie de survie, mais aussi une stratégie pour aller de l'avant, elle est face à plusieurs menaces dont nous citons, la traite des êtres humains, un mal qu'elle rencontre au cours du processus de migration. En effet, la traite des êtres humains est également l'une des causes de la vulnérabilité des travailleurs migrants.

4.4.1. Les femmes et la migration en Afrique

Les Africains ont toujours émigré et continueront d'émigrer, et cette tendance semble devoir s'accentuer, comme le montrent les tendances actuelles de la mobilité qui émanent des postes frontières nationaux. Ils se déplacent à la recherche d'opportunités et parfois de sécurité[174] . Ce qui contribue à une augmentation régulière du nombre des migrantes – et cela à un taux supérieur à la moyenne mondiale.

169 Conseil économique et social des Nations Unies, 2014
170 Observatoire des situations de déplacement interne, 2015
171 M. Á. Castillo, 2003.
172 ONU 2004.
173 ONU. 2005.
174 Africa Migration Report 2018

En 2005, 47 % des 17 millions de migrants africains étaient des femmes – contre 43 % en 1960, cette augmentation étant particulièrement marquée dans les sous-régions de l'Afrique de l'Est et de l'Ouest. Bien que la plupart des femmes africaines se déplacent dans les limites de la région, certaines vont aussi en Amérique du Nord et en Europe. Pour en donner un exemple, au Cap-Vert, les femmes représentent 85 % des migrants vers l'Italie. Les possibilités d'emploi en France ont attiré un nombre croissant de femmes instruites des zones urbaines du Sénégal. Les infirmières se déplacent également – celles du Nigéria vers l'Arabie saoudite, celles du Ghana, de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe vers le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni.

Les femmes entrant sur le marché du travail en dehors de leur pays d'origine sont souvent doublement exclues, principalement dans les secteurs susmentionnés. Elles souffrent de la discrimination basée sur le genre dans les pays d'accueil (e.g. L'écart salarial entre les femmes et les hommes en Suisse atteint jusqu'à 30% [175]).

Toutes ces conditions, ces représentations symboliques, ces inégalités basées sur le genre, ces cadres institutionnels, contribuent potentiellement ou effectivement à la marginalisation socio-économique de nombreuses personnes migrantes de genres divers.

On dit que les nouvelles technologies augmentent le risque d'exploiter des victimes innocentes. Mais nous voyons également que les nouvelles technologies donnent aux femmes un accès indépendant pour négocier des voyages sans intermédiaires ni agents. C'est une échappatoire pour émigrer.

Les réseaux informels jouent un rôle important dans la vie des migrants, créant et embellissant les rêves, facilitant les voyages et l'installation dans les pays de destination. Néanmoins, il existe de nombreuses preuves qu'un nombre important de migrants possèdent des compétences et des qualifications non reconnues ou inutiles pour les types de travail qu'elles exercent.

4.5. Les femmes et la migration au Maroc

La féminisation de la migration au Maroc est présentée comme un phénomène complexe. Les travaux qui ont mis en évidence les trajectoires des femmes marocaines migrantes révèlent une grande diversité de situations et montrent que, même dans le cadre du regroupement familial, les femmes ont une part active dans l'élaboration du projet migratoire familial et dans le développent des stratégies personnelles qui leur donnent un véritable rôle d'actrice dans la migration [176]. D'une autre part, les femmes migrantes installées au Maroc ne forment pas un groupe homogène. Elles sont de plusieurs origines et ont des statuts juridiques divers, les droits de chacune d'elles dépendent de son statut juridique et aussi social, en effet, la condition socio juridique des Marocaines résidantes à l'étranger n'est pas similaire à celles des femmes immigrées au Maroc [177].

Les dernières statistiques des migrants inscrits auprès des consulats marocains à l'étranger font sortir le nombre de 1 440 123 femmes migrantes et 2 033 086 hommes migrants, soit une répartition hommes-femmes successivement de 41.5 % et 58.5 % [178]. Il est clair que la tendance va dans le sens de l'équilibre hommes-femmes si l'on se réfère à l'évolution historique. Il convient de souligner par ailleurs, que les taux vus ci-dessus sont une moyenne. L'enquête 2005 du HCP-CERED révèle une répartition proche de l'équilibre dans les anciens pays de migration (France avec 47.5 % de femmes) et moins équilibrée en faveur des hommes dans les nouveaux pays de migration (Italie et Espagne, 41 % de femmes)[179] .

4.5.1. Les femmes immigrantes au Maroc

Les femmes immigrées au Maroc sont toutes les femmes étrangères qui résident dans le pays de manière temporaire ou permanente. Elles sont de diverses catégories et possèdent des statuts juridiques assez variés : des femmes résidantes régulièrement ou en situation irrégulière, des femmes seules et des femmes étrangères conjointes d'étrangers ou de Marocains, des femmes qui travaillent et d'autres qui ne travaillent pas, des adultes et des mineures et celles qui ont émigré volontairement (pour le travail en principe). Il est à signaler que dans le langage populaire, contrairement à la terminologie reconnue et adoptée pour désigner les femmes immigrées, celles provenant des pays du Nord sont communément désignées comme des « expatriées » et non comme des immigrées. Une grande partie de ces « expatriées » sont des femmes qui travaillent dans les organismes internationaux, dans les services extérieurs de leur pays d'origine ou dans des multinationales ou bien qui accompagnent leurs conjoints étrangers ou marocains [180].

175 Document gender pay gap 2022

176 Femmes et émigration marocaine : https://journals.openedition.org/hommesmigrations/927

177 Femmes, Migrations et Droits au Maroc: https://cadmus.eui.eu/handle/1814/15586

178 Khachani M., 2016, La trajectoire migratoire au Maroc : de l'intention d'émigrer à la décision de ré-émigrer, (Sélection d'articles issus des travaux présentés au XVIIIe colloque, Bari, 2014)

179 La trajectoire migratoire au Maroc : de l'intention d'émigrer à la décision de ré-émigrer : https://www.erudit.org/fr/livres/actes-des-colloques-de-lassociation-internationale-des-demographes-de-langue-francaise/trajectoires-ages-vie-selection-darticles-issus-travaux-presentes-au-xviiie--978-2-9521220-5-4/000443li.pdf

180 Femmes, Migrations et droits au Maroc, Khadija Elmadmad, https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/15586/CARIM_ASN_2011_01.pdf

Venues du Sénégal, de Côte d'Ivoire, de la République Démocratique du Congo ou de la Guinée, les femmes représentent plus de la moitié des migrants présents au Maroc. Pour elles, le royaume, loin d'être une simple zone de transit, est une terre d'accueil et d'émancipation où, souvent, elles parviennent à trouver du travail et, peu à peu, à s'intégrer. Parfois bien mieux que leurs compatriotes hommes en situation de migration.

Si certaines sont sans papiers, la majorité d'entre elles sont installées ici depuis plus de cinq ans et ont donc pu bénéficier de la régularisation exceptionnelle lancée par Sa Majesté le roi Mohammed VI. La plupart sont dans une démarche d'intégration et non de migration de passage. Mais elles n'ont généralement pas de véritable formation professionnelle. Et celles qui ont des acquis ne peuvent pas travailler pour différentes raisons, entre autres, la garde de leurs enfants.

Le chemin jusqu'au Maroc est différencié entre les femmes qui l'ont fait avec un statut régulier par rapport à celles qui ont dû opter pour des voies irrégulières. Les perceptions sur le voyage sont différentes pour chacune de ces femmes. Généralement, elles se rappellent les premiers jours au Maroc comme d'une expérience positive jusqu'au début des premières difficultés.

4.5.2 Les femmes marocaines émigrantes

La migration des femmes au Maroc a fait des progrès significatifs. Dans le passé, les immigrés marocains étaient majoritairement des hommes. A partir des années 1990 et au-delà, les femmes marocaines ont commencé à voyager seules pour travailler régulièrement ou irrégulièrement. De plus, à diverses époques, les femmes marocaines ont émigré et continuent de migrer non seulement vers l'Europe mais aussi vers les États-Unis et d'autres lieux pour étudier.

Selon la Fondation Hassan II des Marocains résidant à l'Etranger, la migration féminine s'opère dans le sillage de l'expatriation des compétences, pour la femme instruite, et à la suite de la mise en œuvre par l'ANAPEC du concept de «la migration circulaire » de la main-d'œuvre agricole, pour la cueillette de la fraise en Espagne. Ces deux événements ont donné l'élan à un nouveau flux migratoire : celui de la femme seule. Il a pris forme à partir de l'an 2000, comme alternative à la migration sédentaire, et s'est confirmé tout au long des décennies. La femme marocaine qui émigrait auparavant avec son mari prenait désormais l'initiative de la migration solitaire.

Longtemps, au Maroc comme en France, l'émigration féminine a été considérée comme une conséquence « évidente » de l'émigration masculine et du regroupement familial. En effet, même dans les travaux sur l'immigration qui ont pris en considération les femmes comme ceux de Jocelyne Streiff-Fénart, Souad Elhariri ou Ahsène Zheraoui [181], les femmes ne sont analysées que par rapport à leur époux et/ou à leurs enfants ; elles demeurent donc une fois de plus réduites à leur rôle d'épouse et de mère. De ce fait, le regroupement familial apparaît comme l'unique façon pour les femmes d'émigrer, surtout lorsqu'elles sont issues de pays majoritairement musulmans. Ainsi, la féminisation de l'émigration est présentée comme un phénomène récent ne nécessitant pas une lecture particulière des conditions de son émergences[182] . Pour d'autres, c'est un fait qui n'est même pas mentionné lorsque l'on traite de l'histoire de l'émigration marocaine et de son lien avec la colonisation[183] .

Selon l'enquête nationale sur la migration internationale au Maroc, l'intention de migration diffèrent significativement entre les hommes et les femmes. Elle est supérieure chez les hommes avec 28,6 % contre 17,7 % chez les femmes. Selon le type de ménages, les hommes appartenant à des ménages avec migrants ont une intention d'émigrer supérieure à ceux appartenant à des ménages sans migrants, 37,8% contre 28,4% chez les femmes.

D'autre part, les raisons économiques sont plus fortes chez les hommes que chez les femmes, 81,8% contre 58,7%, tandis que les raisons sociales et humaines sont plus élevées chez ces dernières, 14,3 % et 3,7 contre 35, 2 % et 6,1 %, respectivement.

181 Elkebir Atouf, Casablanca, juin 2003, Jocelyne Streiff-Fénart, " Unesco, 1983, Ahsène Zehraoui 1997

182 Mohamed Charef, 2002.

183 Elkebir Atouf, Casablanca, juin 2003

Répartition des migrants potentiels (%) selon la raison d'émigration

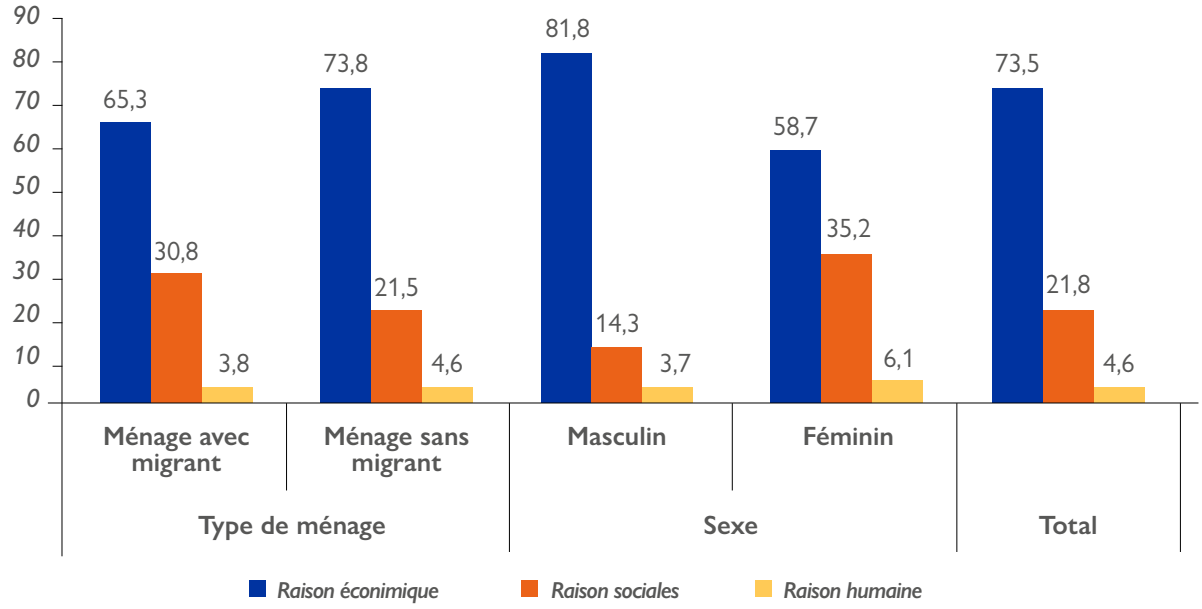

Source : Enquête nationale sur la migration internationale au Maroc 2018-2019

Selon le sexe, les raisons liées à l'emploi et aux conditions de travail sont beaucoup plus élevées chez les hommes que chez les femmes, à 68,5 % et 45,8 %, respectivement. En revanche, les raisons liées aux études et à la formation sont significativement plus élevées chez les femmes que chez les hommes 22,3% et à 11,8 % respectivement. Il en va de même pour la recherche d'un meilleur niveau de vie (6,8% chez les hommes/ 10,8% chez les femmes) et de meilleurs services sociaux et de santé (2,3% chez les hommes/ 7,3% chez les femmes). Selon la même enquête, l'intention de migrer découle généralement d'un désir plutôt que d'un plan bien préparé. Cela s'applique à 8 personnes sur 10 (80,4 %) qui souhaitent migrer. Ce pourcentage est beaucoup plus élevé pour les ménages non immigrés que pour les ménages immigrés, à 80,6 % et 70,8 % respectivement. Il est plus élevé chez les femmes que chez les hommes, à 84,4 % et 78 % respectivement.

Répartition (%) des migrants potentiels selon l'existence d'un plan spécifique par type de ménage et sexe

Existence d'un plan spécifique	Type de ménage		Sexe		Total
	Ménage avec migrant	Ménage sans migrant	Masculin	Féminin	
Souhait	70,8	80,6	78,0	84,4	80,4
Plan spécifique	22,5	13,7	16,0	10,5	14,0
Refus de répondre	1,6	0,8	1,0	0,6	0,9
Ne sait pas	5,1	4,8	5,0	4,5	4,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête nationale sur la migration internationale au Maroc 2018-2019

Seuls 14% des migrants potentiels déclarent avoir des projets concrets. Cependant, la proportion est plus élevée chez les migrants potentiels appartenant à des ménages de migrants que chez les non-migrants (22,5 % et 13,7 %), et plus élevée chez les hommes que chez les femmes (16 % et 10,5 %).

Dans la plupart des travaux sur l'émigration maghrébine déjà cités, l'émigration féminine marocaine est perçue comme une conséquence du regroupement familial. Une orientation qui dissimule une perception idéologique et dissymétrique de la conception du masculin et du féminin. Elle se manifeste chez des chercheurs qui ont traité les catégories du masculin et du féminin en se limitant à présenter les hommes comme des sujets désignant la généralité sociale, ce qui exclut les femmes. Les femmes ne sont pas perçues en tant que sujets autonomes et sont privées de leur individuation et de leur capacité d'agir. Cette vision, lorsqu'elle est appliquée aux migrantes, montre la place réduite qu'elles occupent dans la société d'installation et explique en grande partie le particularisme dont elles font l'objet dans les différentes études sur l'émigration féminine. Les études qui se sont intéressées aux émigrées en tant qu'actrices de changement l'ont rarement fait dans une perspective de genre. C'est ainsi que la migration de Marocaines parties dans les années 1970 a été invisibilisée aussi bien au Maroc qu'en France.

BIBLIOGRAPHIE

Articles scientifiques

- Abdih Y., Barajas A., Chami R. and Ebek C., 2012a, Remittances Channel and Fiscal Impact in the Middle East, North Africa, and Central Asia, IMF Working Paper No. 12/104.
- Abdih, Y., R. Chami, J. Dagher, and P. Montiel, 2012b, Remittances and institutions: Are remittances a curse? World Development, vol. 40, 657-666.
- Baghdadi L. et Cheptea A., 2010, Migrants, Associations, Trade and FDI, Annales d'Économie et de Statistique, pp. 71-101.
- Bouoiyour J., et Miftah, A., 2013, Education, genre et transferts de fonds des migrants. Quelles intéractions dans le Maroc rural ? In Impacts des Transferts de fonds sur la pauvreté et les inégalités : les enseignements de deux nouvelles enquêtes
- Ellen Percy K., and Gnanasekaran K.S., 1987, Efforts to improve international migration statistics: a historical perspective. International Migration Review, vol. 21, No. 4 (winter: special issue), pp. 967–995.
- Graeme H., 2006, Improving statistics on international migration in Asia, International Statistical Review, vol. 74, No. 3 (December), pp. 335–355.
- Jamid H., 2015, L'entrepreneuriat migrant et le réinvestissement dans le pays d'origine, le cas des commerces appartenant à des migrants à Agadir, Migrations Société, volume 3, n° 159-160 | pages 29 - 44.
- Mouhoud E.M., 2010, Migrations, transferts et inégalités : Apports de travaux microéconomiques. Revue économique (6) Vol. 61, p 973-979.
- Musette M.S., Saad B., Boubakri H. et Nacer Eddine H., 2006, Les systèmes d'informations statistiques sur les travailleurs migrants au Maghreb Central, Cahier des Migrations Internationales, no76.
- Simmons B., 1987, The United Nations recommendations and data efforts: international migration statistics. International Migration Review, vol. 21, No. 4 (winter: special issue), pp. 996–1016.
- Verma V., 2018, Statistical standards on international migrant workers, Paper prepared for session 2.A of the OECD-IOM-UNDESA International Forum on Migration Statistics 2018, Paris, 15–16 January 2018.
- Zaba B., 1987, The indirect estimation of migration: a critical review. International Migration Review, vol. 21, No. 4 (winter: special issue), pp. 1395–1445.

• Études :

- Arab C. et al., 2021, Projet IRTIQAA, Autonomisation des femmes travailleuses migrantes circulaires au Maroc, OIM, Rabat.
- Cassarino J., 2007, Migrants de retour au Maghreb : réintégration et enjeux de développement, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, European University Institute.
- Chynoweth S., 2017, More Than One Million Pains: Sexual Violence Against Men and Boys on the
- Gallotti M., 2015, Migrant domestic workers across the world: global and regional estimates, OIT.
- Hamdouch B. et al., 2000, Les Marocains résidant à l'étranger-une enquête socio-économique, INSEA, Rabat.
- Hamdouch B. et Mghari M., 2015, Impact de la migration internationale sur le développement au Maroc, AMI-OIM, Rabat.
- Hamdouch B. et Mghari M., 2015, Impact de la migration internationale sur le développement du Maroc, AMI-OIM, Rabat.
- Hamdouch B., 1979, Migration de développement/ Migration de sous-développement ? Une étude sur l'impact de la migration internationale dans le milieu rural du Maroc, INSEA-Rabat et SGI- Amsterdam, Rabat.
- vHamdouch B., 2002, La Transformation de la Migration Internationale Marocaine et le Partenariat Euro- Méditerranéen, Cahiers de recherches démographiques, numéro 2, INSEA, Rabat.
- Hamdouch B., 2003, La politique de change au Maroc, in Management du taux de change au Maroc, INSEA, Rabat.
- Hamdouch B., 2005, Marocains résidant à l'étranger-l'utilisation des transferts, Fondation Hassan II pour les MRE, Rabat.
- Hamdouch B., 2016, L'avenir des migrations transméditerranéennes : au-delà des crises, Association Migration internationale.
- Khachani M., 2018, La trajectoire migratoire au Maroc, European University Institute.
- Konrad Adenauer Stiftung, 2016, Les migrants subsahariens au Maroc : Enjeux d'une migration de résidence.
- Mghari M., 2011, Les transferts des MRE :

Déterminants et impact sur le niveau de vie des ménages, Les Cahiers du Plan, numéro 37, HCP, Rabat.

- Mourji F. et al., 2016, Les migrants subsahariens au Maroc-Enjeux d'une migration de résidence, Konrad Adenauer Stiftung, Rabat.

- Palumbo L. et Sciurba A., 2018, The vulnerability to exploitation to women migrant workers in agriculture in the EU : the need for a human rights and gender-based approach, Département thématique des droits des citoyens et des affaires constitutionnelles du Parlement européen.

Rapports internationaux associés

- AMERM, 2008, Enquête sur l'Immigration subsaharienne au Maroc.

- Central Mediterranean Route to Italy, Women's Refugee International Migration Report : Highlights, publication des Nations-Unies.

- CISP et AMERM, 2007, Enquête sur l'immigration subsaharienne au Maroc.

- Direction des Affaires consulaires et sociales (DACS) du

- Haut-Commissariat au Plan, 2006, La réinsertion des Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger.

- Haut-Commissariat au Plan, 2007, Les caractéristiques sociodémographiques de la population marocaine, RGPH 2004.

- Haut-Commissariat au Plan, 2011, Enquête Nationale Démographique à passages répétés 2009-2010, Principaux Résultats, Rabat.

- Haut-Commissariat au Plan, 2018, Caractéristiques des immigrés installés au Maroc, Rabat.

- Haut-Commissariat au Plan, 2018, Caractéristiques des immigrés installés au Maroc, Rabat.

- Haut-Commissariat au Plan, 2018, Les Résidents Étrangers au Maroc, Rabat.

- Haut-Commissariat au Plan, 2018, Les Résidents Étrangers au Maroc, Rabat.

- Haut-Commissariat au Plan, 2020, Enquête sur l'impact du Covid-19 sur la situation socioéconomique et psychologique des réfugiés au Maroc, Rabat.

- Haut-Commissariat au Plan, 2020, Migration internationale au Maroc, Résultats de l'enquête 2018-19, Rabat.

- Haut-Commissariat au Plan, 2020, Migration internationale au Maroc, Résultats de l'enquête 2018-19, Rabat.

- Haut-Commissariat au Plan, 2021, Enquête sur la migration forcée, Rabat.

- Haut-Commissariat au Plan, 2021, Note sur les résultats de l'enquête sur l'impact de Covid-19 sur la situation socioéconomique et psychologique des réfugiés au Maroc, Rabat.

- International Migration Report, 2017, Highlights (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.18.XIII.4).

- Le nouveau modèle de développement, 2021, Rapport général, Commission spéciale sur le modèle de développement, Royaume du Maroc, Rabat.

- OCDE, 2018, Talents à l'étranger : Une revue des émigrés marocains.

- OIT, 2015, Estimations mondiales de l'OIT concernant les travailleuses et les travailleurs migrants : gros plan sur les travailleuses et travailleurs domestiques migrants, Genève.

- Progettomondo.mlal, 2007, Les jeunes et la migration dans la région de Tadla Azilal.

- Rapport mondial sur la traite des personnes, 2016, publication des Nations Unies.

- NESCO, 2021, Statistiques des étudiants.

- HCR, 2021, Maroc.

- UNICEF, 2017, A deadly journey for children: the central Mediterranean Migration Route.

- United States Department of State, U.S. Department of State, 2007, Trafficking in Persons Report – Morocco.

Sites internet

- International Labour Organization (http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/lang--en/index.htm)

- Le réseau Migreurop (http://www.migreurop.org)

- U.S. Department of State (http://www.state.gov/g/tip/rls/tiprpt/2007/82806.htm /http://www.state.gov/g/tip/rls/tiprpt/2007/82806.htm)

- Organisation for EconomicCo-operation and Development (https://data.oecd.org)
- La Banque Mondiale (https://donnees.banquemondiale.org)
- L'Organisation Internationale des Migration (https://dtm.iom.int)
- Base de données Eurostat / L'Union Européenne (https://ec.europa.eu/eurostat/fr/data/database)
- Frontex (https://frontex.europa.eu)
- Global Migration Data Academy Center GMDAC (https://gmdac.iom.int/publication-search)
- Migration Data Portal (https://migrationdataportal.org)
- Organisation Internationale des Migrations, Maroc (https://morocco.iom.int/sites/default/files/Rapport%20Etude%20Impact%20de%20la%20Migration%20sur%20le%20De%CC%81veloppment%20du%20Maroc.pdf)
- Organisation Internationale des Migrations (https://publications.iom.int)
- Splinter News (https://splinternews.com/is-rape-the-price-to-pay-for-migrant-women-chasing-the-1793842446)
- AntiAtlas Des Frontières (https://www.antiatlas.net/)
- ETF Europa (https://www.etf.europa.eu/sites/default/files/m/CC3D1360326C17DBC1257BBE004E9255_Migration&competences_Maroc.pdf)
- Le Haut-Commissariat Au Plan (https://www.hcp.ma)
- International Labour Organization (https://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/meetings-and-events/international-conference-of-labour-statisticians/20/WCMS_651214/lang--fr/index.htm)
- Migration et Développement (www.migdev.org)
- Mixed Migration Hub (https://www.mixedmigrationhub.org)
- The United Nations Organization (https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data)
- UNHCR, The UN Refugee Agency (https://www.unhcr.org/refugee-statistics)

OIM
ONU MIGRATION

L'Organisation internationale pour les migrations
n°11 rue Aït Ourir, « Pinède », Souissi, Rabat - Maroc - Tél : +212 (0)5 37 65 28 81 / Fax : +212 (0)5 37 75 85 40
Email : iomoroccoavrr@iom.int - https://morocco.iom.int